

ENJEUX DES TERRITOIRES POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Sous la direction de **Ulrike Armbruster Elatifi,**
Karine Darbellay, Nicole Fumeaux-Evéquoz,
Sylvia Garcia Delahaye, Alexandre Lambelet, Yuri Tironi

**ENJEUX DES TERRITOIRES POUR
L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE**

ENJEUX DES TERRITOIRES POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

ACTES DU IX^E COLLOQUE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE L'ANIMATION

Sous la direction de :

Ulrike Armbruster Elatifi, Haute école de travail social,
HES-SO, Genève ;

Karine Darbellay, Haute école de travail social Valais/Wallis,
HES-SO, Sierre ;

Nicole Fumeaux-Evéquoz, Haute école de travail social
Valais/Wallis, HES-SO, Sierre ;

Sylvia Garcia Delahaye, Haute école de travail social,
HES-SO, Genève ;

Alexandre Lambelet, Haute école de travail social
et de la santé Lausanne, HES-SO ;

Yuri Tironi, Haute école de travail social et de la santé
Lausanne, HES-SO.

Pour plus d'informations : www.hetsl.ch/editions

Hes·so

Comité d'édition HETSL : Isabelle Csupor, Joëlle Longchamp,
António Magalhães de Almeida, Hélène Martin, Gil Meyer,
Alessandro Pelizzari, Jean-Pierre Tabin, Romaric Thiévent

Coordinateur financier : Martin Schnorf

Secrétariat d'édition : Séverine Holdener

Mise en page : Éditions Antipodes, www.antipodes.ch

Maquette et couverture : Tassilo Jüdt, www.tassilo.ch

Correction : Evelyne Brun

© 2022, Éditions HETSL

Éditions HETSL, ch. des Abeilles 14, CH-1010 Lausanne

www.hetsl.ch/editions

ISBN : 978-2-88284-080-6

(La reproduction est soumise à autorisation préalable)



La Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) fait partie de la HES-SO. Elle offre à plus de 1000 étudiant-e-s des formations en travail social et en ergothérapie au niveau bachelor. La HETSL coanime les masters proposés par les domaines travail social et santé de la HES-SO et développe des offres de troisième cycle. Ses missions comprennent également la formation continue et postgrade, la recherche et les prestations de service.

www.hetsl.ch

Les Éditions HETSL veulent favoriser la diffusion régulière des connaissances développées au sein de la Haute école de travail social et de la santé et offrir des points d'ancrage au dialogue indispensable entre un lieu de formation professionnelle supérieure et ses partenaires du champ social, éducatif et sociosanitaire.

TABLE DES MATIÈRES

.....	TABLE DES MATIÈRES.....	7	7
.....	PRÉSENTATION DES AUTEUR-E-S.....	11	
.....	REMERCIEMENTS.....	13	
.....	Ulrike Armbruster Elatifi, Karine Darbellay, Nicole Fumeaux-Evéquoz, Sylvia Garcia Delahaye, Alexandre Lambelet, Yuri Tironi INTRODUCTION : L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET SES TERRITOIRES ..	15	
I	Jean-Claude Gillet L'ANIMATION RELÈVE D'UN TERRITOIRE, MAIS NE PROCÈDE-T-ELLE PAS AUSSI D'UNE FONCTION D'EXTRATERRITORIALITÉ?	23	
.....	NOTE DES ÉDITEURS ET ÉDITRICES.....	23	
.....	INTRODUCTION.....	23	
.....	UN SAUT DE CÔTÉ.....	26	
.....	RETOUR À L'ANIMATION.....	31	
.....	CONCLUSION.....	36	
II	Claudia Della Croce TERRITOIRES, RITOURNELLES ET PARTICIPATION DANS LES PRATIQUES D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE	41	

.....	RÉSUMÉ	41
.....	INTRODUCTION	42
.....	LE QUARTIER DU VALLON À LAUSANNE.....	43
.....	LE TERRITOIRE DU QUARTIER DU VALLON.....	44
.....	LE MODÈLE D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE DU VALLON	45
.....	TERRITOIRE ET LIGNES CHEZ DELEUZE	47
.....	LA RITOURNELLE OU L'EXPRESSION D'UN TERRITOIRE	50
.....	LA RITOURNELLE DE LA PARTICIPATION EN ANIMATION SOCIOCULTURELLE	56
.....	CONCLUSION.....	57
III ...	Lorenzo Malaguerra	
	L'IMPORTANCE DE LA CULTURE DANS LA PARTICIPATION LOCALE	61
.....	RÉSUMÉ	61
.....	INTRODUCTION	62
.....	PARTICIPATION CULTURELLE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	63
.....	L'ARTISTE ET LA PARTICIPATION	64
.....	DEUX DÉMARCHES ARTISTIQUES PARTICIPATIVES: JOSEPH BEUYS ET JOCHEN GERZ.....	65
.....	L'EXEMPLE DE MONTHEY	69
.....	DE LA PARTICIPATION À L'ÉCOLOGIE CULTURELLE.....	73
IV	Manish K. Jha	
	LES ROHINGYAS, UNE COMMUNAUTÉ « APATRIDE » : TERRITOIRES, CONTEXTES POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	75
.....	RÉSUMÉ	75
.....	INTRODUCTION	76
.....	MÉTHODOLOGIE.....	77
.....	IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ CONTESTÉES: LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ APATRIDE.....	78
.....	DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE: LA COMMUNAUTÉ DANS LE CAMP...	82

.....	TERRITOIRES, POPULATIONS ET PROFESSIONS : ENJEUX DE COOPÉRATIONS ET DE CONTESTATIONS.....	84
.....	CONCLUSION.....	92
V.....	Sophie Ruel, Christophe Dansac et Cécile Vachée ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL, QUELLES BASES POUR L'ACTION AUPRÈS DES JEUNES « SANS CITÉ » ?	95
.....	RÉSUMÉ	95
.....	INTRODUCTION.....	96
.....	CONSIDÉRATIONS CONCEPTUELLES ET DISPOSITIF DE L'ÉTUDE.....	97
.....	LES ATTACHEMENTS AU TERRITOIRE	100
.....	UN TERRITOIRE VÉCU GLOBALEMENT COMME AGRÉABLE.....	101
.....	L'IMPORTANCE DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA QUALITÉ DE VIE ...	103
.....	QUELLES BASES POUR L'ACTION AUPRÈS DES JEUNES « SANS CITÉ »?...	108
.....	L'ENGAGEMENT DES JEUNES	109
.....	LE RAPPORT À L'ENGAGEMENT.....	110
.....	LA PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS LOCAUX.....	111
.....	IMPLICATIONS SOCIALES ET SOLLICITATIONS : LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNEL·LE·S.....	113
.....	L'ACCEPTATION DU RÔLE DE REPRÉSENTANT.....	114
.....	LES MOTIFS DE L'ENGAGEMENT.....	118
.....	CONCLUSION.....	120
VI ...	Ulrike Armbruster Elatifi et Alexandre Lambelet L'ANIMATION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES : UNE DIVERSITÉ DE TERRITOIRES À INVESTIR	125
.....	RÉSUMÉ	125
.....	INTRODUCTION.....	126
.....	VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET ENJEUX POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE.....	128
.....	EN INSTITUTION : VALORISER LES RESSOURCES DES PERSONNES ÂGÉES ET QUESTIONNER L'INSTITUTION.....	131

.....	DANS LES ESPACES URBAINS : L'IMPACT DU CONTEXTE LOCAL SUR LE VIEILLISSEMENT	134
.....	L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET LE DOMICILE	135
.....	L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET L'ESPACE RELATIONNEL	138
.....	CONCLUSION.....	141
VII ...	Samah Saleh QUELS DÉFIS POUR LE TRAVAIL SOCIAL PROFESSIONNEL EN PALESTINE .	143
.....	RÉSUMÉ	143
.....	INTRODUCTION	144
.....	MÉTHODOLOGIE	144
.....	TOILE DE FOND HISTORIQUE	145
.....	LES PROGRAMMES DE FORMATION ACADÉMIQUES ET L'AMBIGUÏTÉ DU TRAVAIL SOCIAL EN TANT QUE PROFESSION	148
.....	LA PLACE AMBIGUË DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX	151
.....	LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX FACE AUX DÉFIS DU QUOTIDIEN.....	153
.....	CONCLUSION.....	155
.....	Ulrike Armbruster Elatifi, Karine Darbellay, Nicole Fumeaux-Evéquoz, Sylvia Garcia Delahaye, Alexandre Lambelet, Yuri Tironi CONCLUSION : L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE, UN TERRITOIRE CITOYEN	157
.....	BIBLIOGRAPHIE.....	161

PRÉSENTATION DES AUTEUR·E·S

ULRIKE ARMBRUSTER ELATIFI est maître d'enseignement à la Haute école de travail social, HES-SO, Genève.

11

CHRISTOPHE DANSAC est maître de conférences en psychologie à l'IUT de Figeac, département Carrières sociales - Animation socioculturelle, Université de Toulouse-Jean Jaurès.

KARINE DARBELLAY est professeure associée à la Haute école et École supérieure de travail social Valais/Wallis, HES-SO, Sierre.

CLAUDIA DELLA CROCE est professeure associée à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HES-SO.

NICOLE FUMEAUX-EVÉQUOZ est professeure associée à la Haute école et École supérieure de travail social Valais/Wallis, HES-SO, Sierre.

SYLVIA GARCIA DELAHAYE est professeure assistante à la Haute école de travail social, HES-SO, Genève.

JEAN-CLAUDE GILLET, décédé au moment de la parution de l'ouvrage, était professeur honoraire des universités à l'Université de Bordeaux 3.

MANISH K. JHA est professeur en travail social au Tata Institute of Social Sciences à Mumbai.

ALEXANDRE LAMBELET est professeur associé à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HES-SO.

LORENZO MALAGUERRA est directeur du Théâtre du Crochetan et chef du service culturel de la Ville de Monthey.

SOPHIE RUEL est maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à l'IUT de Figeac, département Carrières sociales-Animation socioculturelle, Université de Toulouse-Jean Jaurès.

SAMAH SALEH est professeure assistante au Département de travail social de l'Université An-Najah.

YURI TIRONI est professeur associé à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, HES-SO.

CÉCILE VACHÉE est maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à l'IUT de Figeac, département Carrières sociales - Animation socioculturelle, Université de Toulouse-Jean Jaurès.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à sincèrement remercier Romain Carnac, Isabelle Csupor et Jean-Pierre Tabin pour leurs relectures et leurs judicieux commentaires, ainsi que Séverine Holdener pour la parfaite organisation de la publication.

INTRODUCTION

L'ANIMATION SOCIO- CULTURELLE ET SES TERRITOIRES

**ULRIKE ARMBRUSTER ELATIFI, KARINE DARBELLAY, NICOLE FUMEAUX-
EVÉQUOZ, SYLVIA GARCIA DELAHAYE, ALEXANDRE LAMBELET,
YURI TIRONI**

L'animation socioculturelle, comme profession et comme projet, prend aujourd'hui de multiples formes, s'exerce dans des champs d'intervention toujours plus divers, travaille avec des publics variés et de tous les âges, et mobilise une large palette de méthodes d'intervention. Elle agit donc sur des territoires toujours singuliers, mais est également agie par les particularités de ceux-ci. Elle est universelle, même si elle prend différentes dénominations selon les pays tout autour du globe.

Simultanément, et en lien avec l'évolution de ses contextes d'action comme de ses publics, l'identité de l'animation socioculturelle et celle de ses territoires d'intervention sont l'objet de nombreux questionnements, portés tant par les pouvoirs publics et par les citoyen-ne-s que par les professionnel-le-s.

Cet ouvrage, à la suite du IX^e colloque du Réseau international de l'animation¹ et par les contributions qu'il rassemble, se donne pour objectif de participer à la réflexion sur les multiples défis et enjeux

15

¹ Le IX^e colloque du Réseau international de l'animation (RIA), organisé par les Hautes écoles de travail social de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO), s'est tenu à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) du 4 au 6 novembre 2019.

auxquels est confrontée l'animation socioculturelle aujourd'hui, sur ses terrains d'action, mais aussi sur la manière dont elle est pensée par celles et ceux qui la font, en bénéficient ou la financent.

Évoquer le *territoire* pour regrouper l'ensemble de ces questionnements a une portée heuristique. Cette notion, en effet, permet d'aborder avec une perspective géographique les lieux et les temps de l'intervention des professionnel-le-s et ceux de leurs publics. Simultanément, elle permet de questionner, dans une socio-histoire de la profession, les territoires autorisés ou que s'autorisent ces professionnel-le-s, comme les imaginaires mobilisés. Ainsi, parler de territoire, et plus encore questionner *les* territoires de l'animation, amène à questionner les manières d'être permises et possibles pour les publics et les professionnel-le-s de l'animation, dans leur diversité, leurs évolutions, leurs tensions.

Le territoire, dans son acception la plus classique, renvoie d'abord à une « étendue sur laquelle vit un groupe humain » (Rey, 1992). Plus encore, et comme l'écrit Thierry Paquot (2011), il est « produit » par les humain-e-s; citant la définition proposée par Pierre Larousse dans son *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1875), à savoir une « étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque », Paquot rappelle combien le territoire est appropriable ou approprié, identifie et est identifié à travers ses institutions, ses limites, ses frontières.

Le territoire, comme étendue de pays, définit d'ailleurs parfois le territoire d'action des animatrices et des animateurs; c'est le cas, par exemple, lorsque des collectivités publiques les engagent pour agir à l'échelle d'un territoire géographique défini. Mais du fait même qu'il est un construit social, négocié mais toujours négociable, il peut également être remis en cause, questionné, par ces mêmes professionnel-le-s qui peuvent travailler au-delà ou en deçà d'un territoire imposé, et remettre en cause, déconstruire ou à l'inverse proposer un autre territoire d'intervention, une autre géographie.

Ce jeu d'échelle s'observe pour les territoires géographiques et institutionnels (quartiers, communes, espace public, foyers ou établissements médico-sociaux), mais peut s'observer également au niveau professionnel, comme l'a montré la sociologie des professions, si l'on considère le mandat qui est confié aux professionnel-le-s de l'animation ou la licence qu'ils et elles se donnent, dans un jeu fait de

distinctions, d’empiétements ou de coordination avec d’autres professionnel-le-s. On peut parler alors, à la suite de Hughes (1996) et de Abbott (1988), de « territoires professionnels », qui sont là encore le produit de contextes d’action toujours particuliers. La dimension identitaire et culturelle – propre à chaque territoire – n’est pas à négliger, le groupe professionnel pouvant être considéré comme un collectif à l’intérieur duquel les membres cherchent à s’auto-organiser, à défendre leur autonomie et leur territoire d’action.

Le territoire, qu’il soit géographique ou professionnel, peut ainsi être appréhendé comme un investissement affectif et culturel qui s’apprend, se défend, s’invente et se réinvente. Il est lieu d’enracinement, support à une convivialité, espace où s’exprime une culture, socle des identités. Réalisé par celles et ceux qui l’habitent ou s’en réclament, le territoire advient dans le cadre de luttes entre représentations possiblement concurrentes et divergentes et trouve sa légitimité dans ces représentations qu’il génère, tant symboliques ou patrimoniales qu’imaginaires. Il existe dans les représentations particulières que ces groupes se font d’eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité.

L’animation socioculturelle est ainsi propice à un questionnement en termes de territoire – et ce d’autant plus que son rôle, ou sa fonction, est de favoriser l’appropriation de territoires par ceux et celles vers qui s’oriente son action. Pris dans des territoires géographiques et professionnels qui s’imposent à eux, en contact avec des publics eux-mêmes pris dans des territoires spatiaux, mentaux, culturels, tout l’enjeu de la profession est tantôt de favoriser l’habitabilité de ces territoires pour chacun, tantôt, dans une visée émancipatrice, de penser d’autres manières d’habiter, de déplacer les frontières ou de favoriser la perméabilité de celles-ci.

Penser en termes de territoires, c’est dès lors moins penser leur stabilité que d’ouvrir des questionnements sur leurs dimensions labiles et fluctuantes. Les éthologues (sur ce point, voir Despret, 2019), pionniers de la réflexion sur les territoires, insistent sur ce point : le plus souvent et pour celles et ceux qui les vivent, ces derniers ne correspondent pas à une portion bien délimitée de terre, protégée et protectrice ; ils sont le plus souvent mobiles, élastiques dans leur tracé, variables selon les saisons, les heures, les activités et les dangers. Les frontières sont élastiques, négociables, poreuses.

Moins que le produit d'une appropriation, l'objet d'un droit de propriété, les territoires sont d'abord le résultat de l'action de collectifs, coordonnés et auto-organisés sur la base de ressources communes. Le comportement territorial est alors, comme l'ont pensé Deleuze et Guattari (1980), un comportement expressif et le territoire est matière à expression. Il n'y a pas *une manière* de faire un territoire, mais *de multiples manières* de faire des territoires, de multiples formes de territorialisation.

Parler, comme dans cette introduction, des territoires de l'animation socioculturelle, ce n'est ainsi pas faire des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle des petit-e-s propriétaires bourgeois-e-s, accroché-e-s à « leur » territoire. C'est plutôt interroger les cadres de l'intervention, les actions menées pour mieux habiter le monde ou cohabiter en ce monde. Si les territoires sont des espaces que les individus ou les groupes occupent émotionnellement et où ils se déploient, il s'agit bien de réfléchir à la manière dont les professionnel-le-s de l'animation participent à la création de territoires émotionnels, culturels, où il fait bon vivre, pour chacun-e.

18

Un dernier point mérite d'être indiqué ici. Parler de territoire, questionner les territoires, c'est enfin questionner le « conservatisme des habitudes », pour reprendre une expression de Frank Fraser Darling (1937, cité par Despret, 2019, p. 74). Ce conservatisme des habitudes, qui est un facteur important de confort, peut tendre à restreindre l'action, les mouvements, la pensée. Ainsi, si la familiarité avec un territoire (qu'il soit géographique ou professionnel) permet de l'utiliser de manière avantageuse pour son confort et son bien-être, le risque est grand de s'y complaire et d'abandonner toute problématisation de ses frontières, de ce qu'elles incluent et excluent. Loin de commémorer ou de figer un état de fait, une familiarité, la perspective mobilisée dans cet ouvrage vise, au contraire, à ouvrir les possibles – qu'ils soient actions, mouvements ou pensées.

Partant de la polysémie ou des problématiques qu'ouvre cette notion de territoire, quatre pistes de réflexion sont plus particulièrement creusées dans cet ouvrage. Premièrement, 1) celle des contextes d'action. Si ces contextes (entre pays du Sud et pays du Nord, entre contextes ruraux et contextes urbains) structurent les possibles de l'animation socioculturelle, comment penser simultanément les marges

de manœuvre, la liberté ou une forme d'extra-territorialité de l'animation socioculturelle, pour reprendre une expression de Jean-Claude Gillet dans cet ouvrage? Comment parfois «s'inscrire dans», mais aussi parfois «s'opposer à» des politiques publiques, locales, nationales ou internationales, aux instances qui mandatent, encadrent ou financent l'animation socioculturelle? Ce questionnement, on le comprend, prend une dimension particulièrement urgente dans un contexte où le désengagement de l'État place les différentes institutions de l'animation socioculturelle sur un marché concurrentiel qui n'est pas sans incidences sur les méthodologies appliquées. Ensuite, 2) la réflexion autour des territoires professionnels de l'animation socioculturelle. Assiste-t-on à des évolutions dans les relations avec d'autres professions, à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur social? Quelles sont les spécificités de l'animation socioculturelle face aux autres professions du social? Assiste-t-on à une différenciation continue de l'animation socioculturelle ou, à l'inverse, à une homogénéisation des professions du social? De même, est-ce que les valeurs, les utopies ou les outils qui constituent l'animation socioculturelle lui appartiennent encore en propre, à l'heure où ils sont toujours plus mobilisés par d'autres professionnel-le-s? Et les tâches dévolues à l'animation socioculturelle par les pouvoirs publics sont-elles également en évolution? Dans une période où le développement durable, pour ne citer qu'un exemple, est devenu un mot d'ordre de toute action, quel rôle est dévolu à – ou veut se donner – l'animation socioculturelle? Et comment se vit l'interprofessionnalité? Voilà posée la question de la spécificité professionnelle ou idéologique de l'animation socioculturelle. De même, il convient de 3) questionner les publics. Travaillant potentiellement avec l'ensemble des populations (enfants, familles, personnes âgées...), marginalisées ou non, l'animation socioculturelle a, dans les faits, longtemps privilégié la jeunesse et les classes populaires, marquée par ses liens historiques avec l'éducation populaire et le militantisme. En même temps, aujourd'hui, de par l'évolution de la société (du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de l'inversion de la pyramide des âges, par exemple, ou des crises migratoires qui frappent l'ensemble du globe), l'animation socioculturelle est toujours plus sollicitée pour intervenir auprès de nouveaux publics (par exemple, les personnes âgées ou les migrant-e-s). Qu'est-ce que ces «nouveaux» publics induisent?

Comment répondre à leurs besoins spécifiques? Les outils classiques de l'animation socioculturelle sont-ils toujours adéquats? Se pose enfin 4) la question des méthodes de l'animation socioculturelle. Si le but de l'animation socioculturelle n'est pas d'intégrer des populations dans une perspective assimilationniste, mais de les accompagner en les encourageant à se constituer comme actrices de leur vie et de leur environnement, quels outils doivent être mobilisés pour promouvoir une citoyenneté et une démocratie sociale et culturelle? La dimension collective et la participation des publics à l'action sont-elles toujours pertinentes? Quelles sont les méthodologies spécifiques mises en œuvre par les professionnel-le-s pour y parvenir? De même, dans un contexte où l'innovation est de plus en plus mise en avant dans l'action sociale, quelle peut être la contribution de l'animation socioculturelle ou de ses professionnel-le-s?

Les contributions rassemblées dans cet ouvrage ne proposent pas de réponses définitives à ces questions. Proposant des réflexions transversales ou partant de terrains ou de publics particuliers pour questionner la notion de territoire, elles abordent chacune à leur manière ces différentes thématiques, tantôt en mettant la focale sur l'une ou l'autre de ces interrogations, tantôt en les croisant dans un questionnaire plus général sur les manières de concevoir le vivre-ensemble sur un territoire donné. Ensemble, elles offrent ainsi aux lectrices et lecteurs des éléments de réflexion pour penser l'animation socioculturelle aujourd'hui.

Les trois premiers chapitres (1 à 3) proposent d'abord des réflexions sur la territorialisation (de fait) de l'animation socioculturelle et sur la nécessaire déterritorialisation de l'imaginaire dans les propositions avancées. *Jean-Claude Gillet* rappelle ainsi, comme on l'a déjà indiqué, la dimension localisée de toute intervention, tout en questionnant simultanément la nécessité de penser une «extraterritorialité» pour l'animation socioculturelle, c'est-à-dire la possibilité d'évoquer des «ailleurs» pour enrichir les possibles sur un territoire donné, pour ne pas s'y enfermer. Dans une même veine, *Claudia della Croce* montre, à partir de l'étude d'un projet d'animation socioculturelle mené dans un quartier à Lausanne (Suisse), combien l'animation socioculturelle, si elle est en prise avec un territoire, est aussi langage, discours et perspectives. Théories, savoir-faire et vocabulaires peuvent alors tantôt

limiter l'agir et la pensée, tantôt l'élargir, et il convient là encore de penser des « lignes de fuite », une « déterritorialisation des manières de penser ». Elle rappelle ainsi combien le territoire de l'animation socio-culturelle est local et empirique, mais tout autant théorique et philosophique. *Lorenzo Malaguerra* montre combien la culture et la participation culturelle peuvent alors être centrales pour penser et vivre autrement les territoires. Rappelant la posture de « citoyen créateur dans le monde » qu'ont pu adopter des artistes comme Joseph Beuys et Jochen Gerz, il insiste sur la dimension éthique de toute participation culturelle, et sur l'importance de la culture pour la démocratie participative. L'analyse de terrain sur les actions culturelles menées dans la ville de Monthey (Suisse) qu'il livre révèle comment la culture permet, à l'échelle d'un territoire, un déploiement d'autres formes de participation.

Le chapitre suivant (4) interroge les territoires de l'animation socio-culturelle lorsque les territoires géographiques délimités manquent ou se disloquent, comme dans le cas des apatrides. Quelle animation socioculturelle, quel travail social mettre en œuvre pour des populations sans territoire ou pour des populations dont le territoire, dans sa dimension identitaire, ne correspond plus au territoire géographique vécu? *Manish K. Jha*, étudiant le cas des Rohingyas, communauté qui a dû fuir le Myanmar face à la violence et les persécutions de l'État, à qui le statut de réfugié-e ou de requérant-e d'asile a été refusé partout dans le monde, interroge alors ce que ces situations font à l'animation socioculturelle et au travail social communautaire en particulier. Il montre combien les spécificités du contexte socioculturel présentent des défis pour les personnels et les outils du travail social, mais questionnent également l'unité supposée de cette pratique qu'est le travail communautaire, du fait des parcours et des objectifs parfois divergents des intervenant-e-s différent-e-s.

Les deux chapitres suivants (5 et 6) situent la réflexion plus spécifiquement à l'articulation entre territoires et publics périphériques de l'animation, en s'intéressant aux formes que peut prendre l'animation socioculturelle quand elle ne s'adresse pas au public historique de cette profession (les jeunes vivant en milieu urbain), mais aux jeunes des territoires ruraux dans un cas, et aux personnes âgées dans l'autre, ces deux publics questionnant également, chacun à leur manière, les

territoires de l'animation socioculturelle. L'article de *Sophie Ruel*, *Christophe Dansac* et *Cécile Vachée* interroge ainsi la manière dont l'animation jeunesse peut toucher des jeunes dans le contexte singulier qu'est celui des territoires ruraux. Prenant appui sur une recherche menée auprès de jeunes collégien·ne·s et lycéen·ne·s scolarisé·e·s dans le département du Lot (France) et de professionnel·le·s du secteur de l'animation socioculturelle, sur la base d'un modèle testé également en milieu urbain, l'article questionne la manière dont l'animation jeunesse peut agir dans le contexte rural, en lien avec la spécificité de cette ruralité, mais aussi avec le rapport actuel des jeunes face à des actions encadrées. *Ulrike Armbruster Elatifi* et *Alexandre Lambelet*, pointant le relatif silence entourant les personnes âgées dans la littérature sur l'animation socioculturelle, montrent combien les valeurs chères à cette profession, que ce soit dans les institutions ou dans le cadre d'un travail à domicile et hors mur, ne perdent rien de leur pertinence lorsque l'on considère ce public. Au contraire, ils montrent combien ces valeurs et les outils de l'animation socioculturelle sont adéquats si l'on veut redonner de l'agentivité aux personnes âgées et leur permettre d'avoir un rôle actif dans notre société, c'est-à-dire de se réapproprier des espaces de vie rarement conçus en premier lieu pour elles.

22

L'ouvrage se conclut avec un chapitre (7) de *Samah Saleh* qui propose enfin une discussion sur les défis auxquels le développement du travail social en tant que profession en Palestine doit faire face. Articulant une présentation du contexte sociohistorique de l'émergence du travail social en Palestine, une analyse de l'évolution des programmes de formation liés à la profession et une réflexion sur les modalités organisationnelles de l'activité professionnelle, elle montre comment ces trois éléments contribuent à définir la place particulière du travail social vis-à-vis d'autres disciplines telles que la sociologie, la psychologie et le conseil – non sans générer, pour les travailleuses et travailleurs sociaux, des ambiguïtés identitaires qui influencent leurs interventions ainsi que les modalités de développement du travail social en Palestine.

CHAPITRE I

L'ANIMATION RELÈVE D'UN TERRITOIRE, MAIS NE PROCÈDE-T-ELLE PAS AUSSI D'UNE FONCTION D'EXTRATERRITORIALITÉ ?

JEAN-CLAUDE GILLET

23

NOTE DES ÉDITEURS ET ÉDITRICES

Jean-Claude Gillet, membre fondateur et figure charismatique du Réseau international de l'animation (RIA), auteur et acteur engagé de l'animation socioculturelle, est décédé le 20 novembre 2020, au moment où cet ouvrage était encore en réalisation. Cet article est le texte de la conférence inaugurale qu'il a donnée à l'occasion du IX^e congrès du RIA à Lausanne en novembre 2019, et qu'il nous avait proposé pour cet ouvrage. Seule l'introduction a été raccourcie afin d'alléger les références au contexte d'énonciation (conférence inaugurale du colloque).

INTRODUCTION

Parler de « Défis et enjeux des territoires pour l'animation socioculturelle »¹ nous rappelle notre histoire. L'accouplement de la notion

1 Note des éditeurs : titre du IX^e congrès du RIA à Lausanne.

d'animation avec celle de territoire n'est en effet pas nouvelle² et cette continuité se justifie puisque les défis auxquels sont confrontés les animatrices et animateurs comme actrices et acteurs des territoires locaux ou institutionnels se perpétuent et se prolongent tout en se transformant.

On peut considérer qu'une définition commune et partagée du territoire l'assimile au local, à la proximité, soit dans la ville par quartier interposé, soit dans le rural. Mais il faut relativiser : le géographe Daniel Béhar (2018) a valorisé le fait que « le choix des gilets jaunes de s'installer sur les ronds-points vient radicalement mettre à mal cette construction géopolitique de la France des territoires » avec une recomposition des catégories territoriales, mettant en cause la notion de « France périphérique » chère à cet autre géographe qu'est Christophe Guilluy (2014). Ce débat est à prendre en compte, car il a des conséquences pour l'action.

24

Mais je voudrais tenter de trouver d'autres pistes assurément plus aventureuses, probablement plus incertaines et peut-être plus expérimentales dans l'inventivité qu'elles impliquent. Au risque d'être provocateur, je voudrais questionner l'idée sans doute déraisonnable d'une « extraterritorialité » de l'animation.

Concernant d'abord la notion de territoire, vous me permettez de simplifier en disant que ce terme désigne un espace géographique approprié par une société, par un groupe ou par des individus (regroupés dans une entité politique). Selon Georgia Kourtesi-Philippakis (2011), professeure à l'université d'Athènes et professeure associée à la Sorbonne, spécialiste de protohistoire égéenne, d'un point de vue étymologique :

2 *Comme Jean-Claude Gillet le rappelait* : Un des quatre ateliers lors du premier colloque du RIA à Bordeaux en 2003 s'intitulait : « Animation, développement, territoires et gouvernance locale » ; au congrès de São Paulo en 2005, un atelier portait sur « Citoyenneté et démocratie » au niveau local ; le congrès de Lucerne en 2007 portait sur les « Enjeux locaux et globaux » de l'animation ; à Montréal en 2009 ont été discutés les « Enjeux citoyens », en particulier dans « les grandes villes contemporaines » ; à Saragosse en 2011 a été réfléchi « Une organisation politique au niveau local et global qui soit plus coopérative et participative » ; le congrès de Paris en 2013 a abordé tous ces espaces que sont « L'école, l'habitat, l'entreprise, des équipements et des activités culturelles et sociales, la rue, des lieux, des territoires » ; en 2015 à Bogota ont été questionnées les interactions entre animation et « Espaces publics et espaces privés » ; et la conférence d'Alger, en 2017, a mis en évidence la nouvelle donne que constitue « L'introduction du numérique et des espaces virtuels » dans les pratiques locales d'animation.

« *Le terme territoire viendrait du latin territorium. Mais d'après le Digeste, recueil de jurisprudence civile, élaboré en 533 après J.-C. par l'empereur Justinien, qui constitue l'un des fondements du droit moderne, le terme a un lien direct avec le jus terrendi, le droit de terrifier. Bien qu'il soit, en fait, beaucoup plus raisonnable de rattacher le terme territorium à celui de la terre (terra, -ae), il est aussi très probable que certains Latins pratiquaient un jeu de mots associant le contrôle d'une terre au pouvoir de la protéger par la menace (terrere).* »

Je puis donc me permettre d'ajouter qu'il est possible de considérer, par extension, que la période de la Terreur dans la Révolution française fut celle où le territoire de la République fut défendu en utilisant la violence d'État contre les « ennemis de l'intérieur », désignant ainsi notamment l'insurrection vendéenne et l'opposition girondine de type fédéraliste. Quant au préfixe *extra*, et ce n'est pas rien, nous le comprendrons plus tard, il renvoie, selon *Le Robert, dictionnaire historique de la langue française* (édition de 1998), dès 1842, à « ce que l'on fait d'extraordinaire, d'exceptionnel ».

Mais d'où vient le terme « extraterritorialité » ? J'ai consulté, pour résoudre cette énigme, des encyclopédies et dictionnaires historiques et étymologiques, au total une dizaine. *Le Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* en 15 volumes et deux suppléments par Pierre Larousse n'y fait pas mention. C'est dans la période contemporaine qu'il apparaît avec, en 1965, *Le Petit Larousse* : « Fiction qui considère le terrain d'une ambassade en pays étranger comme détaché de ce pays. » La définition est identique en 1968. Mais elle est contestée en 1976 dans *Le Petit Larousse illustré* : « Fiction juridique aujourd'hui abandonnée, selon laquelle le terrain d'une ambassade en pays étranger était considéré comme détaché de ce pays. Cette fiction n'est plus applicable qu'aux navires de guerre séjournant dans un port. » *Le dictionnaire Hachette encyclopédique illustré* de 2002 indique toujours que l'extraterritorialité est « une fiction selon laquelle les ambassades en pays étrangers sont considérées comme faisant partie du territoire du pays qu'elles représentent », le qualificatif extraterritorial désignant ce qui est « hors du territoire ». Quant au *Dictionnaire de l'Académie française*, désormais accessible à tous sur Internet, il propose encore :

« Fiction juridique en vertu de laquelle un État soustrait de sa compétence des portions de son territoire au bénéfice d'États étrangers ou d'institutions internationales. » Quelques années avant, en 1994, *Le Petit Larousse illustré* avait proposé un nouvel usage du mot: « Se dit du secteur bancaire établi à l'étranger et non soumis à la législation nationale. » Le synonyme anglais serait alors *offshore*. Enfin, *Le Robert, dictionnaire historique de la langue française*, explique que, dès 1859, extraterritorialité désigne « l'immunité exemptant certaines personnes de la juridiction de l'État dans lequel elles se trouvent ».

Que retenir de ce panel, que choisir dans cet aperçu? Qu'on y trouve tout et possiblement son contraire, car les acceptions des définitions s'usent avec le temps. Il m'a fallu reprendre mon enquête en tentant de défricher une autre piste de recherche, aller voir ailleurs, dans d'autres champs pour essayer de comprendre ce que serait une signification possible de l'extraterritorialité des animateurs et animatrices.

UN SAUT DE CÔTÉ

26

J'ai donc découvert que dans d'autres champs de l'activité humaine, cette notion a été récemment utilisée en France: au mois d'août [2019], dans un débat à la télévision à propos des corridas suite à la présence du ministre de l'Agriculture (chargé aussi de la « protection animale ») lors d'une corrida à Bayonne, un juriste s'est étonné de « l'extraterritorialité » de dix départements français: en effet, alors qu'il est chargé de faire respecter une loi commune dans la « France une et indivisible », le Conseil constitutionnel a autorisé les corridas, au nom d'une culture ancestrale « locale ». Cette reconnaissance de l'extraterritorialité ne va cependant pas, vous vous en doutez, jusqu'à soutenir la reconnaissance du bilinguisme en Pays basque, en Bretagne, en Corse ou en Alsace!

Ailleurs, au début des années 2000, existait à la Villette à Paris un festival appelé Émergences organisé par Dédale, une agence spécialisée dans l'innovation urbaine et sociale qui « agit en faveur des nouvelles manières de produire et de vivre la ville »³ dans des domaines en mutation tels que l'urbanisme, la culture, le tourisme, le numérique, le développement durable, le tout fortement ancré dans les principes de l'économie circulaire et de la participation citoyenne. En 2006, pour la

3 <https://www.dedale.info/presentation>

4^e édition du festival, est construite une « Station Extra-Territoriale » au sein d'un quartier, « une station temporaire, qui ne figure dans aucune planification, en dehors de la ville pensée, dessinée, prévue ». Elle permet d'explorer une « situation-fiction » créée par cinq architectes en lien avec des graphistes, des vidéastes, des musiciens, des protagonistes de différents arts vivants.

La notion est aussi utilisée en psychanalyse pour désigner par exemple le fait qu'un enfant ait mis en latence sa sexualité et qu'il « éprouve cette nouveauté impossible à prévoir, selon une véritable extraterritorialité » (Gutton, 2006, p. 51). De même, une personne ayant subi un viol peut voir, dans le traumatisme qui en résulte, une partie ou la totalité de son corps comme devenant, par refoulement, une sorte de point aveugle, ce qu'un autre psychanalyste, Philippe Bessoles (2011), appelle « l'extraterritorialité traumatique ». On peut ici en déduire une notion de mise à distance qui devrait être travaillée par d'autres professionnel-le-s.

Si l'on fait une synthèse de ces différentes définitions de l'extraterritorialité, on peut en retenir qu'elles renvoient vers les notions de *fiction*, d'*exception*, d'*innovation*, d'*éloignement*. Cet ensemble de mots, que m'évoque-t-il ? Ce qui est fictif, qui n'est pas réel, qui est l'œuvre de l'imagination : Pierre Larousse, dans son dictionnaire déjà cité, rappelle même que « le monde réel a des bornes ; mais le monde imaginaire est infini », et il évoque la théorie physique d'Aristote sur les espaces imaginaires, le philosophe les situant « au-delà des fixes » et n'admettant « ni le lieu, ni le vide ».

Comme le préconisait le physicien Jean Perrin, Prix Nobel en 1926, affirmant que la science doit « remplacer du visible compliqué par de l'invisible simple » (Perrin, 1913), tentons de résumer simplement dans une question synthétique les énoncés précédents : l'animation ne serait-elle pas la révélation de « territoires imaginaires » surgis d'un monde perçu comme fossilisé par la prégnance du marché et de son idéologie sur tous les aspects de nos vies, au travail, dans les loisirs, dans la culture même ?

Des groupes et communautés humaines ne retrouvent-ils pas dans les actions d'animation « l'institution imaginaire de la société » telle que la pensait Cornelius Castoriadis dans toute son œuvre philosophico-politique, faisant ainsi appel à de nouvelles significations du

vivre-ensemble, à un « imaginaire social instituant » (Stoffel, 2005)? N'est-ce pas le signe qu'une société est autonome est qu'elle permet la remise en cause des croyances, des traditions, des institutions? Il ne faut pas oublier que le changement social émerge à travers l'imaginaire social et que l'aliénation la plus forte est, selon Castoriadis, celle de l'hétéronomie, quand nous ne pouvons plus, à partir de notre projet d'autonomie individuelle et collective, être à l'origine des lois et des normes qui régissent notre propre société. Les significations héritées (religions et grandes idéologies) peuvent alors perdre de leur influence et de leur crédibilité, désormais devenues incapables de régir les affaires humaines. Certains aspects du mouvement des gilets jaunes en furent une manifestation contemporaine, mais je préfère ici rappeler le mouvement récent, plus organisé et massif, de la lutte anti-oligarchique en Algérie, le *hirak*. Cette aspiration à l'émancipation reste toujours actuelle à ce jour, mais sous des formes pratiques et organisationnelles toujours renouvelées dans un espace collectif constitué de comportements, de conditions de démarrage d'un mouvement, de modalités de prise de décision, de mots et de concepts requis, de phénomènes de leadership, etc., dans une « *inconcevable unité polyphonique* » (Castoriadis, 1999), ajoute le philosophe, logique qui fait resplendir la capacité à interroger et à faire éclater la fermeture des imaginaires et de la volonté d'agir.

L'animation peut aussi s'appuyer sur d'autres disciplines dans ses projections concrètes sur le terrain : Emmanuel Lézy, maître de conférences en géographie à l'Université de Paris-X, propose, en bon dialecticien, le binôme « Territoires de l'imaginaire, imaginaires des territoires », notamment à propos du « rôle de l'imaginaire, entre observation et interprétation ». Il a particulièrement travaillé sur la Guyane, territoire offrant un exemple concret « des principes de l'arrimage de l'imaginaire et de la géographie », par le biais de la toponymie chez les Amérindiens de l'Amazonie ou sur la légende de l'eldorado qui se maintient dans la région « malgré toutes les tentatives d'éradication scientifique » (Lézy, 2002).

J'ajoute que, pas très loin d'ici, à moins de 300 kilomètres, à Saint-Dié dans les Vosges, il existe un festival international de géographie qui fonctionne avec grand succès depuis 1990. La version de 2015 s'intitulait *Les Territoires de l'imaginaire. Utopie, représentation, prospective*,

et proposait, lors d'une table ronde, d'« imaginer par la carte », jouant ainsi sur les « rêveries, fictions, allégories » aboutissant même à des « géographies fantasmées ». Autre thème, autre réflexion sur « Les imaginaires du monde au risque des frontières », déclinant ainsi les migrations, les diasporas, le franchissement des frontières, avec les espérances qu'elles supposent et les risques mortels qu'elles impliquent en même temps. À la question « comment imaginons-nous des territoires ? » la réponse suivante fut proposée :

« L'imaginaire géographique nourrit les conceptions du monde que portent des acteurs... différents... Pour tout un chacun, imaginer les territoires, c'est rêver de partir en vacances... L'imaginaire appelle le paradis perdu... Le territoire imaginé et réalisé, imaginaire et virtuel, donne chair à nos rêves de tourisme, de loisirs, de plaisirs. »⁴

Thierry Paquot, philosophe et urbaniste, venu au colloque annuel de l'ISIAT à Bordeaux en 2013, était aussi présent au festival de Saint-Dié en 2015. Il y fit une conférence intitulée « À l'école des utopies », rappelant notamment que « l'utopie, pour celle ou celui qui s'y risque, s'apparente à une école d'un type inédit, sans programme, ni sanction », et vantant les mérites de « l'école récréative ». Thierry Paquot appartient au Réseau des territorialistes, dont on peut retrouver le Manifeste, signé par des chercheur·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s en sciences sociales, sur le site internet du réseau⁵. Le *Lexique* publié sur le même site propose une définition de la notion d'« imaginaire » :

« Dans une conception politique de l'imaginaire (Castoriadis, 1975), la société s'auto-institue par l'imaginaire : celui-ci fait exister d'une certaine façon la société, il l'organise, la structure et lui permet de prendre sens pour elle-même. L'imaginaire institué, duquel nous héritons, oriente la façon dont nous "entrons" dans le monde, la place que nous y avons, la lecture que l'on en fait et la manière dont nous y agissons. Pour s'instituer – c'est-à-

4 Programme de la 26^e édition du Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges. <https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/le-festival/editions>

5 <https://reseaudesterritorialistes.fr/>

dire pour être signifiant et donc opérant pour une société –, cet imaginaire a dû être, à un moment historique, instituant. L'imaginaire instituant est donc un imaginaire radicalement créateur qui prend valeur de signification pour une société à un moment particulier. Ainsi, toute transformation de la société par elle-même repose sur un imaginaire qui, à un moment de l'histoire, s'affranchit de ce qui est institué pour se faire instituant. L'imaginaire est à la fois individuel et collectif: il est collectif en ce qu'il rend possible notre organisation collective, il doit être commun à un groupe d'individus pour permettre l'institution d'une société; il est individuel car il est renouvelé pour chaque individu par l'articulation entre l'imaginaire institué et ses expériences singulières et situées. »

30

Je ne peux m'empêcher enfin de vous parler ici de Jules Verne: certains d'entre vous ont lu un ou plusieurs de ses ouvrages, tous inclus dans cette série intitulée *Voyages extraordinaires*. Le chercheur Lionel Dupuy, géographe, a notamment écrit *Jules Verne, la géographie et l'imaginaire*. Il y indique:

« Jules Verne [...] a toujours eu soin d'articuler ses récits autour du passage entre une géographie scientifique du réel, et une géographie plus imaginaire, [...] grâce à un récit de type merveilleux par l'intermédiaire duquel le romancier peut évoquer un autre monde, d'autres rapports entre l'homme et la terre. [...] Il apparaît ainsi de plus en plus nécessaire à la géographie de revenir vers la littérature et l'imaginaire, des territoires capables de produire une autre géographie. » (Dupuy, 2013)

Certains parmi vous connaissent mon attachement à l'approche philosophico-politique de la question de l'utopie; mais peu, sûrement, savent que ma première thèse, en littérature contemporaine, portait sur *Utopie et écriture chez Jules Verne*. J'y écrivais alors (Gillet, 1975, pp. 218-219): « On peut dire qu'à travers le projet utopique nous avons une représentation de l'avenir. Or, sans être encore du réel, l'avenir est déjà du possible » et ce n'est pas forcément une perte de contact avec le réel: « Il s'en faut que l'utopie soit toujours, comme on l'a

accusée, le refuge de ceux qui sont sans courage et sans volonté... Elle contribue, au contraire, à augmenter le dynamisme humain en projetant dans l'avenir et en donnant pour réalisables les aspirations vers un monde meilleur. » C'est une expérience mentale qui met sur le chemin de l'invention.

RETOUR À L'ANIMATION

Où en sont les animatrices et les animateurs dans ce mouvement et balancement permanent entre l'institué et l'instituant ? D'abord, rappelons qu'ils et elles ne sont pas seul·e·s à vivre cette dialectique, cette tension entre reproduction et innovation. Ils et elles sont accompagné·e·s par les autres travailleuses et travailleurs sociaux, les politiques, les scientifiques, les chercheur·e·s en sciences sociales et par tant d'autres productrices et producteurs en tous genres, tirillé·e·s entre les rôles d'acteur ou actrice potentiel·le et celui d'agent·e asservi·e dans les rapports sociaux qu'ils et elles vivent et parfois subissent.

Certes, ces rapports ne sont pas dénués de dominations multiples, et d'abord celle de la tyrannie du marché, mais je continue comme vous à observer depuis des années, dans le champ de l'animation (mais pas seulement), des expériences, des expérimentations, des essais, où la fonction de l'imaginaire joue fortement. L'innovation dont elle est la marque désigne ici l'introduction de quelque chose de nouveau dans un système établi. Il apparaît une modification, voire une transformation qui résulte d'une invention originale ou extraordinaire, d'une création inédite, singulière, voire hardie. Nous allons en donner quelques exemples anciens et récents.

31

À LA FIN DES ANNÉES 90 :

Un animateur chevronné, responsable d'une action d'insertion pour des publics dits en difficulté, empêchés, fragiles ou invisibles (les appellations évoluant selon les époques), décroche un marché auprès d'une municipalité dans une vallée pyrénéenne. Il s'agit de nettoyer une rivière et ses berges (ramassage des déchets, tri et calibrage des bois,

etc.), au début d'une période estivale. Le maire propose d'héberger dans le camping municipal l'équipe chargée de ce travail.

Lors de l'arrivée du groupe au jour dit, l'animateur, dès les sacs posés sur les emplacements des tentes, se voit interpellé par le gérant du camping municipal, qui n'apprécie pas que ce groupe soit composé de « Gris et de Noirs » (à l'image du quartier populaire dont il est issu, où l'implantation de l'immigration maghrébine et africaine est importante). L'animateur refuse les propos à forte connotation raciste, se propose de les faire connaître au maire, rappelle que toutes les personnes présentes sont de nationalité française, qu'aucun-e client-e dans le camping ne semble manifester une quelconque hostilité et que, pour finir, ils sont eux aussi des clients payant leur place.

Les tentes sont rapidement montées malgré l'agressivité impuissante du gérant et l'on passe immédiatement au travail : on sort les tronçonneuses, les treuils, les combinaisons pour se protéger de l'eau fraîche de la rivière venant de la montagne.

32

Ce rythme dure toute la journée : la tâche est physiquement rude et chacun-e des locataires du camping peut ainsi observer et se rendre compte de la motivation et de l'engagement de tous. On discute, on s'interroge, on échange, on porte à boire et à manger aux travailleurs, on approuve ce type d'initiative contre le chômage, on se félicite de cette jeunesse qui n'est pas tant oisive que l'on veut parfois le dire, etc. Il y a même un commissaire des renseignements généraux à la retraite qui, ayant sa maison mitoyenne du camping, vient encourager le groupe en apportant sa part du boire et du manger.

Le soir, la curiosité de chacun est satisfaite, le travail bien avancé, les liens tissés, la confiance établie. Le responsable du camping revient alors à la charge et essaie à nouveau de faire écartier les jeunes qu'il refuse dans son camping. En retour, l'animateur lui explique le déroulement de la journée et termine par une menace : celle de réaliser en quelque sorte une assemblée générale des touristes installé-e-s pour les informer de l'attitude du gérant. L'enjeu est trop risqué, le responsable des lieux sent qu'il perd la maîtrise de la situation et cède silencieusement.

La situation se déroule pendant quinze jours dans les mêmes conditions de rapports sociaux favorables et, avant le départ du groupe,

l'animateur propose un pot d'adieu rassemblant touristes, autorités municipales, jeunes, propriétaires des terrains bordant la rivière... et le gérant. C'est la fin d'un chantier et d'histoires de vie passionnantes.

AU DÉBUT DES ANNÉES 2000 :

Une animatrice, fraîchement sortie de son école dans un pays du sud de l'Europe en 2010, s'intègre dans un espace d'animation associatif sur la base d'un projet culturel axé autour des musiques amplifiées du blues au rap, dans un territoire proche d'une zone plutôt résidentielle, mais accolée à un campus universitaire en voie de développement.

Au bout de deux ans, elle propose de monter un festival annuel avec des groupes locaux dans un premier temps et, devant le succès prometteur de la première année, elle réussit à convaincre le conseil d'administration de monter un café culturel (sans alcool), résultat d'une demande faite suite à une enquête auprès des habitant·e-s et des résident·e-s étudiant·e-s du campus.

Le café devient vite bibliothèque, cumulée avec l'idée de monter un atelier d'écriture, qui s'élargit avec deux ateliers de lecture, un pour adultes et un pour enfants. Les femmes sont majoritaires parmi les participant·e-s. Parmi elles, certaines imaginent d'y associer enfin un atelier pâtisserie et, pour ce faire, une nouvelle animatrice, détentrice par ailleurs d'une qualification dans la pâtisserie, est embauchée.

Après quatre ans, l'association a multiplié son budget par quatre (avec le soutien de la municipalité, des autorités universitaires et de la région, sans oublier les ressources propres, qui représentent 45% du total). Par ailleurs, elle est passée de trois à six professionnel·le-s (une directrice, une équipe d'animation composée de trois personnes (dont une musicienne qui va ouvrir un atelier musique avec un musicien professionnel embauché comme vacataire), un spécialiste de l'événementiel et de la communication, une secrétaire-comptable.

AU DÉBUT DES ANNÉES 2010 :

Un animateur, dans un centre social d'un département du centre de la France, prend conscience des difficultés alimentaires et nutritionnelles d'une partie de la population du quartier qui est le sien, situé aux marges de la cité. En accord avec sa structure, il décide de passer dans un premier temps un CAP Métiers de l'agriculture. Il apprend à travailler les sols, à savoir : préparer les parcelles, procéder aux plantations des semis, surveiller la croissance et la protection des végétaux. Il fera plus tard, hors formation, un stage en arboriculture pour apprendre la taille, le palissage. Il ira ensuite, toujours sur ses congés, s'initier aux travaux en vert, en particulier dans la viticulture.

Armé de convictions de vie solidaire et de protection de l'environnement, il propose à des volontaires jeunes et moins jeunes une commission « jardin collectif⁶ » dans une sorte de retour aux sources de l'apprentissage éducatif par l'expérience du jardin proposé par Rousseau dans *L'Émile*. Une négociation intervient pour la location pour un euro symbolique d'un terrain en jachère, non constructible, appartenant à la municipalité. Aujourd'hui, plus de 50 familles participent à la vie de ce jardin, les candidats adultes ayant été intégrés peu à peu dans cette initiative à la demande des jeunes, pour bénéficier aussi de l'expérience d'anciens ruraux résidant dans le secteur.

Tout ceci a demandé un travail patient de cinq ans et une nouvelle étape est en cours avec l'installation d'un atelier cuisine pour les familles qui participent ou non au jardin communautaire. Un projet de jardin arboricole est en cours d'élaboration collective dans une négociation à multiples acteurs et actrices.

6 Il existait des *jardins familiaux*, des *jardins ouvriers*, aujourd'hui des *jardins communautaires*, *collectifs* ou *associatifs*, dénominations autrement plus parlantes, me semble-t-il, que celle de *jardins partagés*, sauf si l'on se réfère à la définition des « partageux » du *Dictionnaire de l'Académie française* : « Désignait ceux qui préconisaient le partage et la communauté des biens entre les individus d'une même société (a été employé aussi péjorativement par leurs adversaires). *Babeuf et ses partisans étaient des partageux.* » L'énoncé des objectifs des premiers jardins familiaux proposait ainsi de « retrouver un lien et un contact physique avec la nature, lutter contre le stress, manger sainement, développer des relations sociales avec les autres jardiniers, [...] créer et renforcer le lien social » (extrait de *La Fédération et son histoire*, sur le site de la Fédération des jardins familiaux et collectifs, <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/histoire.html>).

Créativité, inventivité, appel à l'imaginaire, innovation sociale, déplacements dans le temps et l'espace, curiosité féconde... Autant de manières d'instaurer de nouvelles zones de réflexion en vue de décisions démocratiques, dans une démarche qui n'est pas sans rappeler la vision autogestionnaire d'Henri Lefebvre (1968) lorsqu'il cherchait à réduire l'écart entre « espace perçu » et « espace conçu », rassemblant ainsi la vie et la gestion du bien commun – mais il est vrai qu'il affirmait, de façon cohérente, la condition nécessaire de la disparition du capitalisme pour que la collectivité puisse maîtriser son « droit à la ville ».

On retrouve donc dans ces expériences d'animation les ingrédients de l'extraterritorialité définie plus haut. Bien évidemment, je vous ai évité, faute de temps, les conflits toujours, les abandons parfois face aux intempéries ou aux insectes ravageurs dans le combat sans produits toxiques pour la terre et les humain·e·s, les usures de la répétition (certes contrebalancées par l'éducation des nouveaux et nouvelles arrivant·e·s).

Nous savons tous que l'action de l'animatrice ou de l'animateur qui se déroule au sein d'une collectivité, selon qu'elle présuppose ou non l'éventualité de changements possibles pour et par cette collectivité, sur le plan des relations, des attitudes, mais aussi sur certains aspects structuraux de l'organisation dans laquelle elle s'inscrit, selon les contraintes qui lui seront imposées par son environnement immédiat et hiérarchique, selon les prises de conscience de chacun·e des acteurs et actrices et la complexité de leur jeu à tous, relève de ce que j'ai appelé l'intelligence stratégique de l'animatrice ou de l'animateur. Cette action doit nécessairement louvoyer (ou manœuvrer en zigzaguant, pour les non-familiers de l'art de la voile) entre contrôle social et intégration aux normes et rôles dominants, d'un côté, et capacité d'innovation et de créativité, de l'autre. Souvent pensée comme un adjuvant du pouvoir politique (municipal par exemple) ou économique (le monde des loisirs par exemple), l'animation reste dépendante d'un consensus idéologique : celui de la recherche de l'harmonie sociale par la réduction des marginalités éducatives et culturelles pour certain·e·s, celui relevant de l'art de la controverse ou de la dispute dans une philosophie de type dialectique couplée avec une pédagogie des libérations pour d'autres. Sans oublier que l'animation soutient les associations

volontaires spontanées ou structurées, favorisant la promotion collective par la facilitation de thèmes culturels émergents (l'habitat, l'écologie, le cadre de vie, la sexualité, le temps libre, etc.). Ce faisant, elle reste ancrée dans l'idée de la citoyenneté nécessaire pour que les êtres humains deviennent pleinement humains.

CONCLUSION

Je reste persuadé que ce lien entre réel et imaginaire, entre le réel des territoires et l'imaginaire de l'extraterritorialité, est constitutif de nos métiers, de la même façon que l'ordre ne peut se penser sans le désordre, ni le changement sans la stabilité.

Comme l'expliquait le sociologue systémique Claude Julier (1988), variance et invariance sont unies dans le conflit, dans une réalité fuyante. Par ailleurs, les sociologues Michel Authier et Rémi Hess (1994) ont expliqué que l'instituable peut devenir instituant, que nous instituons le monde en permanence et que « l'instituant est toujours de l'institué recyclé » ; l'institutionnalisation du social est inévitable et constante, « compromis nécessaire sans lequel il ne saurait y avoir de société ».

36

Cependant, l'institué peut résister parfois avec force à l'introduction d'un quelconque changement, et ce, quelquefois, avec la complicité innocente ou cynique de larges couches d'habitant·e·s de cette planète. Le 3 mars de cette année [2019], je me promenais par un beau soleil de début de printemps le long de la plage dite La Savane dans le village d'où est originaire une partie de ma famille. J'ai l'habitude, depuis plusieurs années, de faire des photos sur les avancées de l'érosion marine, toujours au même endroit de la dune. Ce jour-là, un couple était accroupi, en train de ramasser des morceaux de plastique, bâtonnets de sucette, bouchons de bouteilles, pailles de boisson, coton-tiges, déchets divers. Seul, désespérément seul : quelques échanges m'ont permis de comprendre qu'un rendez-vous collectif avait été pris sur un réseau social, mais qu'il et elle étaient les seul·e·s à s'être, au final, déplacé·e·s. Au même moment, 38 personnes (je les ai comptées) étaient attablées, consommant au bar le plus proche dominant la mer, à 200 mètres à vol d'oiseau du couple évoqué plus haut.

En résumé, il faut absolument encourager et soutenir ce type d'expériences qui peuvent redonner confiance en soi et espoir dans

la partie de l'humanité consciente des enjeux essentiels que sont les combats contre les responsables du dérèglement climatique, de l'empoisonnement de l'environnement et de la réduction de la biodiversité, des migrations forcées et de la fermeture des pays riches, de la montée de l'autoritarisme, du fondamentalisme religieux et des idées racistes, de l'augmentation de la violence de genre, de la dépossession des citoyen-ne-s, des peuples et des territoires par la toute-puissance des transnationales.

Je ne peux m'empêcher, à ce stade final de ma conclusion, de revenir à une utopie réaliste, sans naïveté, ni illusion. Montesquieu (1995) a écrit dans *De l'esprit des lois* : « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser. [...] Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » Et ici les pouvoirs en jeu dépassent largement les capacités du seul champ de l'animation. Il suffit de se souvenir de quelques réalités mondiales : l'ONG Oxfam, dans son rapport annuel publié le lundi 21 janvier 2019, indique que les 26 personnes les plus fortunées au monde détiennent autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité (Oxfam, 2019). La concentration des richesses est en forte croissance, puisque le nombre de milliardaires a presque doublé depuis la crise financière de 2008 (1125 milliardaires en 2008, contre 2208 en 2018), tandis que leur fortune augmente en moyenne de 2,5 milliards de dollars chaque jour, selon le rapport. En comparaison, 3,4 milliards de personnes dans le monde vivent avec seulement 5,50 dollars par jour. Des inégalités qui ne cessent d'augmenter un peu plus chaque année : en 2018, la richesse des milliardaires a augmenté de 900 milliards de dollars, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population mondiale a chuté de 11%.

Mais, en même temps, le nombre de pays pauvres a été divisé par deux en près de vingt ans, et la mondialisation y aurait contribué. C'est ce qu'affirme la Banque mondiale dans un rapport publié le 4 juin 2019 : « L'extrême pauvreté a diminué à 700 millions de personnes au dernier décompte. Cela représente une diminution par rapport à des niveaux beaucoup plus élevés dans les années 90 et 2000 » (Banque Mondiale, 2019). Ce bilan positif est toutefois à pondérer. La Banque mondiale alerte sur la situation des 34 pays toujours considérés « à bas revenus », c'est-à-dire dont le revenu annuel par habitant est

égal ou inférieur à 885 euros. Il semblerait que, dans cette période, la croissance chinoise et le développement continu des pays occidentaux soient l'élément explicatif premier de cette décroissance de la pauvreté.

Lors du premier colloque à Bordeaux, dans mon introduction, j'avais intitulé mon intervention concernant l'action des animateurs et animatrices « Penser l'agir local et agir le penser global ». Cette orientation signifiait d'abord décloisonner et éviter les séductions du localisme. J'ajoutais :

« Pour les animateurs et animatrices, le local permet la représentation de possibles [...], puis leur réalisation, mais il leur faut agir dans une vision conjuguée, articulée, dialectique entre centre et périphérie, car des questions essentielles telles que la crise de l'emploi, de l'éducation ou le changement de mentalités et de cultures ne peuvent être abordées et résorbées seulement au niveau local. »

38

Puis je continuais par ces mots :

« L'animation doit permettre ce passage de la rue au quartier, du quartier au village ou à la ville, de la ville à l'État et de l'État au monde. Il ne suffit donc pas, par les initiatives de gouvernance locale, de recréer du lien social horizontal : c'est le lien politique, producteur de lien social vertical, par les contre-pouvoirs ainsi suscités par le jeu des acteurs, qui est interrogé. »

L'animation sociale ou socioculturelle héritière du projet démocratique refuse un localisme sans globalisation en explorant un imaginaire qui cherche de nouvelles significations dans un mouvement « de rêve, de projection et éventuellement dans leur délire », pour reprendre l'expression du sociologue Pierre Ansart (1990).

Je terminais en exprimant l'idée lucide, me semble-t-il, que « l'animation participe d'une dénonciation de la légitimité d'un monde qui a parfois la tête à l'envers et elle offre un espace d'imagination réaliste ».

En résumé, « *It's a long way to Tipperary, It's a long way to go* ». Et toutes les expériences innovantes produites dans les territoires de l'animation par l'imaginaire extraterritorial des acteurs et actrices est

semblable à une petite cuillère qui, même multipliée de par le monde, ne videra pas l'immense mer causée par le tsunami de la mondialisation libérale. Cependant, faisons nôtre la phrase de Paul Valéry: « Patauger, quelquefois, c'est aussi faire bondir deux ou trois gouttes de lumière » (1926). Nous signifions ainsi le principe d'espérance qui nous engage.

CHAPITRE II

TERRITOIRES, RITOURNELLES ET PARTICIPATION DANS LES PRATIQUES D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

CLAUDIA DELLA CROCE

RÉSUMÉ

41

À partir de situations concrètes, à savoir de pratiques d'animation socioculturelle dans le quartier du Vallon, à Lausanne, cet article tente de démontrer que les pratiques naissent dans des territoires, mais en construisent également. Ces territoires sont délimités par des ritournelles qui peuvent parfois être des injonctions, mais également des théories et des idées. Les concepts de territoire et de ritournelle au sens de Gilles Deleuze permettent l'invention de manières d'agir et de penser. Ils montrent également qu'il est possible de déterritorialiser, soit de créer de nouvelles manières de penser et d'agir pour répondre aux problèmes auxquels les professionnel·le·s sont confronté·e·s. Il s'agit d'observer comment ces dernier·e·s reconstruisent les problèmes hérités du politique, du travail social ou de la formation pour pouvoir y répondre dans leurs pratiques.

INTRODUCTION

C'est à partir de situations concrètes, issues de pratiques professionnelles dans un centre socioculturel à Lausanne, en Suisse romande, que je vais traiter du territoire et de la ritournelle. Les pratiques analysées permettront de mettre en évidence la manière de penser et d'agir de l'équipe de professionnel·le·s en animation socioculturelle.

Une abondante littérature dans les domaines du travail social, de la philosophie, de la géographie, de l'esthétique, du domaine de la psychiatrie, des domaines artistiques et culturels fait aujourd'hui usage de ces concepts. Gutknecht (2021, p. 20), en se référant au territoire, indique que « Deleuze, comme le relève Jonckheere (2010, p. 437), parle du mouvement de déterritorialisation, “par lequel on quitte un territoire pour aller sur un autre ou par lequel on modifie les frontières d'un territoire” ». Il poursuit en indiquant :

« Cette question de l'ouverture d'un territoire, des lignes de fuite qui s'y situent et qui permettent de ne pas rester pris dans un milieu et de s'ouvrir à autre chose – qu'il s'agisse d'un territoire, d'un groupe, d'une pratique, etc. –, nous paraît aujourd'hui essentielle pour nos sociétés démocratiques, au vu des enjeux d'appartenances, d'identités et de frontières. »

42

Les pratiques sont territorialisées, elles naissent dans un territoire, mais elles construisent également des territoires. Ceux-ci sont délimités par des ritournelles qui sont parfois des injonctions ou des mots d'ordre, mais également des théories et des idées. Territoire et ritournelle limitent l'agir et la pensée, mais peuvent aussi permettre l'invention de manières d'agir et de penser.

Les pratiques analysées permettent de montrer que les territoires ne sont pas fermés et immuables, mais qu'il est possible de les « déterritorialiser », soit de créer de nouvelles manières de penser et d'agir pour répondre aux problèmes auxquels les professionnel·le·s sont confronté·e·s. Les praticien·ne·s reconstruisent les problèmes hérités du politique, du travail social ou de la formation, pour en constituer de nouveaux et les prendre en compte pour y répondre dans leurs pratiques.

Les idées de territoire et de ritournelle au sens de Deleuze et Guattari (1980) permettront ci-après de nous interroger sur les déplacements de la pensée dans les pratiques de l'animation socioculturelle, sur les spécificités de celles-ci, sur les enjeux et les défis actuels qui sont posés aux professionnel·le·s.

Afin de contextualiser mes propos, je présente brièvement le quartier et ses spécificités. Les pratiques mises en œuvre par les animateurs et animatrices socioculturelles du quartier du Vallon à Lausanne sont particulièrement intéressantes pour montrer le déplacement de la pensée et sa déterritorialisation qui permet de trouver de nouveaux modes d'action. J'examine les processus de territorialisation et de déterritorialisation à partir de la participation, qui est un concept central dans la réflexion sur les pratiques en animation socioculturelle.

Cette réflexion s'inscrit dans le courant du pragmatisme, que l'on peut brièvement décrire comme une philosophie de l'expérience prenant au sérieux l'entièreté de l'expérience. Un certain nombre d'auteur·e·s font référence en la matière, notamment William James, John Dewey ou Albert North Whitehead. Dans le monde francophone, des auteurs tels que Gilles Deleuze, Isabelle Stengers et Bruno Latour se situent dans cette tradition.

43

Dans ce courant de pensée, l'expérience, comme nous l'indique de Jonckheere (2010, p. 187), « désigne ce qui arrive à un humain dans ses rapports avec ses semblables et avec le monde social et naturel dans lequel il vit ». Vivre, c'est expérimenter, et l'expérience est tout ce qui est en relation avec d'autres choses. Ce n'est pas un sujet doté d'une conscience qui fait des expériences, mais l'expérience qui fait naître le sujet conscient. C'est parce que le monde parvient à notre conscience que nous sommes des sujets, mais le sujet ne préexiste pas à l'expérience, il résulte de celle-ci. Du point de vue pragmatiste, il faut donc considérer que « l'expérience réfute toutes les formes de dualité et qu'elle débouche sur une théorie de la connaissance et de l'action sans les séparer » (della Croce, 2014, p. 7).

LE QUARTIER DU VALLON À LAUSANNE

Le quartier du Vallon est un des quartiers ouvriers et artisanaux historiques de la ville de Lausanne. Le patrimoine bâti y était important: on

y trouvait une buanderie, des bains publics, des casernes ouvrières ainsi qu'un funiculaire. Actuellement, le quartier compte 1376 habitant·e·s, dont 632 jeunes adultes ; 55% de la population est de nationalité étrangère. Un certain nombre de structures travaillant dans le champ de la précarité, de la dépendance, de l'accueil de nuit, de l'organisation de la communauté rom, ainsi qu'un espace de consommation sécurisée sont établis dans le quartier. On y trouve également deux théâtres, un dojo et des locaux pour des activités socioculturelles. Pour compléter, on peut ajouter qu'une association travaillant avec le centre d'animation est très impliquée dans la vie du quartier. Du point de vue géographique, le quartier est une impasse, ce qui a pour conséquence que l'on n'y passe pas, mais qu'on décide d'y aller. Aucun transport public ne le traverse.

Dans les années 1970, un projet de bretelle autoroutière passant par le Vallon pour desservir directement le cœur de la ville est envisagé. C'est à ce moment-là que débute une importante lutte portée par les habitant·e·s ; si ce projet avait vu le jour, une grande partie du quartier aurait été rasée. Des pratiques d'animation socioculturelle sont mises en place dans ce quartier dès les années 1990.

44

En 2011, un projet de nouveau quartier est envisagé par la Ville de Lausanne, qui définit 45 objectifs pour son développement sur trois axes majeurs : conservation et développement, vie de quartier et mobilité. Une démarche participative est initiée par la Ville. Des ateliers sont mis en place, les habitant·e·s s'impliquent afin de discuter du nouveau quartier, mais également du souhait de faire vivre l'ancien quartier. Un groupe de suivi, piloté par le service de l'urbanisme, travaille durant deux ans sur ces objectifs. Il rassemble des habitant·e·s, des représentant·e·s d'institutions, des animateurs et animatrices socioculturelles, deux délégué·e·s de la Ville de Lausanne pour l'urbanisme et le bâti. Ce groupe a joué un rôle de facilitateur, il a créé une association lui permettant d'obtenir des fonds pour porter au mieux les objectifs.

LE TERRITOIRE DU QUARTIER DU VALLON

De manière générale, on peut considérer que le territoire a deux dimensions. La première est une dimension géographique et humaine ; elle est représentée par les maisons, les rues, les espaces de jeu, les structures

implantées dans le quartier et par les gens qui y vivent et qui sont en rapport avec tous ces éléments, mais également en rapport entre eux. Cet ensemble constitue le territoire dans lequel les personnes vivent, se déplacent, l'investissent et l'habitent. En agissant ainsi, elles contribuent à sa fabrication.

La seconde dimension d'un territoire se décline sur un autre plan qui interagit avec le premier, c'est celui des idées qui circulent – celles des habitant·e·s, mais aussi celles des animateurs et animatrices qui y travaillent. Ces idées peuvent également provenir des instances décisionnelles ou politiques (dans ce cas, elles constituent des mots d'ordre); elles nous renseignent sur la manière dont les professionnel·le·s pensent et exercent leurs activités.

Au Vallon, on peut relever deux spécificités des pratiques d'animation en lien avec leur territoire. La première, c'est de ne pas avoir de lieu d'accueil instauré de façon pérenne pour les activités de l'animation socioculturelle, hormis un petit local et un bureau pour les professionnel·le·s. Les activités se déroulent dans plusieurs endroits du quartier. La seconde est l'existence d'une association créée par les habitant·e·s et très impliquée dans les projets du quartier, notamment dans le groupe de suivi du projet de nouveau quartier. De ce fait, les acteurs et actrices investi·e·s construisent un territoire non seulement comme un quartier, mais aussi comme un espace de participation, d'émancipation et d'expérimentation.

45

LE MODÈLE D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE DU VALLON

Un certain nombre d'idées et de manières de faire développées par les professionnel·le·s constituent ce que l'on peut appeler un modèle. Une des idées constitutives du modèle de l'équipe du Vallon réside dans la manière de définir le quotidien de l'activité. André Martins, animateur socioculturel au Vallon, nous dit: « Il s'agit de partager les ressources, de partager les savoirs, de faire ensemble. »¹ C'est une manière de travailler qui permet de donner un sens au terme de citoyenneté dans son acception la plus large: « Toutes les personnes sont considérées comme des ayants droits. »²

1 Propos d'André Martins recueillis lors d'un entretien en 2019.

2 *Idem.*

Pour que cette idée ait des effets dans le quotidien, il faut que « chacun-e soit reconnu-e comme faisant partie du tout et mette en œuvre sa part »³. Ce que nous indique ce professionnel fait lien avec le concept de participation, plus particulièrement avec les idées développées par la philosophe Joëlle Zask (2011), qui définit la participation comme une subtile articulation entre prendre part à quelque chose, y apporter une part en contribuant et bénéficier d'une part en recevant quelque chose. Ce qui, pour elle, constitue un idéal démocratique qui est mis en question et provoque de l'injustice lorsqu'il y a déséquilibre entre les différentes parts.

Au travers des comptes rendus de la restitution de la démarche participative initiée par la Ville de Lausanne, nous pouvons nous rendre compte que la question de la participation est déclinée en principes très généraux. Ainsi peut-on lire :

46

« L'objectif d'une démarche participative est de pouvoir intégrer autant que possible l'expertise citoyenne dans l'élaboration d'un projet. Le but de la concertation n'est pas de produire collectivement le projet, mais bien de prendre connaissance des problèmes existants sur le site, des besoins de la population. [...] La démarche devrait permettre au service d'urbanisme de la Ville de Lausanne d'avoir le maximum d'informations à sa disposition pour élaborer un projet qui satisfasse la volonté citoyenne, autant que possible. Cependant, les niveaux de pouvoir traditionnels se doivent d'être respectés et l'autorité compétente (Conseil communal) dispose d'un pouvoir d'arbitrage et de décision, le but étant que cette dernière se prenne en accord avec la volonté citoyenne. Les parties prenantes doivent garder à l'esprit qu'en matière d'aménagement du territoire, les compétences communales s'inscrivent dans un cadre légal défini au niveau cantonal et fédéral. » (Ville de Lausanne, 2010, p. 7)

Cet extrait permet de constater que dans les discours des institutions politiques, il y a des ritournelles, des mots d'ordre, qui sont souvent des idées générales qui ne sont pas en lien avec le territoire et qui ne disent rien des problèmes des gens. Ces derniers sont considérés

3 *Idem.*

comme des pourvoyeurs d'information et non comme des partenaires dans la construction collective des projets. En considérant que toute personne est un ayant droit, qu'il s'agit de partager les ressources et les savoirs, qu'il s'agit de faire ensemble, les professionnel-le-s reterritorialisent la participation en ne pensant pas à la place des gens, en ne créant pas de catégories, mais avec pour ligne de conduite principale celle de penser, agir et vivre avec les gens.

Pour prendre en compte les publics avec lesquels elle travaille, l'équipe de professionnel-le-s du Vallon a reterritorialisé à sa manière la question de la participation. Pour ce faire, elle a suivi une ligne de fuite qui va du territoire de la pensée politique vers un territoire de leur pensée propre.

TERRITOIRE ET LIGNES CHEZ DELEUZE

Pour Deleuze et Guattari (1980), le territoire ne vaut que par rapport à un mouvement par lequel on en sort. Ils expliquent qu'ils ont eu besoin d'inventer un terme pour expliquer une notion qui voulait insister sur le fait qu'il n'y a pas de territoire sans une sortie de territoire, et pas de sortie de territoire sans un effort pour se reterritorialiser ailleurs. Ils se servent alors du terme déterritorialisé pour montrer comment une notion ou une idée peut être sortie de son domaine pour être reterritorialisée dans un autre, en suivant une ou des lignes.

Les lignes définies par Deleuze et Guattari sont de plusieurs ordres. Il y a d'abord les lignes segmentaires, celles sur lesquelles nous planifions, nous prévoyons, nous nous repérons, celle des grands événements de la vie : crise économique, perte de richesse, vieillissement, par exemple. Elles constituent une répartition rigide qui organisent et rythment nos existences ; on peut les qualifier de lignes dures sans toutefois nier que les formes et les structures sont parfois nécessaires dans nos existences.

Une seconde sorte de ligne, définie comme plus souple, est la ligne moléculaire, nommée aussi ligne de fêlure, qui est constituée de petites modifications, de petits changements se produisant à des vitesses beaucoup plus rapides, modifications parfois imperceptibles, de l'ordre de la perception fine, de micro-fêlures. Sur cette ligne, « les normes et les codes sont déjoués » (Bouaniche, 2007, p. 197). Dans ces micro-

changements se passent beaucoup de choses cruciales pour nos vies. On pourrait parler de poussées de déterritorialisation, de déstabilisation constante de ce que forme la ligne dure: nos rapports avec nos proches, nos manières de travailler, nos relations avec les autres, par exemple.

La troisième ligne est constituée par la ligne de fuite. C'est une ligne de rupture, une ligne de déterritorialisation absolue dans le sens qu'elle ouvre sur autre chose; elle ne déjoue pas un système de valeurs pour y échapper ou le transformer, elle est le potentiel de création, celui qui échappe au système ou qui le déstabilise lorsqu'il surgit.

Deleuze et Guattari s'appuient sur les expériences avec des animaux menées en laboratoire par Henri Laborit pour montrer l'importance biologique des lignes de fuite chez l'animal. Plus récemment, Vinciane Despret (2012) a également démontré de quelle manière un certain nombre d'animaux déjouaient les expériences scientifiques en suivant leur propre ligne de fuite, à leur manière, montrant que les manières de fuir des animaux sont de véritables créations qui bouleversent les dispositifs prévus par les chercheur-e-s.

48

La ligne de fuite est une ligne active. Vincent Jacques indique que « la ligne de fuite, c'est le désir qui démonte complètement une machine pour en agencer une autre » (Jacques, 2014, p. 156). Dans cette perspective, ce qui est à faire n'est pas prescrit, les actions à réaliser ou les tâches à effectuer ne sont pas définies à l'avance. Nous sommes dans une posture d'expérimentation dans laquelle les problèmes, et les questions qu'ils soulèvent, sont esquissés, et les effets qu'ils produisent observés.

Il faut être attentif au fait que chaque ligne n'est pas bonne ou mauvaise en soi et qu'elle peut aussi contenir des dangers. Sur la ligne dure, le danger de la peur, qui pousse à vouloir toujours plus de rigidité, de règles et de repères qui rassurent et sécurisent. Sur la ligne de fuite, la menace de durcissement est présente en chacun de nous sous la forme de certitudes sur son rôle ou sa mission, ce qui peut avoir pour effet le renforcement de systèmes de contrôle et de normativité. Si son processus de création s'interrompt, alors le risque est qu'elle se transforme en ligne de destruction, dont le fascisme était pour Deleuze et Guattari un exemple extrême de transformation d'une ligne de fuite en une ligne de destruction. Pour se prémunir de ces dérives, ils proposent d'évaluer à

chaque pas son aptitude transformatrice dans la puissance d'agir des acteurs et actrices en présence et non dans leur capacité à entrer en « agencements » avec des lignes de destruction, des lignes de passion triste, des lignes de mort.

La ligne de fuite est une déterritorialisation, mais il s'agit d'une fuite active: c'est, pourrait-on dire, faire fuir un système ou des manières de faire pour découvrir d'autres mondes. Sur une ligne de fuite, il y a expérimentation, on crée du réel, on crée de la vie. Elle fait advenir des devenirs. Une minorité, par exemple, n'existe jamais toute faite, elle ne se constitue que sur des lignes de fuite qui constituent notamment sa manière d'avancer.

L'animation socioculturelle s'est historiquement construite comme « minorité » à l'intérieur du travail social. Elle s'est développée comme professionnalisation de l'éducation populaire qui s'était constituée depuis le début du XX^e siècle dans différents courants qui se sont tous intéressés aux rapports de pouvoir et aux inégalités sociales constituées par le politique. Dans ses pratiques, l'animation socioculturelle veut répondre à la revendication principale portée par l'éducation populaire, soit l'émancipation des publics par la pratique culturelle, à laquelle on reconnaît la capacité de changer la société. Cela amène à construire des modèles pédagogiques participatifs qui permettent, d'une part, de co-construire les projets avec les publics et, d'autre part, d'accorder une sensibilité et une attention particulière à la vie citoyenne dans une société en mouvement et en changement.

Pour penser ses pratiques, l'animation socioculturelle s'est notamment saisie des théories et des méthodologies de la participation inspirées par l'éducation populaire, mais aussi par les modèles d'action communautaire que sont la stratégie conscientisante de Paulo Freire et la stratégie conflictuelle de Saul Alinsky. Ces théories ont initié des pratiques, elles se sont concrétisées dans des dispositifs participatifs reposant sur l'horizontalité des rapports avec les publics et la considération que toute personne est porteuse de ressources et de désirs.

Ces manières de travailler se matérialisent dans un territoire. Au Vallon, ce sont des espaces de discussion et d'action permettant de faire ensemble, de rendre légitime et visible ce que l'on fait. Un certain nombre de lieux à disposition permettent d'organiser des événements très différents et plusieurs endroits dans le quartier peuvent

être investis pour organiser des activités ou des discussions. On peut nommer ces lieux des espaces d'émancipation dans lesquels les idées de l'équipe se territorialisent. Les professionnel·le·s indiquent par exemple que lors de la démarche participative initiée par la Ville de Lausanne, le groupe de suivi et l'association de quartier ont développé beaucoup de compétences dans ces espaces.

Au Vallon, les professionnel·le·s travaillent avec l'intention d'aller à la rencontre des publics. Cette intention fabrique un nouveau territoire dans lequel elle peut devenir concrète. Dans ce sens, elle peut être entendue comme une ritournelle qui demande aux professionnel·le·s d'être attentifs et attentives à ne pas penser à la place des gens, à ne pas catégoriser les personnes, à rester au plus proche d'elles. Les professionnel·le·s disent ne pas être identifié·e·s par les publics comme des agent·e·s institutionnel·le·s, même s'ils et elles travaillent pour l'institution qui les engage. Pour l'équipe, ceci est essentiellement dû aux postures qu'ils et elles adoptent et qui sont celles de la «convivialité et de la simplicité»⁴. Cela leur impose de prendre pour point de départ la réalité des habitant·e·s – y compris dans leurs idées, pas toujours partagées – et de créer des opportunités de rencontre sur un mode d'intervention flexible et ouvert. Un des animateurs explicite cette posture ainsi : «Il s'agit d'encourager une inversion des rôles stéréotypés : on ne délivre pas une prestation, mais on est au centre du mode relationnel en partageant et en agissant avec les personnes.»⁵ Les professionnel·le·s reconstruisent le problème de la prestation définie par le politique et l'institution et bâtissent un monde en déterritorialisant les idées habituelles de l'intervention, en suivant une ligne de fuite qui les place dans un mode d'intervention nouveau qui bouscule les routines. Cette ligne de fuite leur permet de ne pas se limiter à travailler dans les injonctions émises par le politique et l'institutionnel.

50

LA RITOURNELLE OU L'EXPRESSION D'UN TERRITOIRE

Les idées et les intentions des professionnel·le·s du Vallon s'expriment dans des énoncés pouvant être considérés comme des ritournelles au sens où Deleuze et Guattari l'entendent. La ritournelle est tout ce qui

⁴ Propos d'André Martins recueillis lors d'un entretien en 2019.

⁵ *Idem.*

permet l'expression d'un territoire ; elle est liée à celui-ci de façon dynamique. Une ritournelle, c'est une musique, une comptine, qui se répète, mais cela peut aussi être un motif que l'on se représente par une boucle ou une spirale. Une ritournelle peut se répéter à l'infini, mais son caractère dynamique permet de se l'approprier de différentes manières, elle n'est pas figée dans une définition unique, elle n'oblige pas à suivre un schéma de pensée. Il y a du mouvement dans la ritournelle, de la variation. Il ne s'agit pas ici d'une répétition incessante qui glisse vers un conditionnement ou qui fige dans une habitude ; la ritournelle propose de nouvelles possibilités.

Deleuze et Guattari (1980) définissent la ritournelle comme délimitation d'un territoire. Ils prennent l'exemple de l'enfant qui a peur et qui chante pour se rassurer. Chez l'enfant, la ritournelle permettrait ainsi de passer de la peur ou du chaos à un centre plus stable. Elle installerait peu à peu un rythme plus tranquille, un calme dans lequel quelque chose d'autre peut prendre place. Mais la peur ou le chaos peuvent aussi venir rompre le rythme : « Ce qu'il y a de commun au chaos et au rythme, c'est l'entre-deux » (Deleuze & Guattari, 1980, p. 385).

51

La ritournelle est aussi la création d'un chez-soi qui ne préexiste pas, qu'il faut organiser et stabiliser. La répétition organise notre centre en lui donnant des bases solides. Elle organise et structure également les mouvements de la pensée.

Le troisième aspect de la ritournelle est que ce territoire stabilisé ne peut pas rester éternellement ainsi et qu'à un moment donné, à l'image d'un cercle, nous l'entrouvrons :

« On l'ouvre, on laisse entrer quelqu'un ou bien on va soi-même au dehors, on s'élançe. On n'ouvre pas le cercle du côté où se pressent les anciennes forces du chaos, mais dans une autre région, créée par le cercle lui-même comme si le cercle tendait lui-même à s'ouvrir sur un futur, en fonction des forces en œuvre qu'il abrite. » (Deleuze & Guattari, 1980, p. 382)

Ces trois aspects de la ritournelle indiquent, d'une certaine manière, trois façons différentes de faire territoire. Faire territoire, c'est poser une limite du dedans et du dehors et cela implique un mouvement d'aller et retour. Nous quittons un territoire, nous y revenons, nous

le quittons définitivement, nous refaisons territoire. C'est pourquoi la ritournelle développe des lignes de force, elle oscille entre un milieu et un autre, elle est instable, elle n'est pas là pour rigidifier un rythme régulier qui emprisonne dans le milieu créé, mais pour créer de l'oscillation. Les concepts de déterritorialisation et de reterritorialisation proposent notamment de retrouver un centre connu et rassurant dans une situation de chaos. Cela peut se concrétiser par une ritournelle qui ramène dans un monde familier et qui crée un territoire connu.

Les discours sont aussi des ritournelles marquant des territoires « qui peuvent être, soit des institutions ou des espaces dans ces institutions, soit des espaces ou champs d'études ou de pensée » (de Jonckheere, 2010, p. 436). Une ritournelle permet aussi de définir l'espace dans lequel nous inscrivons notre pensée. Elle « dessine un espace, rassure, permet de s'orienter, de maîtriser le chaos, d'engager un mouvement doux, de danser ou de méditer. La pensée se glisse dans une mélodie qui accompagne celui qui l'entend » (Furlan & Ribaupierre, 2019, p. 48).

52 Les professionnel·le·s du Vallon ont ouvert le cercle pour inventer des ritournelles leur permettant de développer leur puissance d'agir en créant de nouveaux modes d'intervention. C'est une ritournelle qui leur permet de donner du sens, de comprendre, mais aussi de se lancer vers l'avenir, car la ritournelle, même si elle propose un retour, ne reste pas bloquée sur le passé, elle propose plutôt un retour de la répétition qui, pour Deleuze et Guattari (1980), se produit toujours avec des différences.

La mise en place d'un événement nommé les « apéros des possibles » et la transformation d'une fête de quartier en un événement de grande envergure constituent de nouveaux modes d'intervention illustrant la possibilité d'une reterritorialisation de leurs pratiques et de leurs pensées.

Le projet des « apéros du possible » a proposé aux habitant·e·s et aux acteurs et actrices du quartier de venir voir le plan d'affectation du nouveau quartier. Quatre « apéros débats », ouverts à la population du quartier ainsi qu'aux représentant·e·s et aux habitant·e·s de la Ville de Lausanne, ont permis de présenter ce plan. Ces débats ont eu pour conséquence la remise en question du plan partiel d'affectation élaboré dans la démarche participative initiée par la Ville, et l'émergence de

nouvelles propositions, ainsi que la mise en place d'un nouveau groupe de travail. Deux effets non négligeables ont suivi cette étape. Le premier a été la remise en question du travail effectué par le premier groupe de suivi et l'association de quartier. Le second a donné lieu à une redéfinition de la collaboration avec la Ville.

À cette étape, ce sont les habitant·e·s qui ont déterritorialisé l'entier de la démarche effectuée en remettant en question le plan d'affectation prévu. De leur côté, les professionnel·le·s se sont saisi·e·s de ce problème et l'ont construit à leur manière en rassemblant les différents acteurs et actrices, en permettant l'émergence des désaccords, en désamorçant les différends, en acceptant les questionnements de chacun·e pour trouver une issue favorable pour toutes et tous. En agissant ainsi, les professionnel·le·s ont permis de faire apparaître les problèmes concrets des gens. En asseyant tou·te·s les acteurs et actrices autour d'une table, ils et elles ont permis la reconnaissance du travail du premier groupe de suivi, mais également celle de la légitimité des habitant·e·s, qui ont pu se prononcer sur le plan d'affectation. Au bout de plusieurs mois, la Ville a accepté de remettre ce plan partiel d'affectation en discussion.

53

Dans une autre activité, l'équipe du Vallon s'est mise en réflexion pour construire le problème de la participation à sa manière. Afin de donner une multitude d'opportunités d'implication aux habitant·e·s et aux acteurs et actrices du quartier, l'équipe a décidé de transformer sa fête de quartier annuelle en une fête de quartier programmée sur un mois, événement de grande envergure nommé « O Vallon ». Comme l'indique l'un des animateurs, O Vallon, « ce sont des rendez-vous réguliers et variés à prix libre, une multitude de portes d'entrée, pas de barrière économique, la répétition des actions pour créer une habitude et peut-être ainsi une participation sur le long terme »⁶.

Dans cette reconstruction du problème de la participation, la fête de quartier traditionnelle sur un week-end est reterritorialisée pour permettre à chacun·e de prendre part et de faire sa part. L'implication semble augmentée lorsque l'habitude de fonctionner ensemble est avérée, lorsque le réseau entre les personnes a le temps de se constituer. Pour l'équipe, il s'agissait « d'accepter de s'engager dans quelque chose que l'on ne maîtrise pas complètement. Pour cela, il fallait faire

6 Propos d'André Martins recueillis lors d'un entretien en 2019.

confiance, embrasser la complexité, admettre qu'il y a différents niveaux d'implication et que les activités interdisciplinaires vont agir comme maillage pour créer le vivre-ensemble. »⁷

Cette reterritorialisation passe par l'investissement des espaces publics : il s'agit de se trouver là où les personnes vivent et passent, de visibilité les actions, de pouvoir expérimenter des lieux. Cela implique de porter « une posture professionnelle du risque, ça peut rater, ça peut ne pas marcher! »⁸. Nous pouvons constater qu'expérimenter de nouveaux formats d'activités permet de laisser des traces. C'est une tentative de répondre au problème de la participation, sans toutefois le résoudre afin de le laisser en questionnement dans les pratiques.

Nous pourrions dire que les professionnel·le·s, dans un processus de construction permanent, dans une posture de doute permanent, dans une posture d'expérimentation permanente, tentent de créer un modèle participatif en mettant en place des dispositifs spécifiques dans le quartier. En ce sens, le déplacement de la pensée par rapport à toutes les démarches participatives qui sont détournées par un certain nombre d'acteurs et actrices, parfois jusqu'à l'imposture, permet de reterritorialiser cette question en revenant aux fondamentaux de la participation, fondamentaux sur lesquels se sont construites les pratiques en animation socioculturelle.

Ce modèle participatif comprend un certain nombre d'éléments diversifiés, mais, surtout, il prend en compte les avantages et les inconvénients du temps long dans ce type de pratique. Le temps long est nécessaire pour construire la démocratie, mais peut aussi compromettre la transmission et la mémoire des événements. La réévaluation et la réorientation à chaque étape permet également de remodeliser la démarche participative. Vue ainsi, la participation n'est jamais une fin en soi, mais un processus pour construire la démocratie et la citoyenneté. Il s'agit que celles et ceux qui le souhaitent puissent avoir un rôle actif.

Les deux modes d'intervention (les apéros des possibles et O Vallon) que je viens de décrire peuvent être vus à la manière dont Deleuze et Guattari (1980) indiquent que le territoire est un acte qui affecte les milieux et les rythmes, qui les territorialise. L'importance est donnée à ce que le territoire produit, à ses effets sur les gens. Un

7 Propos d'André Martins recueillis lors d'un entretien en 2019.

8 *Idem.*

territoire délimite des espaces de vie, mais également des espaces de pensée, des espaces de désirs. Ce sont divers éléments hétérogènes qui tiennent ensemble dans un agencement, comme un son, une couleur, une posture, un geste, une parole, une idée, une pensée. L'agencement est ce qui fait tenir ensemble ces éléments dans un fonctionnement rhizomatique.

En botanique, le rhizome se différencie de la racine, qui est constituée d'une branche principale et de branches secondaires, donc hiérarchisées; le rhizome, au contraire, pousse par le milieu. Ramené au concept, le rhizome implique de penser dans la multiplicité, il permet un monde multiple, une pluralité. La pensée rhizomatique ne se laisse pas réduire à des dichotomies binaires, il s'agit de penser dans les relations, dans les rapports entre les choses. Penser rhizome, c'est penser dans les choses, entre les choses, parmi les choses, faire rhizome et non racine, faire la ligne et non le point: «Le concept de rhizome oblige la construction des problèmes de telle manière que tous les éléments des problèmes, quels qu'ils soient, sont connectés les uns avec les autres sans ordre de hiérarchie, d'importance ou de préséance» (de Jonckheere, 2010, p. 390). Ce qui a pour effet qu'il n'y ait jamais avoir de bonne forme ou de bonne structure qui s'impose, ni par le dehors, ni par le haut, et demande de se maintenir sans cesse dans l'expérimentation.

55

Les pratiques présentées ci-avant reterritorialisent leur champ d'action en proposant de nouveaux découpages: un mois d'activités plutôt qu'un jour de fête de quartier, la réouverture des débats sur le plan partiel d'affectation alors que le travail fait durant plusieurs années était terminé. De ce fait, elles font éclater la place accordée à ces pratiques par les autorités et ces nouveaux découpages ont des effets tant sur les relations avec les publics que sur les connaissances développées pour refonder ces espaces, mais également sur les relations avec les politiques et les instances institutionnelles.

Les professionnel·le·s construisent ici des événements singuliers qui interrogent le modèle d'action dans lequel ils et elles sont pris habituellement. Les repères sautent et, en reconstruisant les problèmes «à leur manière», de nouvelles activités, de nouvelles propositions sont amenées pour ancrer la participation dans le quartier. Mais, comme l'indique de Jonckheere, «s'ils doivent répondre à l'obligation de

construire des singularités, [...] ils ne déterminent pas d'en haut ce que doit être le monde ou certains de ses aspects. Leur mode d'existence est de s'actualiser en des événements singuliers posant problème et réclamant des solutions » (de Jonckheere, 2001, p. 221).

LA RITOURNELLE DE LA PARTICIPATION EN ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Depuis plusieurs années, la participation est l'un des objets sur lesquels je me suis penchée et qui m'a obligée à penser. Dans l'œuvre de Deleuze, l'importance de la participation au monde est partout présente, en lien avec la création de modes d'existence capables d'établir ou de rétablir le lien entre l'homme et le monde. Elle est également présente dans sa vision de l'art qui, pour lui, a une portée vitale, à savoir l'élargissement de notre participation au monde parce que l'art capte des forces qui nous seraient sans lui inaccessibles.

56

« Croire au monde c'est croire à ce qu'on y fait, ce qui implique toujours les autres, la collectivité » (Jacques, 2014, p. 107). Mais cela ne va pas de soi, car pour penser de nouveaux modes d'existence collectifs, « il faut se confronter à la résistance du réel » (*ibid.*, p. 108), mais aussi à notre capacité ou à notre incapacité à penser.

Ce qui oblige à penser, dit Stengers (2018), c'est la présence d'un problème qui rassemble les gens et les rend intelligents: il est alors nécessaire de cultiver les manières de faire et de penser ensemble. Par exemple, la constitution de groupes d'usagers a permis des transformations au sein du travail social et des rapports différents entre les intervenant-e-s et les personnes concernées. De la même manière, se mettre ensemble pour penser la question de la participation demande de penser dans les situations, de manière active.

Dans l'idée de « capacitation citoyenne » (Collectif Triangulación Kultural, 2012), l'individu et le groupe sont placés au centre des démarches et considérés comme les auteur-e-s de leurs propres transformations, dans un contexte et des processus collectifs. L'objectif est de comprendre les déterminants et les composantes d'une situation pour pouvoir construire le problème avant d'agir sur celui-ci. Il s'agit de faire récit ensemble, soit créer une narration pour légitimer les savoirs de chacun-e, croiser les points de vue, veiller à ne pas déformer

la parole exprimée. La nécessité d'un récit commun est également reconnue par Stengers lorsqu'elle écrit que « nous avons désespérément besoin d'autres histoires (...), des histoires racontant comment des situations peuvent être transformées lorsque ceux qui les subissent réussissent à les penser ensemble » (Stengers, 2009, p. 173).

Il s'agit alors d'apporter une contre-histoire au modèle dominant, ce qui permettra nécessairement un processus de transformation. L'équipe du Vallon tente d'expérimenter et de raconter un contre-modèle au modèle des démarches participatives imposées par le politique ou l'institutionnel.

En produisant une analyse partagée de la situation par un diagnostic participatif qui cartographie un état des lieux, en mettant en place des dispositifs adaptés à ce lieu et à ses acteurs et actrices, l'équipe du Vallon permet le déclenchement de la mobilisation. Les actions projetées sont structurées tout en restant dans la souplesse et l'expérimentation. Dans cette manière de faire, les professionnel·le·s occupent un rôle de « questionneurs » ou « questionneuses » et, vagabondant de champ en champ pour y revenir avec une compréhension différente, comme c'est toujours le cas avec les ritournelles, l'équipe s'empare de la participation pour la territorialiser en élargissant les possibles.

57

CONCLUSION

Les questions posées dans les pratiques observées concernent le devenir de la participation, qui est un des fondements du métier d'animateur ou animatrice socioculturelle. Il s'agit de comprendre comment les professionnel·le·s transforment le métier et sont transformé·e·s par lui. Dans une pratique, animateur ou animatrice socioculturelle se trouve toujours dans une situation qui le ou la fait penser. De fait, une situation force à penser, elle permet de se réapproprier les agirs du monde sur soi, ce sont souvent des moments dans lesquels nous nous sentons vivant·e·s, lorsque par exemple nous nous demandons: d'où tirons-nous nos forces? Avec qui pouvons-nous penser? Qu'est-ce qui nous fait hésiter?

La pensée pragmatiste permet de s'inscrire dans les interstices des institutions, du politique, des équipes parfois. Mais, en général, un interstice ne se crée pas, il s'impose, nous ne décidons pas non plus

de le créer, il est en lien avec « le sentir », c'est l'instant où nous nous disons : là existe une possibilité ! Il s'impose à nous. Stengers ajoute :

« Penser et hésiter, dans le sens de faire exister toutes les dimensions d'une situation. Et alors chacun devient expert, au sens d'avoir de l'expérience, d'apprendre de l'expérience. L'expertise n'est rien d'autre que de faire exister toutes les dimensions d'une situation qui devient alors une production collective de savoirs et d'expériences. » (Stengers, 2018)

58

Penser de manière pragmatiste, c'est être prêt-e à la fois à se fier à quelque chose, par exemple des bribes de modèles pour stabiliser son action, et à les remettre en question à tout moment. C'est pourquoi l'idée qui revient souvent dans les démarches participatives de créer une boîte à outils de la participation ne pourrait, à mon sens, que contribuer à figer, à trop stabiliser, à sécuriser et à renforcer le besoin de sécurité, ce qui est selon moi contre-indiqué dans les pratiques de l'animation socioculturelle. Dans la perspective de la pensée pragmatiste, nous pourrions dire que c'est au moment où le modèle cesse d'être fiable que l'on apprend quelque chose.

De manière générale, l'animation socioculturelle déborde sans cesse de ses territoires d'assignation et se fait rebelle parfois lorsqu'elle déterritorialise la place qu'on veut lui assigner quand il s'agit d'insérer, de prévenir ou de contrôler. De tout temps, l'animation socioculturelle a suivi des lignes de fuite face aux mots d'ordre qui, comme nous l'avons vu, peuvent aussi être qualifiés de ritournelles. Nous avons vu de quelle manière l'équipe du Vallon tente non seulement de suivre ces lignes de fuite, mais aussi d'en tirer profit pour reconstruire ses pratiques.

Le fonctionnement rhizomatique me semble fécond pour l'animation socioculturelle, car il permet de prendre en compte une multiplicité d'éléments très différents : culturels, sociaux, politiques, économiques, méthodologiques. Le rhizome « construit un tapis végétal qui évolue en surface pour recouvrir le plus largement un territoire, débordant sans cesse selon un mouvement que Deleuze et Guattari nomment déterritorialisation, en ce qu'il déborde tout territoire démarqué » (Martin, 2012, p. 63). L'animation socioculturelle a toujours abordé son territoire comme un espace dans lequel se confrontent des acteurs

et actrices dont les logiques d'action sont différentes et se jouent dans un réseau de contraintes et de ressources. Le rhizome est particulièrement intéressant comme concept éclairant cette idée, car tout rhizome « comprend des lignes de segmentarité d'après lesquelles il est stratifié, territorialisé, organisé, signifié, attribué, etc. ; mais aussi des lignes de déterritorialisation par lesquelles il fuit sans cesse » (Deleuze & Guattari, 1980, p. 16).

Une conception rhizomatique des pratiques se retrouve dans l'idée développée par Gillet (1995) lorsqu'il nous parle de modèle de stratégies doubles ou multiples qui, sur les terrains professionnels, se croisent et s'enchevêtrent. C'est la posture de l'animateur ou de l'animatrice stratège qui organise, qui combine, qui ruse pour relier ces différents territoires. En agissant ainsi, il ou elle territorialise, déterritorialise et reterritorialise constamment en agençant des hétérogènes. Il y a bien un devenir animateur ou animatrice stratège qui conjugue des hétérogènes dont aucun ne ressemble à l'autre, dont aucun n'imité l'autre, mais dont chacun pousse plus loin la ligne, forme une ligne de fuite, échappant ainsi au territoire prescrit pour créer des devenirs. En expérimentant un agencement d'idées, de relations, de circonstances, l'animateur ou l'animatrice serait un·e géographe des relations.

59

Lorsque l'on quitte un territoire ou qu'on le modifie, il y a toujours une reterritorialisation sur un autre territoire. Nous pouvons constater que dans les exemples des activités analysées au Vallon, les pratiques sont constamment en train de se déterritorialiser et de se reterritorialiser, ainsi, elles prennent une certaine autonomie et composent de nouveaux agencements et de nouvelles forces.

De manière plus générale, nous pouvons affirmer que les pratiques sont toujours liées à un territoire, qu'elles le constituent. Par exemple, une pratique liée à la participation et à la citoyenneté est territorialisée par des problèmes, des idées, des personnes, des lieux, des institutions, du politique, notamment. En définissant le problème et en donnant mandat aux animateurs ou animatrices socioculturelles d'agir pour renforcer la participation des publics, les instances décisionnelles émettent une ritournelle, ici dans le sens de « mot d'ordre », qui confisque ou envahit le territoire des professionnel·le·s et les oblige à reterritorialiser les problèmes à leur manière, ce qui est parfois très difficile. Au Vallon, nous avons pu observer que, dans la manière dont les

instances politiques territorialisent la question de la participation et dans la manière dont les professionnel·le·s reterritorialisent cette question, les logiques sont très différentes.

À partir de situations professionnelles, j'ai voulu démontrer de quelle manière des pratiques d'animation socioculturelle reconstruisent autrement les problèmes hérités du politique, du travail social ou de la formation pour répondre aux questions posées par la participation. Dans ces situations, nous avons pu voir que les lignes de fuite s'imposent dans l'activité parce que des détours sont nécessaires. Ceux-ci permettent aux professionnel·le·s de déterritorialiser la pensée, d'oser aller voir ailleurs, d'oser expérimenter d'autres manières d'agir.

L'IMPORTANCE DE LA CULTURE DANS LA PARTICIPATION LOCALE

LORENZO MALAGUERRA

RÉSUMÉ

61

La participation culturelle représente la dernière grande étape dans l'élargissement de l'accès à la culture. On trouve les fondements de cette approche dans les grandes théories politiques du début du XX^e siècle qui traitent de la question de la démocratie participative. Dans cet article, nous postulons que l'idée de participation est déjà présente dans le travail de certain-e-s artistes du siècle passé. Nous prenons l'exemple de deux artistes dont l'art est profondément lié à la place du « citoyen créateur » dans le monde : Joseph Beuys et Jochen Gerz. Il en ressort que la participation culturelle possède une dimension éthique dans sa fonction de réconciliation entre l'œuvre et le ou la citoyen-ne, entre la culture et le social. À travers une analyse de terrain sur les actions culturelles menées dans la ville de Monthey (VS), en Suisse, il est montré que la participation déploie ses plus grands effets à une échelle locale. Nous concluons en imaginant un futur qui fasse appel à davantage de décloisonnement des pratiques artistiques, ainsi qu'à une meilleure intégration des cultures populaires actuelles dans les institutions culturelles.

INTRODUCTION

La participation représente un aspect du secteur culturel en très fort développement. La Confédération suisse en fait d'ailleurs un des trois axes d'action stratégique sur lesquels reposera sa politique culturelle entre 2021 et 2024. Voici la définition de la notion de participation culturelle proposée par l'Office fédéral de la culture (OFC) :

« La participation culturelle consiste à stimuler les occasions de confrontation tant individuelle que collective avec la culture et à encourager tout un chacun à participer activement à la définition de ce qu'est la vie culturelle. Celui qui participe à la vie culturelle prend conscience de ses racines et développe sa propre identité culturelle, contribuant de la sorte à la diversité culturelle de la Suisse. » (Office fédéral de la culture, 2020)

62

Il est intéressant de se pencher brièvement sur cette définition, car elle dit deux choses importantes : la première est qu'il s'agit d'encourager la « confrontation » des citoyen·ne·s avec la culture ; la seconde est que ce qui fait culture est défini par tout un chacun. Le terme de « confrontation » est assez étonnant dans le contexte plutôt consensuel de la politique culturelle suisse – d'autant plus que la Confédération a un rôle subsidiaire en matière culturelle et a pour habitude d'user d'expressions mieux choisies. Le second point, qui rappelle que ce qui compose la vie culturelle doit être co-construit par celles et ceux qui y participent, nous offre une ouverture démocratique dans un domaine habituellement réservé aux « expert·e·s ». Selon la définition fédérale, la participation culturelle superpose en fait deux idées inconciliables : participer, ce serait d'un côté confronter la culture et le public mais, de l'autre, participer impliquerait une recherche de consensus dans ce qui définit le fait culturel. On verra plus tard que pour qu'il y ait participation, il nous semble essentiel qu'il y ait adhésion des citoyen·ne·s participant·e·s, la « confrontation » n'étant pas un moteur adéquat. L'OFC conclut que la personne qui vit la culture, qui la pratique, cultive et enrichit son identité personnelle ainsi que la place qu'elle occupe au sein de la communauté. Chacun·e est ainsi amené·e à fabriquer son

propre « miel » culturel, un miel qui enrichit de plus de saveur la diversité helvétique.

Notre but dans cet article est de creuser plus avant la notion de participation culturelle et de montrer qu'elle est un maillon important du développement local. Nous allons puiser à la fois dans la pratique de certains artistes dont le travail est bâti, pensé et réalisé autour de la participation, puis analyser, à travers plusieurs exemples, le cas d'une petite ville du chablais valaisan: Monthey. Mais, avant toute chose, tentons d'éclairer un peu mieux le concept de participation culturelle.

PARTICIPATION CULTURELLE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La participation culturelle représente la dernière grande étape dans l'élargissement de l'accès à la culture. On a longtemps parlé de « démocratisation culturelle » pour qualifier les efforts dans le domaine de l'accessibilité de la culture à toutes les couches de la population. Ces efforts sont allés de la décentralisation des institutions culturelles dans des régions périphériques à l'ensemble des dispositifs de médiation culturelle à destination de publics scolaires ou empêchés, par exemple. Avec la participation culturelle, on introduit un nouveau concept, celui de « démocratie culturelle », c'est-à-dire le fait que la culture ne va pas que dans un sens, de l'œuvre au public ou du haut vers le bas (Moroni & Bianco, 2016), mais que l'œuvre peut aussi être créée, imaginée, pensée par un public non professionnel (Arnaud *et al.*, 2015). Il existe donc, comme dans tout système démocratique, des degrés de participation plus ou moins importants selon les projets.

On trouve le fondement de la démocratie participative au début du XX^e siècle chez le philosophe John Dewey: « C'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert » (Dewey, 1927, p. 207). Basée sur l'idéal d'un·e citoyen·ne actif·ve et informé·e, où le politique tente de fonder des décisions sur l'adhésion et les connaissances de chacun·e, la participation culturelle cherche à créer des œuvres ou à diriger des institutions avec l'engagement, la réflexion et l'action de non-artistes.

Ainsi, au centre du jeu de la participation se trouve le couple formé par l'artiste et le citoyen. Différents exemples peuvent être cités: un

concours de photographie dont le jury est composé de non-professionnel·le·s, une programmation théâtrale associant les abonné·e·s de l'institution, la création d'une fresque sous la conduite d'un plasticien, un spectacle de danse créé et interprété par un groupe de non-danseurs et non-danseuses. On ne parle plus ici d'une « pratique amateur » par opposition à une « pratique professionnelle », mais d'un processus plus complexe, adapté à chaque projet, co-construit, qui va croissant sur l'échelle d'implication des participant·e·s (Brown & Novak-Leonard, 2011, p. 4). Le rôle de l'artiste dans ce contexte est mouvant, il ou elle peut en être le moteur tout comme en être totalement absent. Que cela soit un projet encadré par un·e professionnel·le qui guide le processus du début à la fin jusqu'à des œuvres entièrement créées par un groupe de citoyen·ne·s (les habitant·e·s d'un quartier, un groupe social déterminé, une classe d'âge, etc.), la participation culturelle représente un appel à de nouvelles formes de créativité et d'engagement citoyen.

L'ARTISTE ET LA PARTICIPATION

64

Avant d'aller plus avant, se pose une question légitime : quelle est la place de l'artiste et de l'œuvre d'art dans ce modèle ? Où est Van Gogh ? Que valent Banksy et Pina Bausch si ce qui fait culture est le fruit d'une expérience individuelle ou collective ? Une œuvre a-t-elle une valeur intrinsèque ou bien celle-ci n'est-elle que l'objet d'un consensus ? Prenons le cas presque caricatural de la chapelle Sixtine : en 1508, Michel-Ange reçoit une commande du pape Jules II pour repeindre la voûte de la chapelle Sixtine. Ce travail, dans son ensemble, lui prendra dix ans. L'artiste l'a réalisé en étant couché sur un échafaudage construit pour l'occasion. Une des images les plus parlantes et les plus connues est celle du doigt de Dieu touchant le doigt d'Adam ; on peut lire aussi cette image, symboliquement, comme le don de création que Dieu fit à Michel-Ange. Considérée comme une des œuvres majeures de l'histoire de l'art, cette fresque est aujourd'hui vue par 20 000 personnes par jour, à tel point que le Vatican songe à en limiter l'accès (Pullella, 2012).

Imaginons maintenant que le pape Jules II ait lu le « Message Culture 2021-2024 » de la Confédération et confie le mandat à un groupe de Romain·e·s tiré·e·s au sort parmi les habitant·e·s. On n'y aurait sans doute pas trouvé de peintres ni de génies particuliers, à moins que

Michel-Ange ne se trouve parmi eux par le plus grand des hasards. Quel aurait été le résultat? Sans doute une œuvre moins forte que celle du peintre, des hernies discales en série, des dépressions vu l'ampleur de la tâche, mais peut-être une réussite collective dans la construction du lien social autour d'un projet si ambitieux. Il se peut même que la presse de l'époque – s'il y avait eu une presse – aurait consacré davantage de pages à cet exploit collectif qu'au travail solitaire d'un artiste.

À travers cet exemple, certes extrême, il s'agit de relever que le champ artistique est composé d'artistes, d'œuvres, de chocs, de débats esthétiques et d'une histoire qui constitue un patrimoine commun d'une énorme importance. L'art existe en dehors du champ de la participation et l'État doit garantir absolument son existence et sa richesse. C'est là que réside la limite de la comparaison entre, d'une part, la participation culturelle et, d'autre part, la participation citoyenne dans le cadre démocratique: alors que l'absence de participation en démocratie signifie la dictature, cela n'est pas du tout le cas dans le domaine culturel, un·e artiste n'ayant ni la fonction ni le pouvoir d'un dictateur ou d'une dictatrice. Au contraire, il est tout à fait légitime, voire absolument nécessaire, de sauvegarder des espaces de non-participation dans le champ culturel. À elle seule, cette question pourrait faire l'objet d'un développement beaucoup plus conséquent que nous ne le ferons ici.

DEUX DÉMARCHES ARTISTIQUES PARTICIPATIVES: JOSEPH BEUYS ET JOCHEN GERZ

Nous allons maintenant évoquer deux artistes qui jouent sur la perméabilité des frontières entre art et participation; deux artistes qui considèrent qu'art et participation ne sont pas des démarches ennemies. Ceux-là mettent les citoyen·e·s au centre de leurs démarches artistiques. Ils ne sont pas du tout dans l'idée du génie solitaire, mais bien plutôt dans la reconnaissance du fait que l'art a une fonction sociale, libératrice, éveilleuse des consciences. Posons d'ailleurs comme postulat que l'idée de participation culturelle a pour origine l'art dit politique, c'est-à-dire l'art vu comme la possibilité de transformer le monde (Quiviger & Soubbotnik, 2014). À dessein, nous prenons en exemple deux artistes dont la démarche tant artistique que politique n'est pas

idéologique, au sens où ils ne défendent pas, à travers leurs œuvres, une vision du monde s'assimilant à un courant de pensée reconnaissable, à l'instar d'un Bertolt Brecht. Ces deux artistes sont Joseph Beuys et Jochen Gerz. Tous deux allemands, ils appartiennent à une génération de créateurs et créatrices dont le rapport au monde a été totalement bouleversé par la Deuxième Guerre mondiale. Cette dernière a amené les artistes à se positionner face à l'horreur et à l'absurdité du monde; ils et elles ont dû, en quelque sorte, repartir à zéro et, face aux abominations de la guerre, n'ont plus eu d'autre choix que d'inscrire leur art dans la réalité du monde (Bellet, 2008).

Le 16 mars 1944, Joseph Beuys, alors pilote de la Luftwaffe, s'écrase sur le front de Crimée et, selon la légende, est recueilli par des nomades tartares, qui lui sauvent la vie en le nourrissant de miel et en l'enveloppant dans des couvertures de feutre imprégnées de graisse. Plus tard, Beuys, toujours équipé de son chapeau en feutre, devient artiste et fonde sa pratique à la fois sur son autobiographie et sur un très fort engagement social, qu'il manifeste à travers de nombreuses performances et installations. Pour Joseph Beuys, l'art est la vie, l'art est une arme, l'art a le pouvoir de soigner la société. Il affirme que si chaque être humain utilise sa créativité, cela mènera l'humanité sur la voie de la liberté (Guilloux, 1994).

66

Une des œuvres emblématiques de Beuys s'intitule *Forces directrices d'une nouvelle société*, créée entre 1974 et 1977 (Beuys, 2020). L'œuvre se compose de cent tableaux noirs collés au sol et de trois chevaux. Elle est créée en réponse à l'invitation d'une exposition tenue à l'Institute for Contemporary Art à Londres, en 1974, qui s'intitule *Art into Society, Society into Art*. Cette exposition regroupe sept artistes et s'articule autour de plusieurs questions: l'art est-il un moteur de la réforme, voire de la révolution? Peut-il être utilisé comme un outil de transformation politique? (McNay, 2016). Joseph Beuys se distingue d'emblée par le fait qu'il décide d'être présent en permanence durant toute la durée de l'exposition. Il demande quatre, puis vingt, puis cent tableaux noirs, car son travail consiste à discuter avec le public quotidiennement et à noter le fruit de ces échanges sur les tableaux. Quand un tableau est rempli, il le jette et le colle au sol, remplissant peu à peu toute la salle d'exposition. Au fil des jours et des échanges, se construit une pensée qui est vraiment le résultat d'une construction partagée

avec le public et qui permet simultanément d'éclairer l'œuvre entière de l'artiste. Son objectif est d'associer un grand nombre de personnes à ce processus de réflexion, personnes qui sont amenées à s'interroger, qui réfléchissent avec lui et qui prennent part pleinement à la vie de la société. Il est intéressant aussi de noter que Beuys fait partie d'une génération d'artistes qui se servent de matériaux divers pour réaliser leurs travaux et qui investissent les musées bien davantage qu'ils et elles n'y exposent (Dos Santos, 2017). Les matériaux eux-mêmes ne sont plus nobles : prélevés dans le quotidien, ils se « démocratisent » et contribuent à un accès décomplexé de l'art par le public. Ces artistes, qui fondent eux-mêmes plusieurs courants, ouvrent la voie à une participation citoyenne active par le biais de l'art. Celui-ci devient alors un acte militant, un acte de libération de la parole et de la connaissance. Ce qui est démocratisé ou remis en cause, ce n'est pas seulement l'institution du musée, mais également le statut de l'artiste : qui est qualifié pour créer ? À cette question, Joseph Beuys répond sans hésiter : chacun·e d'entre nous.

À cet égard, l'exemple de Jochen Gerz est également très parlant. Il inscrit son travail artistique dans l'espace public, ce qui est un aspect très important dans la participation culturelle. On a vu avec Beuys que celui-ci mettait en danger les musées, en prenant de la place, en étirant ses œuvres pour en faire des objets volumineux. Mais à la fin du siècle passé, l'art explose littéralement les murs des institutions culturelles pour investir l'espace urbain. C'est ainsi qu'au début des années 1990, Jochen Gerz entreprend clandestinement, avec l'aide de ses étudiant·e·s de l'école des beaux-arts de Sarrebruck, de desceller illégalement les pavés de la place historique du château, ancien quartier général de la Gestapo devenu siège du parlement régional. Sous chaque pavé, il inscrit le nom d'un cimetière juif d'Allemagne d'avant-guerre et le remet en place. L'inscription demeure invisible, puisque tournée contre terre, d'où le nom de cette intervention artistique : *2146 Pierres, Monument contre le racisme ou Le Monument invisible*. Cette liste des cimetières juifs, qu'il n'a pas été facile de rassembler, est le résultat de l'invitation faite par l'artiste et ses étudiant·e·s aux 66 communautés juives d'Allemagne (RDA incluse) de mettre à disposition les noms de leurs cimetières, très souvent disparus. Cette œuvre invisible témoigne, non de la mémoire, mais de l'oubli, de l'effacement, car la plupart de ces

cimetières ont disparu. Bien que le travail ait été mené en secret et illégalement au début, il a été par la suite « commissionné » a posteriori par le Parlement régional de la Sarre. Le 23 mai 1993, la place du château est officiellement baptisée *Place du Monument invisible*. Ce sera le seul indice visible de la présence d'une œuvre qu'on arpente sans repère.

Apparaît ici une dimension essentielle : l'art possède une qualité curative et réconciliatrice. Que ce soit dans les performances de Beuys ou dans les installations invisibles de Gerz, il existe une recherche de dialogue entre l'artiste et le public, entre l'œuvre et les personnes qui en sont réceptrices, une contribution à la construction d'une identité individuelle et collective. Ce dialogue peut être furieusement recherché, à l'image d'un Joseph Beuys interpellant avec fougue ses auditeurs et auditrices. Il peut aussi se révéler beaucoup plus subtil, mais pas moins puissant, quand il joue sur l'invisible, le non-dit, l'ironique (le pavé étant cet objet qu'on foule au pied, mais qu'on peut aussi lancer) ou l'illégal, comme c'est le cas dans *Le Monument invisible* de Jochen Gerz.

68

Dans ces deux exemples, qui font appel à de forts degrés de participation, c'est la réconciliation – bien plus que la confrontation – qui fonde le rapport entre l'œuvre et le citoyen. On se rend bien compte que pour obtenir l'adhésion d'un groupe à participer, l'objectif final ne réside pas dans le conflit ou la rupture, mais doit aboutir à une résolution, à une plus-value éthique dont l'art est le vecteur. Participer, c'est trouver sa place au sein d'une communauté, c'est apporter une contribution à l'amélioration de la société, c'est aussi la source d'un épanouissement personnel qu'il ne faut pas négliger. La participation culturelle offre la possibilité d'un autre regard sur le monde grâce à un pas de côté poétique par rapport au monde tel qu'il existe et tel qu'on le pratique quotidiennement. Pour la plupart des gens, la participation est une espèce de bulle extraordinaire et éphémère, parfois unique dans une vie, mais dont l'expérience n'en demeure pas moins marquante et significative pour soi-même (Arnaud *et al.*, 2015). La participation culturelle relève donc bien d'un projet politique tout autant que d'une ouverture existentielle, d'un art démocratique qui passe par la création collective d'une œuvre poétique.

L'EXEMPLE DE MONTHEY

À Monthey, petite ville du Chablais valaisan de 18 000 habitant·e·s, la politique culturelle est basée à la fois sur une démarche participative plutôt que prescriptive et sur une vision sensible du territoire que l'on pourrait qualifier de poétique et ludique. Premièrement, cette politique considère la ville comme un territoire de tous les possibles, un terrain de jeu dans lequel les citoyens sont incités à s'exprimer et à développer leur créativité. Deuxièmement, elle accorde une large place aux initiatives des artistes et à des groupes de personnes qui orientent et qui renforcent, de façon naturelle ou surprenante parfois, les caractéristiques culturelles de la ville; il s'agit surtout de ne pas chercher à forcer le développement de tel ou tel secteur artistique pour positionner la ville culturellement dans une démarche de marketing urbain. Troisièmement, elle vise à éclairer le quotidien par de multiples actions qui font entrer l'art dans la vie intime des habitant·e·s.

Une des caractéristiques de la ville de Monthey est d'être une cité industrielle qui a généré, au fil des transformations urbaines, des espaces vides. Monthey n'a pas les mêmes moyens que les grandes villes de l'Arc lémanique en termes de subventions et de possibilités d'investissements dans le domaine culturel. Mais elle est riche en lieux: les anciennes halles industrielles Giovanola, un cinéma désaffecté, des maisons et des locaux commerciaux en attente d'être occupés, parmi d'autres. Cette caractéristique territoriale permet à Monthey de cultiver un terreau artistique très fertile en mettant ces espaces à disposition des artistes et des associations culturelles (la Fabrik H2, le Kremlin, la Maison Blanche, Foucoupe, etc.). À une autre échelle, le tissu urbain montheyan peut se rapprocher d'une ville comme Nantes, qui a su reconvertir des fabriques et des quartiers entiers pour des entreprises culturelles au sens large.

La politique culturelle montheyenne mise sur l'intelligence collective des acteurs et actrices en présence. En cherchant à guider de façon trop contraignante l'accès à des espaces pour les artistes et en proposant des modes de subventionnement complexes qui peuvent décourager les artistes, le risque est grand d'empêcher l'apparition d'une vie culturelle riche bien que parfois désordonnée. C'est exactement ce qui s'est passé à Genève au tournant des années 2000 quand

tous les squats de la ville, hauts lieux de la contre-culture genevoise, ont été fermés sur décision des autorités. Les phénomènes de désertification nocturne, de disparition des espaces pour la jeunesse et pour les artistes ont été si importants que le *New York Times* y a consacré un article qui demandait où était passé le rayonnement culturel de Genève (Saltmarsh, 2011). De là, pour la Ville de Monthey, cette ligne de conduite qui consiste à dire qu'une bonne politique culturelle doit montrer de la bienveillance vis-à-vis des initiatives personnelles, de la marge et du désordre. Le mot-clé de cette politique est la participation.

Dans les années 1990, Monthey a été surnommée, sans qu'on puisse en trouver la source, la « Liverpool du Chablais », une très jolie façon de dire que des dizaines de groupes de musique actuelle s'y font et s'y défont en permanence. Peu subventionnés, peu organisés, échappant à toute possibilité de recensement, ces groupes de musique ont été et sont très importants dans le positionnement culturel de la ville et dans le dynamisme de sa vie nocturne.

70

Parmi les lieux qui ont émergé de ce foisonnement, la salle du Pont Rouge (Veaudoux à l'origine), située en bordure de la ville et en lisière du site chimique, est devenue depuis sa création, en 1997, une des principales salles de musique actuelle en Suisse romande. Cette réputation s'est bâtie sur une vingtaine d'années. Le projet du Pont Rouge s'est affirmé sur plusieurs axes : inscrire la salle dans un circuit international des tournées de groupes metal, électro, rap, etc. ; viser le public jeune des 16-30 ans ; être un lieu de résidences et de répétitions pour les groupes de la région ; former une équipe de jeunes bénévoles habitant dans la ville et les alentours capables d'assurer la gestion du bar et d'événements thématiques (plus de 60 bénévoles à l'heure actuelle). Ces jeunes bénévoles forment une communauté, font connaître la salle, acquièrent des compétences et contribuent à faire exister un lieu qui, sans leur participation, ne pourrait survivre. Le Pont Rouge est aussi devenu le point de rencontre de plusieurs activités socioculturelles et commerciales, comme une friperie qui se tient là ponctuellement et qui connaît une forte fréquentation. C'est un élément important qui renforce la participation : un espace culturel, pour autant qu'il ne soit pas verrouillé sur ses missions et qu'il en laisse la possibilité, peut être un lieu où s'inventent de façon spontanée des activités créatrices.

Un autre exemple est la création du Mirage, une buvette d'été dans un grand jardin, qui propose un programme d'animations durant les mois de juillet et d'août. À l'origine de cette initiative, un ensemble de personnes attachées au projet de la Maison Blanche, un espace dédié au *coworking* et aux jeunes entreprises créatives de la ville. L'intention première du Mirage était d'offrir des animations originales dans une ville plutôt morne durant l'été: pétanque, badminton, cours de danse, yoga, activités pour les enfants, bar, etc. Au fur et à mesure des trois éditions organisées, ce projet a attiré de nombreux artistes et associations qui ont proposé de façon spontanée l'organisation de concerts et de projections de films, des performances de danse et de théâtre, et des lectures. La Ville de Monthey a mis à disposition la maison (la Maison Blanche), le jardin (le Mirage) ainsi qu'une subvention permettant de rendre le projet viable. Avec l'arrivée de nombreux acteurs et actrices culturelles dans l'animation estivale du Mirage, le service culturel de la Ville a été sollicité pour apporter un soutien et un accompagnement vers une nouvelle formule, orientée davantage sur l'idée d'un festival d'été permanent.

Monthey est également le lieu d'une expérience unique, en forme d'utopie réalisée. Au sein de l'hôpital psychiatrique de Malévoz existe un espace culturel constitué d'un théâtre, d'ateliers pour les artistes et les patient·e·s, d'une galerie d'art et de plusieurs chambres qui permettent d'accueillir des artistes en résidence. Ce projet a été créé en 2009 par le sociologue Gabriel Bender, qui en assure encore aujourd'hui la direction. Ce projet est soutenu financièrement par l'Hôpital du Valais et la Ville de Monthey, parmi d'autres partenaires, et collabore avec le Théâtre du Crochetan, qui y programme régulièrement des artistes en résidence. Les artistes créent et vivent au milieu des patient·e·s, qui ont tout loisir d'aller et venir dans les espaces de ce quartier culturel, s'installent à une table dans la petite buvette, lisent un livre qu'ils ont trouvé dans la bibliothèque attenante ou entament une conversation avec une troupe de théâtre. La porosité des espaces et des publics est une des marques de fabrique de cette expérience culturelle. Les patient·e·s ont la possibilité de travailler avec des artistes au sein d'ateliers qui leur sont dédiés et il leur arrive même d'être intégré·e·s à part entière dans des spectacles créés sur place. Il s'agit d'un projet de participation culturelle extrêmement abouti. Outre

l'aspect assez spectaculaire de voir des artistes travailler et côtoyer des patient·e·s atteint·e·s dans leur santé psychique, le lieu se caractérise par sa plasticité, s'adapte au hasard des présences et met en valeur une créativité partagée.

Il existe un autre projet, né à Monthey mais qui essaime aujourd'hui dans plusieurs villes de Suisse romande : « D'écrire ma ville ». Imaginée par l'autrice Abigail Seran, cette expérience d'écriture participative est menée autour du territoire et de la mémoire qui s'y rattache. Le but est qu'au travers de récits personnels, de lieux, de personnalités, d'anecdotes et de souvenirs soit saisie la mémoire vive et subjective d'une ville afin d'en dresser un portrait polyphonique. Pour permettre aux gens de franchir la barrière de l'écriture – qui existe pour beaucoup de monde –, des accompagnateurs-écrivains et des accompagnatrices-écrivaines les aident à coucher leurs histoires sur le papier. Ce qui est intéressant dans ce cas précis, c'est le fait que cette démarche se décline en plusieurs activités : la lecture publique des textes écrits lors de différents événements, l'échange et le débat autour de souvenirs partagés ou au contraire d'histoires que l'on découvre, la constitution d'une identité commune par l'écriture et par la discussion qui renforce la communauté locale, l'acquisition d'une compétence fondamentale, celle de raconter une histoire par écrit, et la levée des inhibitions personnelles liées à l'écriture.

72

« D'écrire ma ville » a vu le jour lors d'un festival intitulé Hik et Nunk (clin d'œil à la locution latine *hic et nunc*, « ici et maintenant »), qui a lui-même émergé d'une réflexion suscitée par deux constats a priori assez éloignés l'un de l'autre. Le premier constat est que les commerçant·e·s montheysan·ne·s exprimaient souvent leur mécontentement face aux manifestations qui se déroulaient en ville (le sentiment de ne pas être impliqué·e·s dans la conception et dans l'organisation des événements, le fait de subir des nuisances liées, par exemple, à l'interruption du trafic et d'autres choses). Le second constat est que les habitant·e·s avaient une méconnaissance de la scène artistique locale pour deux raisons principales : plusieurs artistes de Monthey se produisaient davantage à l'étranger que dans leur ville d'origine, et leur public cible était souvent spécialisé (musique électronique, danse contemporaine, danse de rue, hip-hop). Il résultait de cela que la scène locale était assez invisible aux yeux d'une grande partie des habitant·e·s. Pour tenter,

non pas de résoudre ces deux questions, mais d'y apporter un début de réponse, l'idée a été d'associer les commerçant·e·s et les artistes montheysan·ne·s dans le cadre d'un festival urbain organisé conjointement par le service culturel et par l'Association des commerçants. Pour ce faire, une quarantaine d'artistes domicilié·e·s ou travaillant en ville de Monthey ont été sollicité·e·s et mandaté·e·s pour créer des objets artistiques de petit format (en termes de durée et de coût) : un spectacle, un concert, une installation d'art plastique ou une performance éphémère. Avec une contrainte supplémentaire : celle de n'utiliser que des lieux non culturels (commerces, cafés, restaurants, centres commerciaux, cages d'escalier, etc.). De fait, il s'est avéré que ces contraintes n'ont pas été des freins, mais ont constitué de réels moteurs d'inspiration.

Au-delà du succès public, qui a dépassé toutes les attentes, Hik et Nunk a permis de relier des groupes sociaux assez étanches : le service culturel de la Ville, les habitant·e·s, les commerçant·e·s et les artistes ont été réuni·e·s autour de la fierté d'avoir créé un objet commun. Le festival a rendu concrète l'idée que la culture a un fort pouvoir de rassemblement et qu'elle dépasse les clivages. En associant des habitant·e·s à des créations originales, Hik et Nunk a aussi montré que tout un chacun a les capacités d'être un créateur ou une créatrice. D'une certaine manière, Joseph Beuys a été mis en musique.

73

DE LA PARTICIPATION À L'ÉCOLOGIE CULTURELLE

La culture possède une dimension globale, elle a des implications économiques, sociales et existentielles dont il est difficile de saisir pleinement la chaîne des causes et des effets. La richesse de la culture se révèle dans la beauté des formes et dans l'action : réfléchir ensemble à l'aménagement du territoire en dessinant sur un tableau, s'amuser dans une fête de quartier au son d'un orchestre improvisé, manifester son indignation par une performance, apprécier une photographie ou être ému·e par un spectacle de danse, tout cela est culturel. Il existe bien une écologie culturelle qui crée ses écosystèmes, entretient sa biodiversité, voit apparaître et disparaître des espèces rares. La culture déteste les monocultures et le rôle d'une politique culturelle est d'entretenir un paysage le plus riche possible, avec l'ensemble de ses acteurs et actrices, artistes et citoyen·ne·s. Il convient de chercher encore et

toujours à décompartmenter les pratiques artistiques, à les faire dialoguer de façon dynamique. Il s'agit d'encourager la participation, mais également de chérir toutes les pratiques artistiques, y compris celles qui requièrent de la solitude, du temps et de l'espace. Il faut penser à cette part du public qui ne désire pas autre chose que de jouir de la culture ou de la consommer ponctuellement. En somme, il convient de prendre soin d'un terrain qui se développe à son rythme, avec ses propres logiques, et qui évolue bien mieux lorsque la confiance lui est accordée plutôt que quand des lignes trop directrices lui sont imposées.

L'art est de nature imprévisible, il est impossible d'en dessiner les futurs contours, même à court terme. Son imprévisibilité fait sa richesse et permet de vivre des aventures à chaque fois différentes entre l'œuvre et le public. Concluons par ces mots de Jochen Gerz: « L'art est un prétexte qui me permet de chercher la singularité de la vie. » Souhaitons que nous trouvions chacun-e ce qui nous rend vivant-e.

CHAPITRE IV

LES ROHINGYAS, UNE COMMUNAUTÉ « APATRIDE » : TERRITOIRES, CONTEXTE POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MANISH K. JHA

75

RÉSUMÉ

Dans le contexte des interactions complexes entre ethnicité, identité et citoyenneté, de nombreuses communautés font l'expérience de violences et de vulnérabilités sans précédent. L'existence et les circonstances vécues actuellement par une de ces communautés dont le statut est contesté, celle des Rohingyas, sont un exemple frappant d'une attaque frontale envers l'identité, la culture et l'histoire de la communauté concernée. La violence et les persécutions perpétrées par l'État ont forcé les Rohingyas à fuir le Myanmar, leur pays d'origine. Une communauté de plus d'un million de personnes, à qui la reconnaissance d'un statut de réfugié-e ou de requérant-e d'asile a été refusée partout dans le monde, est devenue « apatride » et vit dans des conditions d'extrême précarité dans des camps au Bangladesh. Le présent article explore les thèmes suivants: quels rôles les questions d'identité, d'ethnicité et de contexte politique jouent-elles dans l'approche de communautés minoritaires marginalisées? Quels défis complexes ces situations posent-elles pour le travail social communautaire – et quelles approches le travail communautaire peut-il utiliser pour surmonter ces défis? L'article explique

comment les spécificités du contexte socioculturel présentent des défis pour les travailleuses et travailleurs sociaux communautaires tentant de faire usage d'approches classiques. Basé sur des entretiens avec des personnes ressources (coordinateurs d'interventions humanitaires, leaders de la communauté rohingya, personnes résidant dans les camps et membres de la population locale), ainsi que sur un examen des sources documentaires existantes, le présent article met en lumière la nature et les caractéristiques du travail communautaire accompli par des intervenant·e·s venant de disciplines diverses.

INTRODUCTION

76

Le développement communautaire est un terme à la définition peu formalisée, qui est utilisé pour décrire des approches diverses. La multiplicité de ses acceptions, en termes conceptuels aussi bien que pratiques, découle de la diversification qui caractérise le champ de la participation des communautés elles-mêmes dans les projets de développement communautaire (Walzer, 2010). La voie suivie par le développement communautaire a été mouvementée, car elle est marquée par le potentiel d'évolution radicale qu'il implique. Même dans les périodes durant lesquelles les idéologies progressistes ont joué un rôle moins dominant dans le développement communautaire, celui-ci a toujours représenté des processus et des objectifs fondés sur la recherche de l'équité et de la justice. Au cours des dernières décennies, nous avons constaté à la fois un élargissement et un resserrement dans notre compréhension du potentiel transformatif de la « communauté » ; ces changements nécessitent à leur tour un examen attentif des attentes sociétales envers le développement communautaire, ainsi que de ses caractéristiques. Dans son acception usuelle, le développement communautaire est conçu comme fondé sur un prérequis d'ancrage territorial. Avec l'inclusion d'éléments culturels, identitaires et d'autres traits spécifiques dans la définition de la communauté, la signification de termes tels que « territoire » et « développement communautaire » a été, à la fois conceptuellement et empiriquement, élargie et enrichie.

Sur la base d'une analyse du quotidien et du contexte de vie des membres d'une communauté piégée dans une situation de conflit, le présent article examine comment la notion de territoire, avec son

arrière-plan de contextes et de caractéristiques performatives diverses, présente des obstacles pour les migrant·e·s fuyant des persécutions. L'article examine les questions suivantes : quelles sont les contestations et les contextes spécifiques qui mènent à des conflits ethniques rendant des communautés apatrides ? Comment l'État a-t-il attribué une identité sociopolitique aux Rohingyas dans le cadre de l'histoire du Myanmar ? Quels rôles l'identité, l'ethnicité et la politique jouent-elles dans la réponse aux besoins et aux préoccupations de communautés marginalisées ? Quels défis ces éléments posent-ils au travail communautaire, et comment cette approche peut-elle tenter de faire face à ces défis ?

L'article décrit tout d'abord les vies et les circonstances du quotidien d'une communauté rohingya marginalisée prise dans un conflit ethnique, et les place dans le contexte de l'exode des Rohingyas ayant fui vers le Bangladesh. Sur la base d'entretiens avec des leaders de la communauté ainsi qu'avec un grand nombre de professionnel·le·s actifs et actives dans l'aide humanitaire, l'article met en lumière la nature et les spécificités du travail communautaire entrepris par des personnes venant de parcours professionnels diversifiés. Dans la situation actuelle de crise humanitaire et de vide juridique, l'article éclaire la situation réelle de la communauté apatride des Rohingyas, qui jette une lumière crue sur la nature complexe du contexte territorial du travail communautaire.

77

MÉTHODOLOGIE

L'article est tiré d'une recherche qui a fait usage d'une large gamme de données. L'étude a débuté par un examen de sources documentaires, à savoir la littérature scientifique et les rapports d'équipes d'investigation sur le terrain au sujet de la persécution constante et de l'exil forcé des Rohingyas. Ma recherche empirique est basée sur des entretiens avec des leaders de la communauté, des discussions en focus group avec des résident·e·s d'un camp et des intervenant·e·s des agences internationales fournissant de l'aide humanitaire, ainsi que des interactions informelles avec la communauté locale au Bangladesh. Au vu du fait que la vie quotidienne se déroule dans un contexte de restrictions structurelles, de violence, d'exclusion sociale et d'absence de travail rémunéré (Turner, 2016), la sélection des participants, des traducteurs et même des infor-

mateurs privilégiés incorpore dès l'abord des considérations éthiques. Du fait de la nature du conflit et des limitations d'accès aux camps, l'étude n'a impliqué, en tant que participant·e·s, que des leaders de la communauté et des résident·e·s du camp identifiés au sein de la communauté rohingya. Dans un environnement caractérisé par la suspicion et l'absence de confiance, l'identification de leaders de la communauté s'est basée sur des informations transmises par les ONG locales. Cependant, cette identification d'interlocuteurs et d'interlocutrices privilégié·e·s a été vérifiée et approuvée par le réseau local d'ONG internationales, par le district ainsi que par l'administration du camp. L'observation de la vie quotidienne du camp, de l'accès aux prestations et des interactions entre résidents du camp et intervenant·e·s des ONG a été complétée et mise en lien avec des entretiens individuels avec des leaders de la communauté rohingya, des discussions de groupe avec des résident·e·s du camp et une série de dialogues formels et informels avec des dirigeants des organisations humanitaires locales et internationales impliquées dans les interventions dans le district de Cox's Bazar, ainsi qu'un bref échange avec trois personnes issues de la communauté d'accueil locale.

Même si l'auteur n'était pas directement impliqué dans le travail communautaire avec les Rohingyas, son expérience professionnelle d'enseignant et chercheur en organisation communautaire durant deux décennies, ainsi que son implication de terrain locale et internationale au cours de crises humanitaires causées par les tsunamis dans l'océan Indien, les tremblements de terre, cyclones, sécheresses et inondations en Asie du Sud, ont été précieuses. Les relations existantes de l'auteur avec plusieurs intervenant·e·s clés occupant des postes à responsabilité dans la réponse humanitaire se sont avérées extrêmement utiles pour pouvoir accéder au terrain dans un contexte aussi complexe.

IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ CONTESTÉES : LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ APATRIDE

Le phénomène de la migration et les expériences qui y sont liées font débat. Nous vivons à « l'ère des migrations », âge dans lequel la mobilité des peuples d'un lieu à un autre est soit célébrée, soit mise en question. L'échelle de ces mouvements de population est immense, et ceux-ci concernent divers types de migrant·e·s – réfugié·e·s, immigrant·e·s

illégaux ou illégales, migrant·e·s économiques, réfugié·e·s du climat et des changements environnementaux, personnes déplacées dans leurs propres pays, demandeurs et demandeuses d'asile, hommes, femmes et enfants victimes de la traite des êtres humains, personnes fuyant la guerre, la violence et les catastrophes naturelles, etc. (Jha, 2019). Le caractère complexe des processus migratoires s'avère encore bien plus problématique dans les situations de conflits ethniques. Nous rencontrons fréquemment des problèmes qui contraignent certaines communautés ethniques à fuir et qui, dans certains cas, ont pour conséquence que ces populations vulnérables deviennent apatrides. Le nombre de personnes ayant dû fuir leur patrie augmente de manière exponentielle ; il est aujourd'hui de 65 millions dans le monde (United Nations High Commissioner for Refugees, 2016), et un grand nombre de ces personnes sont privées de tout port d'attache. La condition des personnes apatrides est définie par le fait qu'elles sont non désirées et non reconnues ; leur vie devient ainsi une vie « à la limite ». Dans une telle situation, Samaddar attend de la législation internationale qu'elle se positionne sur ces réalités fracturées et éclatées, qui ont pour effet de montrer à la société les limites des connaissances établies qui définissent des institutions telles que les frontières, l'État, la citoyenneté, les droits, l'intervention humanitaire, la Constitution, etc. (Samaddar, 2016, p. xi). Nous allons prendre la mesure de ces existences marquées par le « manque » et par la réalité du déplacement forcé à travers l'examen des thèmes de l'identité, de la citoyenneté et des frontières.

Un des déplacements forcés de population les plus significatifs et les plus rapides, celui des Rohingyas du Myanmar, met en lumière les profondes racines historiques du conflit dans l'État de Rakhine. La nation du Myanmar, en Asie du Sud-Est, comprend l'État de Rakhine (connu sous le nom d'État d'Arakan jusqu'en 1989), une région contiguë avec le Bangladesh au nord et la baie du Bengale à l'ouest (Munir, 2017). En plus de nombreux petits groupes ethniques, deux populations de taille significative y vivent : les Rohingyas et les Rakhines. Le gouvernement du Myanmar refuse de reconnaître le terme Rohingya, et appelle les membres de cette communauté des Bengalais·e·s ou des Bangladais·e·s. En plus d'une longue histoire de contestations concernant l'identité des communautés en présence, un facteur important du passé colonial du Myanmar concerne la politique britannique visant à « diviser pour

régner », qui a fait éclater des tensions ethniques entre diverses communautés durant la période coloniale (Farzana, 2016). Les conditions politiques et sociales découlant de la colonisation britannique finirent par mener à l'apparition de mouvements d'indépendance indigènes. Cependant, les Britanniques ont exploité les aspirations des minorités dans leur propre intérêt, et ont abandonné ces dernières quand ils n'en ont plus eu besoin (*ibid.*, p. 287). Il semblerait qu'avant 1947, plusieurs représentants des musulman·e·s rohingyas aient plaidé auprès des Britanniques afin d'obtenir que l'État d'Arakan soit incorporé au Pakistan (oriental) plutôt qu'à la Birmanie, mais ils ne l'ont pas obtenu (Tinker, 1957, p. 34).

Les historiens nous informent que durant la période coloniale, en 1931, les statisticiens avaient catégorisé la population de la Birmanie en 15 « races indigènes » et 135 « sous-groupes raciaux », sans que les Rohingyas soient identifiés spécifiquement. L'État du Myanmar durant l'ère post-coloniale a joué un rôle prépondérant dans la division des communautés entre « nous » et « les autres ». Le gouvernement a introduit des différences entre groupes sociaux, identifiant les Rohingyas comme « les autres ». Ce « nous » renvoie à une représentation d'une population homogène, perçue comme ayant une culture, une langue et une religion communes. Les minorités religieuses telles que les Rohingyas ont été reléguées à un statut de groupe « autre », donc inférieur. Les Birman·e·s voyaient les Rohingyas comme des ennemi·e·s ayant collaboré avec le pouvoir colonial britannique, et par conséquent les considéraient comme incapables de participer à la promotion d'un sens de solidarité nationale (Farzana, 2016, p. 288). La Constitution de septembre 1947 était rédigée de manière explicitement discriminatoire, et l'exclusion ethnique a ensuite encore été codifiée par le biais d'un amendement constitutionnel.

Les tensions entre le gouvernement et les Rohingyas se sont intensifiées après l'indépendance de la Birmanie; le Parti socialiste birman a pris le pouvoir et démantelé les organisations politiques et sociales des Rohingyas en 1962. En 1977, l'armée a enregistré tous les citoyen·ne·s en prévision d'un recensement national, qui s'est révélé exclure les Rohingyas; en conséquence, plus de 200 000 Rohingyas ont dû quitter la Birmanie pour le Bangladesh durant la seule année 1978 (Ullah, 2011). Par la suite, en 1982, la Loi de citoyenneté birmane a introduit

l'exigence extrêmement ardue de fournir la preuve de résidence en Birmanie de ses ancêtres depuis 160 ans (Mahmood *et al.*, 2017). En conséquence, les Rohingyas ont, pour la plupart, été catégorisé·e·s comme étranger·ère·s résidant illégalement en Birmanie. La nationalité leur étant refusée, les Rohingyas sont devenu·e·s une minorité apatride, et l'identité de leur communauté a été fondamentalement déstructurée.

Les Rohingyas ont été contraint·e·s de partir pour le Bangladesh en quatre grandes phases principales : à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, dans les années 1940, en 1978 et – plus récemment – en 1991-1992 (environ 300 000 départs) et en 2012 (Human Rights Watch, 2013). Au cours des années, l'État du Myanmar a élaboré, poursuivi et mis en œuvre des plans qui ont résulté en la persécution constante des Rohingyas dans l'ouest du Myanmar. La violence et les persécutions ont été promues et rendues légales par l'État et ont mené à des attaques permanentes envers l'identité, la culture, les fondements sociaux et l'histoire des Rohingyas. La violence encouragée par l'État fondée sur des bases ethno-religieuses ainsi que les politiques d'exclusion et de catégorisation ethnique ont eu pour effet le travail forcé, la perte de la nationalité, le dépeuplement des communautés ainsi que de graves abus envers les enfants, les personnes âgées et les femmes. La cause principale de leur sort tragique a été décrite dans le rapport de la Mission d'enquête internationale sur le Myanmar mandatée par l'ONU comme « une attaque largement répandue et systématique contre [les civils] » y compris « meurtre, emprisonnement, disparition forcée, torture, viol, esclavage sexuel et autres formes de violence sexuelle, persécution et mise en esclavage » avec « des éléments d'extermination et de déportation » ainsi qu' « une oppression et une discrimination systématiques [qui] pourraient répondre aux critères définissant le crime d'apartheid » (Reliefweb, 2019). L'exode de masse des « apatrides » Rohingyas en 2017, alors que ceux-ci n'étaient reconnus comme réfugié·e·s ou requérant·e·s d'asile nulle part dans le monde, est devenue une crise humanitaire extraordinaire.

Au-delà des aspects historiques et ethniques qui sous-tendent le sort tragique de la communauté, on peut identifier une toile de fond d'accumulation de ressources de type néolibéral. Mettant en lumière le virage néolibéral qui aggrave les souffrances de Rohingyas, Saskia Sassen (2017) explique que la communauté a été déplacée et exclue

dans le contexte d'une appropriation massive de terres, conduite comme partie intégrante d'un projet économique plus large. Dans le cadre de ce programme, elle souligne la désignation de 1,27 million d'hectares de terres dans l'État de Rakhine pour le développement agricole, le port de Chine et la Zone économique spéciale (SEZ) ainsi que les mégaprojets d'extraction de pétrole et de gaz par l'armée et l'État, sous le couvert de justifications religieuses et ethniques. On peut ainsi voir que les méthodes utilisées par des politiques au service de l'économie et de l'accumulation de richesses rendent la communauté encore plus vulnérable. De plus, cette analyse montre comment la crise, dont la face visible concerne a priori des frontières sociales, politiques et physiques, est ancrée dans un substrat qui mêle religion, ethnicité et ressources naturelles.

DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE : LA COMMUNAUTÉ DANS LE CAMP

82 D'après les estimations disponibles, le Bangladesh, destination de presque tous les Rohingyas ayant fui le Myanmar, accueille actuellement environ un million de réfugié·e·s, dans des camps gravement surpeuplés situés près de la frontière à Cox's Bazar, Bangladesh. Au vu de la proximité géographique de la région et d'un passé commun, les Rohingyas du Myanmar, qui vivent dans une peur entièrement justifiée des persécutions, traversent le fleuve Naf et entrent au Bangladesh en quête d'un endroit sûr pour vivre. Cet exode est devenu une des crises les plus graves au monde, caractérisée par un déroulement extrêmement rapide. La population et le gouvernement du Bangladesh se sont immédiatement mobilisés, avec l'appui de nombreux acteurs et actrices du monde humanitaire tels que les ONG locales et nationales, les ONG internationales et l'ONU, qui ont sauté dans la brèche et offert leur aide et leur expertise. Aux côtés de la communauté internationale et des groupes organisés issus de la société civile, les habitant·e·s des communautés locales sont aussi intervenu·e·s pour soutenir la communauté rohingya. Cependant, conscient des limites de son action et des ramifications politiques prévisibles à long terme, le gouvernement du Bangladesh a défini les Rohingyas comme des « citoyens du Myanmar déplacés de force » et a refusé d'entrer en matière sur la question d'un statut de

réfugié-e pour elles et eux. Depuis leur arrivée à la fin de l'année 2017, les membres de la communauté rohingya vivent dans des camps de fortune, dans des abris construits avec des bâches, des bambous trouvés sur place et dans certains cas des toits de tôle galvanisée. Ces abris sont extrêmement basiques et ne peuvent pas faire face aux pluies violentes et aux cyclones qui sont fréquents dans la région. Comme le gouvernement du Bangladesh n'a pas reconnu les Rohingyas comme des réfugié-e-s, ces derniers ne peuvent pas intégrer l'économie locale, ce qui les rend totalement dépendants de l'aide internationale pour tous leurs besoins. L'échelle et la rapidité de l'arrivée des Rohingyas a eu de profondes conséquences sur la communauté d'accueil et l'environnement local. Une déforestation massive a eu lieu pour faire de la place aux camps. De plus, le fardeau supplémentaire imposé à l'économie locale ainsi qu'à l'écologie de la région a abouti à bien des désillusions pour la communauté d'accueil.

Lorsque l'on examine les spécificités et les complexités de l'intervention humanitaire en relation avec la communauté au Bangladesh, on est tout d'abord frappé par l'indifférence des nations du monde envers la crise que vit la communauté rohingya. Alors que les informations concernant la crise des « réfugiés et migrants » en Europe ont attiré l'attention du monde entier, le sort des Rohingyas a passé largement inaperçu et a été peu mis en exergue par les médias comme par les organisations internationales durant la phase initiale de violences et de migration forcée vécue par la communauté. Leurs traumatismes et les péripéties de leur fuite se sont déroulés dans un angle mort, peu visible pour les pays de la région en particulier, tout comme pour la communauté internationale en général. Sur une toile de fond d'islamophobie croissante, les Rohingyas fuyant les persécutions sont décrits comme des dangers pour la sécurité, et par conséquent comme une population indésirable.

En désignant la communauté comme apatride, les nations semblent abdiquer toute responsabilité en matière de droits – et d'accès aux droits – des Rohingyas. Une « personne apatride », qu'aucun État ne reconnaît comme citoyen-ne national-e avec une protection de ses droits liée à ce statut, devient une personne de nulle part. Les enjeux politiques en termes d'identité et d'économie politique du territoire ont mené à sélectionner les éléments historiques favorables au pouvoir

et à délibérément reléguer l'histoire de la communauté rohingya à un oubli forcé. Nous avons observé à quel point l'identité joue un rôle crucial dans la construction de la citoyenneté et comment cette dernière est affectée par le contexte d'incertitude ambiant. Contrairement aux requérant·e·s d'asile, aux réfugié·e·s, aux migrant·e·s et aux autres types de personnes non citoyennes dans les pays où elles vivent mais qui sont généralement reconnu·e·s comme bénéficiant de protections légales, au moins partielles, dans lesdits pays, la majorité des personnes apatrides sont des « insiders non citoyens » (Belton, 2011), comme l'étaient les Rohingyas au Myanmar. Le statut d'apatride implique une situation d'incomplétude, d'insécurité et d'altération de la réalité. Pris dans un enchevêtrement d'enjeux autour de la nationalité et de l'origine ethnique, les Rohingyas subissant des épisodes de violence et de déplacement forcé vivent des existences caractérisées par le manque. La vie quotidienne d'une communauté apatride démontre une forme particulière de déni de citoyenneté. Les membres d'une telle communauté n'ont pas le droit d'appartenir à l'endroit où ils sont nés et où ils ont grandi, et ce manque est en évidence même là où ces personnes sont autorisées à s'installer sans reconnaissance formelle. Dans ses écrits datant d'après la Seconde Guerre mondiale, Hannah Arendt (2004) a décrit comment des millions de personnes ont été rendues non humaines par des procédures de dénationalisation et de déplacement forcé. Ces personnes vivaient « hors du champ d'action de toute loi » (*ibid*, p. 353) et devenaient des êtres sans abri et sans protection qu'aucun État n'était prêt à accueillir et intégrer. Il s'agit d'un déni du « droit à avoir des droits ». Cette situation d'absence de « droit à avoir des droits », vécue par les Rohingyas, constitue le contexte dans lequel nous approchons ici les territoires du développement communautaire.

TERRITOIRES, POPULATIONS ET PROFESSIONS : ENJEUX DE COOPÉRATIONS ET DE CONTESTATIONS

Avec en toile de fond le contexte du conflit de territoires évoqué dans la section précédente, nous allons à présent focaliser notre analyse sur le développement communautaire socioculturel et sur les environnements dans lesquels il se déploie. Grâce au fait que le travail social communautaire s'est élargi et a intégré de nouveaux modes d'intervention,

il est devenu plus diversifié et plus interdisciplinaire en termes d'approches et de stratégies. Les défis auxquels le travail communautaire avec les Rohingyas doit faire face sont nombreux, et les intervenant·e·s du champ du développement communautaire provenant de diverses disciplines sont quotidiennement confronté·e·s à des problèmes complexes. Dans ce genre de situation, la conception du travail collectif au niveau de la communauté est élaborée par divers acteurs comme les professionnel·le·s, les chercheur·e·s et les volontaires ; elle est influencée par le caractère hautement sensible de l'environnement dans lequel elle s'inscrit. En dépit de nombreuses complications, le caractère collectiviste et la nature communautaire de la société ont eu une influence sur les acteurs et actrices de l'humanitaire, qui ont été amené·e·s à explorer le potentiel du soutien mutuel au sein de la communauté. La communauté apatride, profondément impactée par un conflit sans fin et par la violence, est traumatisée et affectée en permanence par un ressenti de perte et de privation. La dépression, la peur, l'anxiété et un niveau de stress très élevé sont courants chez les enfants ainsi que les femmes et les hommes adultes. Ces membres de la communauté continuent à souffrir des traumatismes et de la détresse dus à l'absence de citoyenneté, au déplacement et à la migration forcée. Cet état de fait les contraint à vivre dans des conditions totalement inhumaines ; de plus, ils sont fréquemment vus comme un « fardeau non désiré » et sont à la merci de la nation qui les accueille temporairement.

Par conséquent, les modalités d'approche et d'intervention auprès d'une telle communauté nécessitent plusieurs angles d'entrée et sont multidimensionnelles – allant des relations interpersonnelles aux questions de santé mentale et physique, au bien-être et à la participation à des activités quotidiennes. La nature dynamique des modes d'implication dans la communauté élargit les champs d'intervention professionnels, et requiert des synergies accrues. Les interventions immédiates ont trait aux besoins de base. Un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) suggère qu'alors que 860 000 personnes déplacées reçoivent régulièrement une assistance alimentaire minimale, seules 240 000 ont la possibilité de diversifier leur alimentation au-delà du riz, des lentilles et de l'huile compris dans l'aide de base. Au départ, le Bangladesh était peu préparé à gérer une situation internationale aussi vaste et complexe ; cependant, les structures internes nécessaires à

la coordination des réponses à l'urgence ont ensuite été mises en place. L'ensemble des professionnel-le-s des agences humanitaires ont ainsi pu se mettre en lien avec les instances étatiques et agir dans les territoires complexes du travail communautaire de façon mieux coordonnée et concertée. Au cours des dernières années, le gouvernement du Bangladesh a travaillé avec des milliers d'intervenant-e-s provenant de centaines d'organisations non gouvernementales et d'agences d'assistance humanitaire.

Même si les Rohingyas font preuve de résilience et tentent de mettre en place des mécanismes fiables de protection communautaire et de soutien mutuel, les professionnel-le-s de l'humanitaire s'attachent à renforcer des mesures propres à réduire les risques d'exploitation, de trafic d'êtres humains et de trafic de drogues. Les contacts avec la communauté et les parties prenantes locales ont fait apparaître des besoins en éclairage adéquat pour les allées du camp, en protection accrue pour les femmes et en infrastructures prenant en compte le genre. Il a pu être répondu à certains de ces besoins grâce à des projets communs des organisations humanitaires et des intervenant-e-s communautaires qui ont fait appel à la participation des membres de la communauté, à l'entraide et à la coopération. Des modes de réponse interprofessionnels, coordonnés et à l'écoute des populations concernées ont aidé à faire face à ces défis. Le travail communautaire commence par l'identification de personnes de contact et de leaders dans la communauté. Le contexte socioculturel très spécifique présente des défis considérables aux intervenant-e-s communautaires qui tentent de mettre en œuvre des méthodes établies et des stratégies et des compétences éprouvées ; c'est pourquoi leurs approches et leurs modes d'action requièrent des modifications et des réalignements substantiels. Leurs outils classiques et leurs attentes n'aboutissent pas nécessairement aux résultats escomptés. En plus de s'armer d'une très grande patience et de beaucoup de persévérance, les travailleurs et travailleuses communautaires doivent faire preuve d'une extrême sensibilité dans leur comportement. Le contexte exige que les professionnel-le-s qui œuvrent auprès de cette communauté puissent faire confiance aux compétences de leurs collègues qui proviennent de différentes disciplines et de milieux d'intervention divers.

Alors même que l'important travail conduit par les organisations humanitaires doit être reconnu et apprécié, il est crucial de comprendre le rôle central joué par le gouvernement du Bangladesh dans toutes les activités menées. Afin de soutenir le gouvernement du Bangladesh dans la gestion de la crise et dans les réponses à apporter, les acteurs et actrices de l'humanitaire sont actuellement coordonné·e·s sous l'égide du Strategic Executive Group (SEG), dirigé conjointement par le coordinateur résident des Nations unies, l'OIM et le Haut Commissariat pour les réfugiés. Cette action coordonnée et convergente facilite la réponse rapide et efficace aux besoins et permet l'accès à l'aide humanitaire, favorise l'analyse des besoins et fait entendre la voix des réfugié·e·s et des communautés d'accueil impactées par leur arrivée. La gestion cohérente et efficace de l'information, la coordination au niveau du camp, les stratégies en matière de communication et de défense des droits montrent que les acteurs et actrices étatiques et les autres professionnel·le·s dépassent les limites de leurs territoires professionnels spécifiques pour pallier aux besoins de la situation de crise.

Afin de répondre de manière fine aux besoins spécifiques de la communauté, il s'avère qu'une communication et une transmission d'information bien préparée, arrivant au bon moment et fiable, revêt une grande importance. Cependant, il est encore nécessaire d'augmenter significativement les efforts destinés à rendre l'information plus fiable. En effet, seuls 31% des Rohingyas déclarent que les intervenant·e·s humanitaires parlent une langue qu'ils peuvent comprendre, et plus du tiers des réfugié·e·s Rohingyas n'est pas en mesure de comprendre une phrase simple dans le dialecte de Chittagong, qui est la langue parlée localement. Les leaders de la communauté contrôlent donc toujours la transmission de l'information dans les camps. Des réponses mieux coordonnées et une focalisation sur l'implication de la communauté et la transparence au niveau intersectoriel peuvent être bénéfiques à la fois pour les réfugié·e·s et pour les communautés d'accueil. L'évaluation des besoins en termes d'information destinée aux communautés locales est cruciale afin de disposer d'une meilleure compréhension de la situation et de pouvoir réagir aux tensions avec la communauté des personnes déplacées, ainsi que pour promouvoir la coexistence pacifique entre communautés, aussi bien qu'au sein de celles-ci.

Une autre tâche de taille qui attend les professionnels de l'action communautaire concerne l'attention à porter à d'éventuelles tensions entre la communauté locale et les migrant-e-s. À cause d'un afflux massif de population, les terres et les forêts autour de Cox's Bazar sont à présent surutilisées. Des tensions croissantes se font jour entre les Rohingyas et les communautés locales au sujet de l'utilisation des terres agricoles et du bois de chauffage. Le rythme de création de nouveaux emplois au Bangladesh a ralenti au cours des dernières années; une compétition accrue pour l'emploi en résulte, ce qui tend à attiser les tensions au sein des communautés. Conduisant une action proactive sur la base de ces constats, le HCR et la Fondation Ayesha Abed (secteur d'aide humanitaire du BRAC) ont mis en place des programmes d'acquisition de compétences destinés à soutenir aussi bien les réfugiées rohingyas que les femmes des communautés rurales du Bangladesh qui les accueillent. Le but poursuivi est que toutes puissent devenir plus autonomes grâce à la production d'objets artisanaux. « Ce projet soutient à la fois la communauté d'accueil et les femmes rohingyas, et les met en contact avec le marché et les clients potentiels » explique Subrata Kumar Chakrabarty, une agente de moyens de subsistance du HCR basée à Cox's Bazar. « Il s'agit d'un bon exemple d'un projet gagnant-gagnant pour la communauté d'accueil et pour les femmes rohingyas » (Gluck, 2019).

88

L'approche politique au Bangladesh vise à éviter toute reconnaissance des Rohingyas comme des réfugié-e-s statutaires; la stratégie est donc plutôt de traiter la situation actuelle comme une crise de nature temporaire. La position prise par le Bangladesh, qui définit les Rohingyas comme des « citoyens du Myanmar déplacés de force », est un exemple du refus par l'État d'accueil de reconnaître que les Rohingyas sont des réfugié-e-s apatrides qui ont des besoins de protection spécifiques. Au vu du fait que le retour au Myanmar des arrivant-e-s est le but principal poursuivi, une planification à plus long terme et des investissements dans des infrastructures ne sont pas envisagés par l'État pour le moment. Pourtant, la situation extrêmement hostile qui prévaut dans l'État de Rakhine rend l'idée d'un rapatriement peu envisageable. Craignant qu'il ne soit cependant envisagé, un résident du camp déclare: « Même si le gouvernement ici nous fait partir, nous n'irons pas. Nous avons déjà été des réfugiés bien des fois. Nous ne pouvons pas rentrer. Nos enfants et nos petits-enfants ont été

massacrés sous nos yeux.» La pression pour un rapatriement a des implications directes pour la protection et le bien-être de la communauté rohingya au Bangladesh.

Malgré la réponse humanitaire substantielle qui se poursuit, la nature complexe des territoires professionnels est mise en lumière par les relations très troublées avec l'État, les partis politiques et la société civile. Les tensions et les incertitudes qui vont croissant et les réactions de méfiance tout comme les contrôles de plus en plus serrés menant à des retards dans le financement et l'approbation de projets restreignent l'implication internationale dans la région. L'approche gouvernementale stricte et rigide, couplée aux retards dans l'obtention d'autorisations, a été fréquemment identifiée comme un problème opérationnel par les acteurs et actrices humanitaires. Il est important de voir que même si la distribution d'aide se poursuit régulièrement, les opportunités pour une participation de la communauté rohingya aux décisions la concernant sont minimales. Le mécanisme visant à inclure des représentant-e-s de la communauté, ou *manjhis*, dans le processus d'identification des personnes et la distribution d'aide humanitaire a bien fonctionné. Cependant, un tel système a parfois pu mener à une utilisation induue du pouvoir de décision des *manjhis*, qui sont critiqué-e-s pour un usage inapproprié de leur influence. En plus des *manjhis*, chaque responsable de camp nommé par le gouvernement du Bangladesh joue un rôle crucial dans la distribution des prestations d'aide humanitaire. Certes, ces mécanismes visent à garantir la représentation locale dans les structures de coordination de crise ; dans la pratique, cependant, la plupart des instances de coordination ont été dominées par les actrices et acteurs internationaux. Suite à une recommandation du Groupe de coordination inter-secteur de l'ONU (ISCG), des ONG basées au Bangladesh co-gèrent à présent le processus. Les réseaux d'ONG tels que la Cellule de coordination et de soutien aux ONG et le Réseau de la société civile de Cox's Bazar tentent de pallier les lacunes de communication et offrent un point d'accès commun à l'information pour les ONG actives dans les structures de coordination.

Comme les normes auxquelles les interventions d'aide doivent se soumettre sont devenues plus strictes, les craintes ont augmenté au sujet du rôle des populations locales dans ces efforts. Même si la nécessité de confier une tâche aussi énorme à des professionnel-le-s du

domaine est reconnue, l'engagement d'un grand nombre de spécialistes expatrié·e·s à Cox's Bazar a alimenté le ressentiment de la communauté locale, les habitant·e·s de la région estimant qu'ils n'avaient pas accès à une part équitable de l'aide ou des emplois créés. Des manifestations de protestation violente ont eu lieu à Cox's Bazar, au cours desquelles les véhicules de plusieurs agences d'aide humanitaire ont été visées; ces organisations ont été critiquées pour leur manque de réaction à des demandes « légitimes » réclamant qu'une partie de l'aide et des opportunités d'emploi soient allouées à la communauté locale. La population locale a accusé les organisations d'aide internationale de favoriser le recrutement de personnes extérieures à la région pour les emplois à disposition, qu'il s'agisse d'expatrié·e·s ou de personnes venant d'autres régions du Bangladesh.

90

Le but du développement socioculturel communautaire est de soutenir les personnes et les groupes dans un processus de renforcement de leur positionnement d'acteur ou d'actrice, dans leurs propres vies et dans leur propre environnement. Cependant, dans le contexte décrit ici, l'environnement dans lequel les Rohingyas se trouvent leur est totalement étranger, et leurs possibilités d'avoir une influence sur leur propre existence sont quasiment nulles. Les professionnel·le·s ont montré qu'ils et elles étaient à l'écoute des caractéristiques culturelles de la communauté rohingya, par exemple en tenant compte de l'importance accordée au *purdah*, qui implique la ségrégation des sexes et l'exigence de ne pas dévoiler le corps des femmes. La distribution d'aide a pu être organisée en séparant les files d'attente en une file pour les femmes et une pour les hommes; le fait que la file réservée aux femmes reçoive l'aide en premier, ce qui leur permettait de rentrer rapidement dans leur lieu d'habitation, a été globalement perçu positivement. Dans le cadre d'une stratégie d'intervention, l'adaptation aux coutumes de la communauté a pour but de garantir la dignité des personnes. Elle favorise la participation et l'implication de la communauté dans les programmes, quelle que soit l'instance qui les met en œuvre sur le terrain, les organisations humanitaires locales ou internationales mettant à disposition les ressources nécessaires. Par exemple, une action sur le terrain réellement confiée aux Rohingyas, qui a certes impliqué certains défis et connu certaines limites, avait trait à une cargaison de nourriture transmise directement aux leaders de la

communauté rohingya afin qu'ils décident comment elle devrait être distribuée aux personnes et aux familles du camp selon des critères qu'ils détermineraient eux-mêmes. Les acteurs et actrices locales, qui ont une compréhension approfondie de la région impactée par la crise, sont également bien placés pour transmettre leurs connaissances afin qu'elles puissent être réinjectées dans le système et aider aux décisions, alors que les ONG internationales sont à même de contribuer à guider les acteurs et actrices locales grâce à leur maîtrise des normes et de principes de l'aide humanitaire de crise.

Le processus de développement communautaire croît en complexité quand la communauté d'accueil présente de nouveaux défis et que de nouveaux types de tensions apparaissent, que les professionnel·le·s doivent prendre en compte. Les possibilités d'emploi pour les personnes disposant de peu de ressources dans la communauté d'accueil, particulièrement celles qui comptent sur du travail à la journée pour leur subsistance, ont été fortement impactées par l'arrivée d'un très grand nombre de migrant·e·s dans la région. Les mariages intercommunautaires et les relations entre membres de la communauté d'accueil et Rohingyas compliquent encore la situation. Les Rohingyas sont souvent décrits comme des menaces pour le tissu économique et la fibre morale de la société bangladaise. De nombreux vices sociaux sont attribués à la communauté rohingya : « L'exploitation sexuelle à des fins commerciales, les faux mariages, les fausses offres de travail, ainsi que la prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST) sont des menaces pour la vie sociale locale et affaiblissent la stabilité de la région frontalière entre le Bangladesh et le Myanmar... le déclin du marché du travail pourrait affecter la stabilité économique du pays » (Rahman, 2010, p. 237). Cox's Bazar a une longue histoire en matière de trafic de drogue et de trafic d'êtres humains depuis le Myanmar, et le statut légal précaire des Rohingyas les a rendus vulnérables à l'exploitation par des réseaux criminels tout comme par des entrepreneurs peu scrupuleux ou des entrepreneuses peu scrupuleuses, et par les élites politiques. Le ressentiment et l'hostilité de la communauté d'accueil sont alimentés par l'idée que la présence des Rohingyas augmente le niveau de pauvreté local, car elle exerce une pression à la baisse sur les revenus du travail. La marginalisation des Rohingyas, leur vulnérabilité à l'exploitation locale et la probabilité que l'hostilité

envers eux augmente exigeront une nouvelle conception de dispositifs de protection dépassant le périmètre des camps.

Dans le but de renforcer la cohésion sociale et la coexistence pacifique, les projets en matière de protection ont pour objectif de minimiser les tensions sociales en offrant des activités au bénéfice à la fois des réfugié-e-s et des communautés d'accueil. Dans ce cadre, des dialogues intercommunautaires sont mis en place avec des facilitateurs et facilitateuses professionnel-le-s. Les programmes existants vont ainsi être renforcés et intensifiés par le biais de la mise en œuvre de modules sur les thèmes de la coexistence pacifique et la construction de la paix, destinés aux adolescent-e-s et aux groupes de jeunes; un accès commun aux services de protection sera aussi promu pour la communauté locale dans le voisinage des camps de réfugié-e-s. Les tensions liées aux questions d'accès équitable aux divers services peuvent être atténuées grâce à des messages clairs, transmis directement aux communautés concernées ainsi qu'aux autorités locales, au sujet de services d'aide humanitaire à disposition – en particulier en matière d'appui aux services essentiels.

92

CONCLUSION

Le présent article a tenté de montrer que la pratique du travail communautaire fait nécessairement appel à l'engagement d'individus et d'organisations provenant de disciplines et de contextes multiples. Malheureusement, l'absence d'une définition théorique d'ensemble ainsi que d'une compréhension claire de ce qu'implique le développement communautaire aboutit à une dispersion de la littérature professionnelle à disposition, qui ne vise fréquemment que des publics spécifiques. La réflexion sur ces lacunes, conduite par Matarrita-Cascante et Brennan (2012), les mène à estimer que cette spécialisation limite l'accès des enseignant-e-s, des chercheur-e-s et des intervenant-e-s de terrain à une meilleure compréhension des connexions entre les différentes disciplines constituant le développement communautaire. Notre article se fonde sur plusieurs angles d'entrée pour mettre en lumière les différents espaces, complexes et souvent négociés directement entre acteurs et actrices, dans lesquels la pratique du développement communautaire s'inscrit.

Comme le développement communautaire est de plus en plus souvent appelé à se déployer avec des groupes apatrides comme les Rohingyas, il faut s'interroger sur les défis que pose aux intervenant-e-s cette extension du territoire du travail communautaire socioculturel. Dans la société en général, le travail de développement communautaire est traversé par « les risques, les incertitudes et les ambiguïtés » (Hoggett, Mayo & Miller, 2009, p. 27), et il a été démontré que ces risques et ces incertitudes s'accroissent dans le contexte de crises humanitaires hautement conflictuelles. En dépit des descriptions de fonctions, des codes éthiques et des directives, les travailleurs et travailleuses du développement communautaire doivent prendre en compte les contraintes liées aux situations spécifiques et adapter leurs interventions aux caractéristiques du terrain. Les intervenant-e-s sont conscient-e-s que leurs actions s'inscrivent dans l'écologie complexe de la vie des camps, ce qui implique des situations mouvantes, des buts et des objectifs programmatiques multiples, ainsi que des sentiments mêlés et des anxiétés dans les communautés concernées. L'histoire des Rohingyas et les réalités contemporaines de l'existence de leur communauté démontrent que les différentes parties prenantes, y compris les professionnel-le-s, les acteurs et actrices politiques, les chercheur-e-s et les membres de la communauté d'accueil, peuvent jouer des rôles extrêmement divers. La signification ainsi que les manifestations du développement communautaire dans le cas des Rohingyas sont loin d'être homogènes; de plus, son utilisation avec des groupes de population divers et dans des champs d'intervention différents illustre les avantages de la combinaison de méthodes et de stratégies convergentes mises en avant par la large gamme de professions concernées. Pourtant, ces processus de collaboration et d'adaptation mutuelle causent également des tensions et complexifient les réponses à apporter aux attentes sociétales. Dans une situation caractérisée par le vide juridique, par les incertitudes politiques et par le rôle ambigu joué par l'État, le contexte d'implémentation montre des signes de confusion et de procrastination. Des intervenant-e-s provenant de contextes géographiques, économiques et politiques très différents peinent en effet à trouver un terrain commun pour la mise en œuvre de pratiques professionnelles.

Les valeurs, les méthodes, les outils et les stratégies du développement communautaire, ancrés dans la tradition du travail social collectif, ont graduellement pu être transmis à d'autres corps professionnels. La nature interprofessionnelle des interventions a enrichi le développement communautaire, qui a élargi sa gamme de modes d'action grâce aux autres professions. Le développement communautaire est confronté à des défis majeurs dans des contextes de plus en plus complexes dans lesquels les intervenant·e·s sont appelé·e·s à s'impliquer dans des champs d'action politiquement explosifs, traversés par des conflits aigus. De nombreux exemples existent d'intervenant·e·s communautaires ayant étendu les frontières de leur domaine d'activité et s'étant engagé·e·s dans des luttes visant à des changements structurels. Ce type de développement communautaire, qui se déploie dans des contextes centrés sur la survie humaine elle-même, est décrit – de façon appropriée – comme travail communautaire « de survie » (Ife, 2013). Le travail communautaire de survie et l'implication active dans la communauté peuvent atténuer les tensions communautaires et mettre en question les stéréotypes et les idées préconçues erronées, afin de faciliter l'identification et la mise en œuvre de solutions durables dans les contextes complexes de travail auprès de communautés apatrides.

CHAPITRE V

ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL, QUELLES BASES POUR L'ACTION AUPRÈS DES JEUNES « SANS CITÉ » ?

SOPHIE RUEL, CHRISTOPHE DANSAC ET CÉCILE VACHÉE

RÉSUMÉ

95

Le contexte dans lequel évolue la jeunesse dans les zones à faible densité présente des particularités sources de nombreux questionnements, notamment dans la prise en charge de ce public. Il nous interroge en tant que chercheur·e·s sur le fait de savoir si ce qui fait cité n'est pas plus difficilement palpable pour la jeunesse rurale et soulève des défis et enjeux auxquels est confrontée de nos jours l'animation socioculturelle. Prenant appui sur une recherche menée auprès de jeunes collégien·ne·s et lycéen·ne·s scolarisé·e·s dans le département du Lot (France) et de professionnel·le·s du secteur de l'animation socioculturelle, le présent article propose de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir dans le contexte singulier qu'est celui des territoires ruraux tout en ayant conscience qu'elle est également influencée par les spécificités de ceux-ci, et ce dans le dessein de répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé.

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières décennies, de nombreuses réflexions et travaux ont porté intérêt à la question de la jeunesse dans le champ des sciences humaines et sociales. Toutefois, un simple regard sur l'état de la recherche permet de constater que peu de travaux ont traité de la question des jeunes en milieu rural. En effet, en comparaison avec les jeunes urbain·e·s, les jeunes qui vivent en milieu rural, en tant qu'objet de recherche, ont fait l'objet de peu d'études. Historiquement, la jeunesse rurale a principalement été décrite par les sciences humaines et sociales comme une jeunesse paysanne mal adaptée aux mutations du monde moderne. Comme le souligne Renahy (2010), la jeunesse rurale apparaît moins bien considérée que celle des espaces urbains. Les jeunes ruraux et rurales, lorsqu'ils et elles ne sont pas uniquement considéré·e·s comme des « ploucs », sont défini·e·s en creux par rapport à leurs homologues urbain·e·s, par exemple moins formé·e·s, moins cultivé·e·s, etc. Cette représentation a été remise en question par les travaux récents (Coquard, 2015), offrant ainsi une connaissance en adéquation avec la réalité de leurs conditions d'existence.

96

Dans les faits, le contexte dans lequel évolue la jeunesse dans les zones à faible densité présente des particularités sources de nombreux questionnements, notamment dans la prise en charge de ce public. L'environnement socio-économique y est en grande partie moins propice à l'élaboration des projets de formation et d'insertion (Grelet & Vivent, 2011). Les contraintes de mobilité y sont conséquentes (Gambino, 2008), et les conditions d'accès aux ressources éducatives et aux services (Brutel & Levy, 2012) sont plus compliquées dans l'environnement quotidien immédiat (David, 2014). Les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse (David, 2010; Loncle, 2013) et les conseils de jeunes y sont bien plus rares qu'en milieu urbain (Vachée *et al.*, 2016). Les territoires ruraux sont par ailleurs faiblement pourvus en équipements et dénués des attributs valorisés par les médias de masse auprès des jeunes.

C'est pour ces raisons que le concept de « jeunes sans cité » a été proposé. Les jeunes des territoires ruraux sont ainsi qualifié·e·s en opposition aux « jeunes des cités ». D'une part, elles et ils ne peuvent se référer dans leur environnement proche à une cité dotée des attributs

très médiatisés : la diversité des activités, des cultures, des personnes ; les commodités (transports en commun, grandes surfaces), les équipements (sportifs, culturels). D'autre part, elles et ils sont privé-e-s de la cité au sens de *civitas*, puisque les espaces de représentation sont plus rares qu'en milieu urbain. L'inégalité territoriale subie par ces jeunes limite les possibilités qui leur sont offertes et nous interroge en tant que chercheur-e-s sur le fait de savoir si ce qui fait *cité*, au-delà de l'environnement physique, n'est pas plus difficilement palpable pour les jeunes des territoires ruraux.

Le contexte précédemment décrit soulève des défis et enjeux auxquels est confrontée de nos jours l'animation socioculturelle. Il semble de ce fait intéressant de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir dans le contexte singulier qu'est celui des territoires ruraux, tout en ayant conscience qu'elle est également influencée par les spécificités de ceux-ci. Pour cela, nous explorerons les contradictions entre un contexte territorial qui pourrait freiner le champ des possibles en matière d'animation socioculturelle dédiée aux jeunes (de moins de 19 ans), et les aspirations de ces mêmes jeunes susceptibles de générer des projets qui s'appuient sur de réels désirs d'engagement.

CONSIDÉRATIONS CONCEPTUELLES ET DISPOSITIF DE L'ÉTUDE

Dans le cadre du présent article, il convient de préciser que le territoire est d'abord un territoire délimité géographiquement. Il possède donc des limites spatiales et porte un nom, le département du Lot. Toutefois, diverses enquêtes réalisées en France au cours de ces dernières années par des instituts de sondage ont révélé que le département, unité administrative, demeurerait pour les Françaises et les Français un espace d'attachement identitaire. Ainsi, à la dimension administrative du département s'ajoute une dimension d'identification qu'il convient de prendre en considération. Les mouvements de contestation en 2008 contre le système d'immatriculation des véhicules ou encore le développement des produits dérivés, tels que les vêtements à l'effigie d'un département (la marque « 64 »), illustrent leur attachement à l'identité départementale (Tesson, 2011). Par ailleurs, dans la continuité des travaux de Maryvonne Le Berre (1995), le département du Lot est considéré, dans

le cadre de notre recherche, comme le lieu de vie de groupes sociaux, en particulier ici la jeunesse lotoise. Comme le souligne Éric Dardel (1952, p. 19) : « La “situation” d’un homme suppose un “espace” où il se “meut” ; un ensemble de relations et d’échanges ; des directions et des distances qui fixent en quelque sorte le lieu de son existence. » De ce fait, le territoire, entité spatiale, est pensé tout au long de ce présent article comme un lieu approprié par des groupes sociaux, sur lequel ces derniers déploient leur présence et y tissent des relations.

Le dispositif méthodologique sur lequel repose cette contribution s’appuie sur une enquête qui a été menée au cours de l’année 2014 dans le département du Lot (Région Occitanie) et qui a combiné des méthodes qualitatives et quantitatives. D’une part, des entretiens individuels auprès de onze professionnel·le·s de la jeunesse qui œuvrent dans le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy (PNRQR) ont été réalisés. Ces professionnel·le·s, six femmes et cinq hommes, pour certain·e·s originaires du Lot et aux profils variés en termes d’âge, sont majoritairement engagé·e·s dans la vie associative, mais peu syndicalement et politiquement. Ils et elles ont pour la plupart un niveau 5 de formation ; la moitié d’entre elles et eux sont issu·e·s de la filière Jeunesse et Sport et n’ont pas suivi de parcours universitaire. Presque tou·te·s travaillent dans des petites structures ayant de faibles moyens, et des taux de fréquentation très variables selon les lieux d’exercice, les lieux d’animation pouvant être éloignés des jeunes sur un territoire à faible densité. Ces professionnel·le·s sont au contact direct des publics et notamment des jeunes, même pour celles et ceux qui ont des fonctions de direction (à l’exception d’un professionnel). L’objectif des entretiens était de saisir leurs représentations du public jeunesse, leur perception des jeunes et leurs possibilités de s’impliquer dans les actions. Les entretiens ont également porté sur l’ensemble des problématiques du territoire en matière de politique jeunesse.

D’autre part, un questionnaire qualifié de « face à face » a été élaboré et administré oralement aux jeunes scolarisé·e·s dans quatre collèges et cinq lycées du Lot. Il s’agissait de collecter des données sur les pratiques d’activités des jeunes et les mobilités qu’elles engendrent, leurs désirs de pratiques, leurs modes de sociabilité, leur rapport au territoire de vie, leur connaissance de l’environnement institutionnel et des instances de représentation. Ce questionnaire a permis de récolter

des réponses auprès de 1303 jeunes âgé·e·s de 11 à 18 ans interrogé·e·s sur leur lieu de scolarisation (ou à proximité) : 568 collégien·ne·s et 735 lycéen·ne·s. Les répondant·e·s sont un peu plus fréquemment des filles (53,1%) et un bon équilibre entre les deux sexes s'observe pour toutes les tranches d'âge. En ce qui concerne le type d'établissement, 78% des enquêté·e·s sont scolarisé·e·s dans l'enseignement public, 15% dans le privé. La filière générale est très largement majoritaire, avec 73,8% des enquêté·e·s (n=960), mais les filières professionnelles (n=161), agricoles (n=86), et technologiques (n=94) sont assez bien représentées. En ce qui concerne la structure des foyers, 65,2% des enquêté·e·s vivent avec leurs deux parents, 9,2% vivent en garde alternée, 23,2% vivent avec un parent seul, pour la plus grande partie (18,2%) avec leur mère. Il est difficile d'obtenir des informations fiables sur la catégorie socioprofessionnelle des parents, puisque les jeunes sont encore moins familier·ère·s que les adultes avec cette catégorisation et que nombre d'entre elles et eux ont peu d'informations sur le statut professionnel réel de leurs parents. Afin d'approcher cette variable, nous avons demandé aux jeunes quel « métier » exercent leurs parents. Les réponses ont été recodées par deux membres de l'équipe de recherche de façon à distinguer les cadres et dirigeants, les indépendants, les fonctionnaires (FP/FPT), les employés, les retraités, les personnes en situation de chômage ou de maladie et les personnes déclarées par leur enfant comme étant sans activité (cf. tableau ci-dessous). Comme le montre ce tableau, la catégorisation n'est pas possible pour certains parents, les jeunes définissant parfois le métier de leurs parents par l'entreprise dans laquelle ils ou elles travaillent (sans être capables de préciser l'emploi) ou par un terme générique ne permettant pas de dissocier le corps de métier du statut.

FIGURE 1 : STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PARENTS

	Mère		Père	
	Effectif	%	Effectif	%
Cadre / Dirigeant·e	52	4,0	134	10,3
Indépendant·e	223	17,1	322	24,7
Fonction publique / FPT	128	9,8	129	9,9
Employé·e / Salarié·e	704	54,0	524	40,2

Retraité·e	12	0,9	15	1,2
Au chômage / En maladie	82	6,3	45	3,5
Sans activité	52	4,0	7	0,5
Ne sait pas	3	0,2	3	0,2
Valeur manquante	47	3,1	124	9,3
Total	1303	100,0	1303	100,0

Enfin, en parallèle de ces questionnaires qualifiés de « face à face », des questionnaires auto-administrés ont été distribués auprès de jeunes scolarisé·e·s dans des collèges et lycées lotois. Ils portaient sur les modalités d'implication des jeunes, leurs inclinations à prendre des responsabilités, à représenter les autres ou à s'investir pour le collectif, ainsi que sur leur rapport au territoire. La collecte de données a impliqué 1846 répondant·e·s âgé·e·s de 11 à 18 ans, une grande majorité vivant dans des territoires de très faible densité.

Les résultats exposés ci-après montrent que les points de vue des professionnel·le·s du secteur ainsi que celui des jeunes concerné·e·s sont riches d'enseignements pour qui souhaite mettre en évidence les formes actuelles que peut prendre l'animation jeunesse en milieu rural dans le dessein de répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé.

100

LES ATTACHEMENTS AU TERRITOIRE

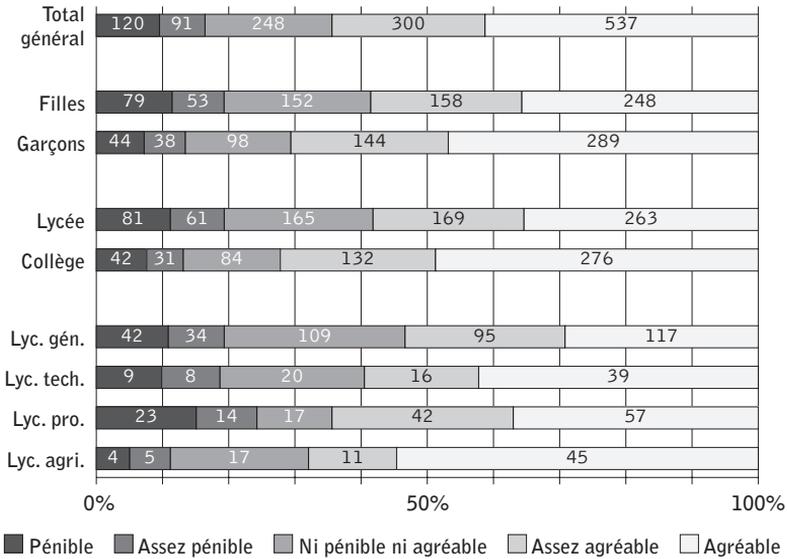
La question de l'attractivité en direction des jeunes est un enjeu devenu majeur pour les territoires ruraux et les zones à faible densité de population, notamment dans le cadre des politiques publiques de proximité. En dehors des enjeux occupationnels, éducatifs ou sociaux, il en va également des questions de renouvellement de la population et de fixation des populations jeunes pour maintenir une attractivité forte des territoires. Comme évoqué précédemment, les principaux handicaps repérés par les études en sciences humaines et sociales concernent les distances qui séparent les lieux de vie, d'éducation, de loisirs ainsi que les différents services. Cependant, les atouts des territoires ruraux et l'attachement que les jeunes peuvent leur porter sont peu abordés. Certes, les représentations de ces territoires ruraux sont très contrastées, mais

qu'en est-il spécifiquement pour la population des moins de 18 ans qui habite ces territoires ?

UN TERRITOIRE VÉCU GLOBALEMENT COMME AGRÉABLE

Si nous interrogeons en premier lieu la façon dont les jeunes vivent leur territoire, nous pouvons constater qu'en majorité ils et elles considèrent qu'il est agréable d'y vivre. En effet, dans le cadre du questionnaire « face à face », testé par l'item « Vivre sur le territoire où tu habites, cela te paraît ? » avec comme réponses possibles de 1 (pénible) à 5 (agréable), le vécu du territoire d'origine est globalement plutôt positif (cf. figure 2), puisque au total, presque 65% des jeunes répondent assez agréable ou agréable. Environ 16% considèrent cependant que c'est pénible ou assez pénible.

FIGURE 2: PERCEPTION DU TERRITOIRE COMME AGRÉABLE OU PÉNIBLE



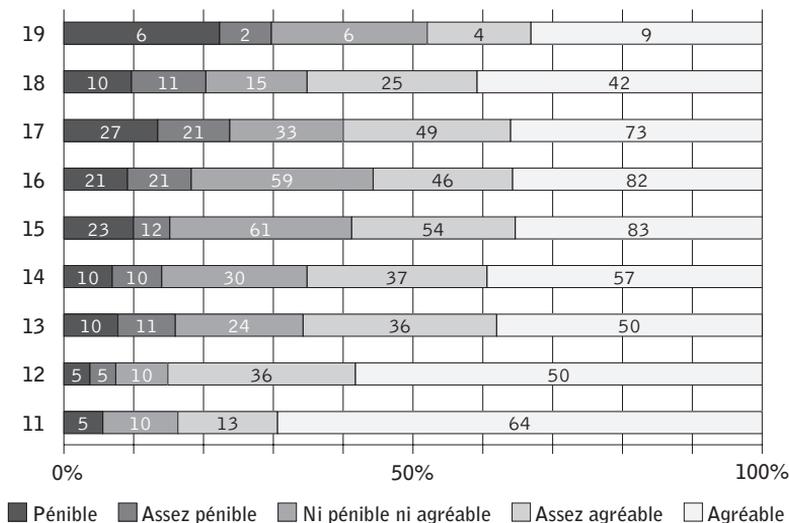
On observe que ce vécu du territoire apparaît significativement comme moins positif pour les filles que pour les garçons, même si celles-ci considèrent encore majoritairement (à près de 60%) qu'il est

plutôt agréable ou agréable d'y vivre. Par ailleurs, chez les lycéen-ne-s, le rapport au territoire diffère de façon significative selon la nature de la scolarité. Les lycéen-ne-s de la filière agricole (cf. les quatre dernières séries de la figure 2) sont les plus nombreux et nombreuses à avoir un vécu positif quant au territoire où ils vivent; suivent celles et ceux de la filière professionnelle, puis celles et ceux de la filière technologique, les lycéen-ne-s de la filière générale ayant le vécu le moins positif.

Enfin, les réponses varient de manière importante en fonction du niveau scolaire, avec une différence significative entre le collège et le lycée: les lycéen-ne-s perçoivent leur territoire comme moins agréable que les collégien-ne-s. La fréquentation du lycée marque souvent une rupture géographique avec le foyer familial, particulièrement en milieu rural. Les préoccupations des lycéen-ne-s s'orientent progressivement vers davantage de liberté et d'émancipation, plus de sorties et un regard vers les études et l'avenir. Ces éléments sont certainement explicatifs de cette rupture observée dans l'affaiblissement de l'attachement au territoire de vie. Toutefois, il convient de préciser que cette différence recouvre en fait des différences liées à l'âge, qui peuvent être constatées sur la figure 3.

102

FIGURE 3 : ÉVOLUTION AVEC L'ÂGE DU VÉCU PAR RAPPORT AU TERRITOIRE



L'IMPORTANCE DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA QUALITÉ DE VIE

Dans le cadre du questionnaire en face à face, juste après avoir répondu à la question sur le caractère agréable ou pénible de la vie sur le territoire, il était demandé en question ouverte à l'enquêté-e de dire pourquoi il ou elle faisait cette réponse. Chez les jeunes à qui cela paraît assez agréable ou agréable de vivre là où ils ou elles habitent, les raisons les plus souvent évoquées sont que c'est calme, tranquille et que c'est à la campagne ; suggérant en ceci que cette campagne est valorisée. Pour celles et ceux pour qui c'est pénible ou assez pénible de vivre sur ce territoire, les raisons les plus fréquemment données sont l'isolement, le fait qu'il n'y a rien et rien à faire, le manque d'activités. Alors que le calme et la tranquillité sont des atouts évoqués par les jeunes qui se sentent bien dans leur territoire, l'isolement, la notion d'absence (le « rien ») et l'ennui sont les critères cités dans les représentations négatives du territoire de vie.

Les figures 4 et 5 présentent, sous forme de nuages, les mots les plus évoqués¹. Les jeunes qui ont une représentation positive de leur lieu de vie donnent une place centrale aux aspects sociaux et conviviaux tels que la proximité de la famille et des amis. Ce résultat rejoint les conclusions d'autres travaux (Pagès *et al.*, 2013) qui montrent que, dans les représentations, le milieu rural permet davantage de proximité que le milieu urbain. La nature, les paysages, les qualités esthétiques de l'environnement sont également valorisés. En revanche, les jeunes pour qui il est plutôt pénible de vivre sur ce territoire évoquent principalement les manques : activités et commerces. Ils et elles évoquent également des problèmes d'accessibilité et d'enclavement. Ces résultats rejoignent des travaux plus anciens (Escaffre *et al.*, 2007) qui s'étaient intéressés, en se basant sur des éléments de réflexion issus de plusieurs recherches, au quotidien de jeunes résidant dans des espaces de faible densité. Ils avaient déjà démontré que les territoires ruraux peuvent être perçus par les jeunes comme des espaces fermés, des sortes de pièges où l'impression de « vide », de « rien » et de « manque » domine.

1 La taille des mots est proportionnelle à leur fréquence d'utilisation. Les mots « calme », « tranquille », « campagne », « rien » et « isolement » ont été supprimés lors de la confection des nuages de mots, car leur très fréquente utilisation empêche une lecture plus fine.



FIGURE 4 : LES 20 TERMES UTILISÉS PAR CELLES ET CEUX QUI ONT UN VÉCU POSITIF



FIGURE 5 : LES 20 TERMES UTILISÉS PAR CELLES ET CEUX QUI ONT UN VÉCU NÉGATIF

Lorsque nous avons demandé aux professionnel-le-s si, pour les jeunes, vivre sur ce territoire présente plutôt des avantages, leur réponse se rapproche des résultats fournis par les jeunes. La qualité de vie à la campagne et la tranquillité font que le territoire est vu comme un espace de liberté dans lequel les jeunes projettent de mener leur vie comme bon leur semble. Les professionnel-le-s semblent sensibles aux différences entre les modes de vie urbain et rural. La ville est parfois synonyme de danger, de bruit. Le milieu rural paraît comme plus apaisant, sécurisé et sécurisant. Par ailleurs, les coutumes et traditions locales sont perçues comme des avantages à vivre sur ce territoire. La proximité sociale est valorisée, toutes générations confondues. Elle permet d'être

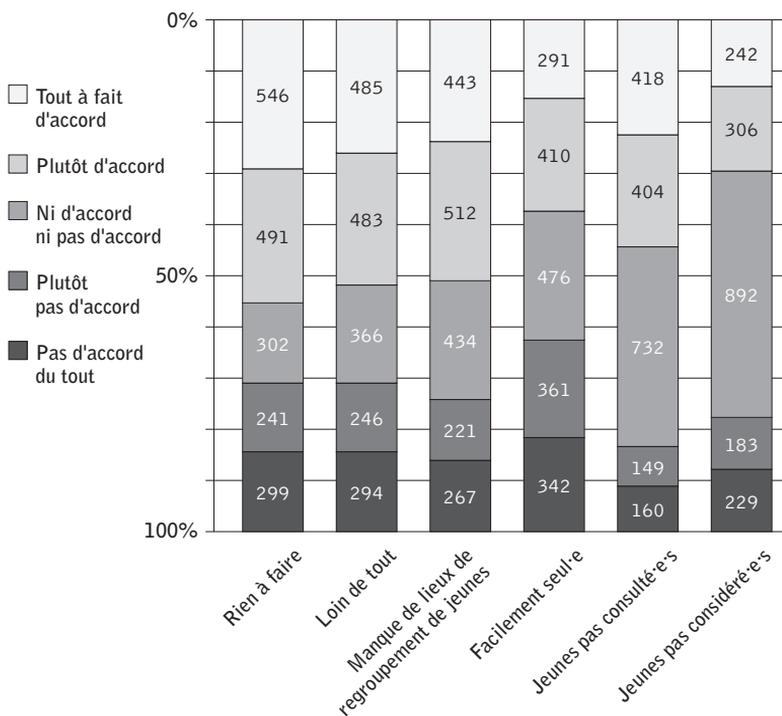
écouté·e, mais cette sociabilité de proximité peut devenir un inconvénient avec l'avancée dans l'âge et la revendication de plus d'impersonnalité dans les relations humaines au moment de l'adolescence. Le privilège ressenti de grandir à la campagne lorsqu'on est enfant se transforme en poids à l'adolescence (Amsellem-Mainguy, 2019).

De plus, nous pouvons observer que les discours des professionnel·le·s sur certaines dimensions concordent avec les résultats obtenus dans les questionnaires auprès des jeunes. Les qualités esthétiques et le cadre de vie qu'offre le milieu rural sont reconnus par les professionnel·le·s comme des éléments qui fondent l'attachement au territoire chez les jeunes. Les professionnel·le·s disent également observer une rupture entre le collège et le lycée dans ces attachements au territoire. Plus les jeunes avancent en âge, moins ils et elles sont attaché·e·s à leur territoire restreint de vie. L'aspect restreint et sécurisant du territoire de vie se retrouve aussi dans nos interprétations, notamment pour ce qui concerne les plus jeunes représentant·e·s de notre échantillon.

Bien que globalement perçu comme agréable, le territoire n'en possède pas moins des inconvénients (cf. figure 6). Les réponses recueillies auprès des jeunes laissent penser qu'elles et ils sont en manque d'activités. Dans le cadre du questionnaire auto-administré, l'affirmation « L'inconvénient où je vis, c'est qu'il n'y a rien à faire » reçoit un très fort assentiment, les jeunes le pensent en majorité, et seul un tiers d'entre eux ne sont pas d'accord avec l'affirmation. Il en est de même pour le sentiment d'être « loin de tout ». La distance qui sépare le lieu d'habitation des établissements scolaires, des commerces, des services publics et de santé, des loisirs culturels (musées, théâtres, cinémas...) ou encore des équipements sportifs (piscines, salles de sport...) n'est pas à négliger. Elle soulève inévitablement la problématique de l'anticipation des temps de trajet et de la dépendance à la voiture tout autant que celle de sa possession, les transports en commun passant rarement dans les hameaux et les petites communes. De même, les jeunes interrogé·e·s affirment qu'un des problèmes rencontrés là où elles et ils vivent est la solitude. Vivre loin de ses proches (famille, ami·e·s) n'est pas toujours chose aisée. Cet isolement subi, qui peut s'avérer encore plus pesant durant la période hivernale, peut être lourd de conséquences pour les jeunes concerné·e·s. Il peut engendrer de la solitude, un phénomène de repli, voire de dépréciation de soi, ou encore un

sentiment d'exclusion participant à l'invisibilité sociale de ces populations. Cette invisibilité est repérée notamment dans des travaux sur la pauvreté chez les jeunes des territoires ruraux (Tallon *et al.*, 2015), décrite comme une invisibilité liée à la norme sociale territoriale, à la relégation spatiale et à l'assignation territoriale. Or, il convient de rappeler que la visibilité est une condition nécessaire à la reconnaissance (Honneth, 2004) à même d'offrir la possibilité de participer à la vie sociale, politique et publique.

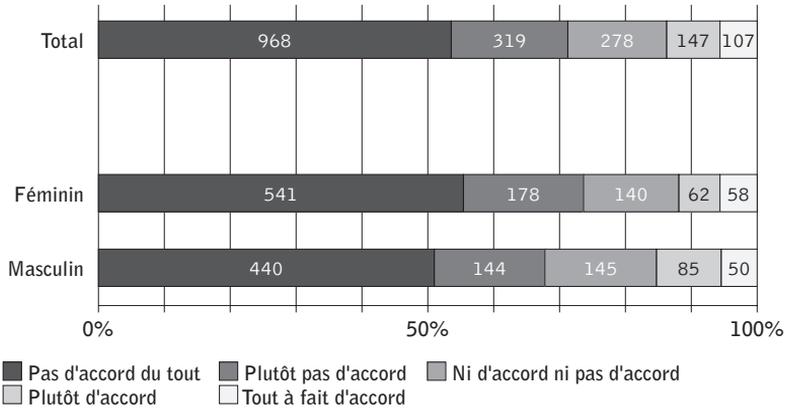
FIGURE 6 : INCONVÉNIENTS DU TERRITOIRE AUX YEUX DES JEUNES



De telles observations interrogent sur la capacité des structures d'animation à rejoindre leurs publics, même s'il est avéré qu'en milieu rural les jeunes sont confronté-e-s aux problèmes de l'éloignement et de la mobilité.

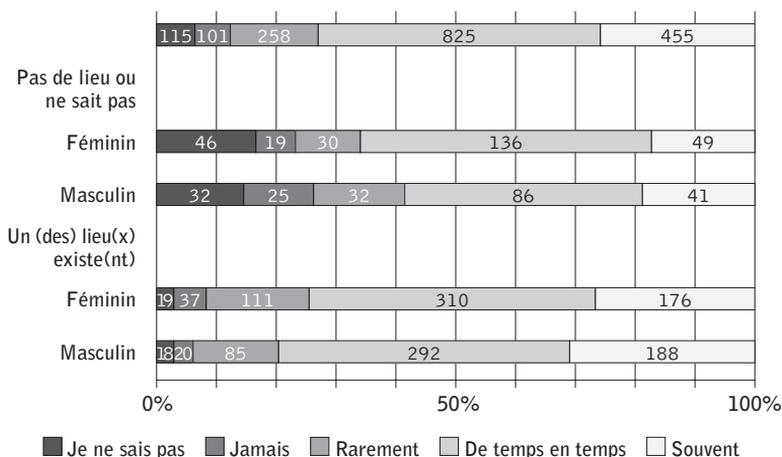
Pourtant, les animateurs et animatrices que nous avons interrogé-e-s ne mentionnent pas de difficulté dans la captation des publics. Selon Olivier David (2014), en milieu rural, les structures dédiées à la jeunesse, même quand elles existent, donnent lieu à une faible fréquentation. De fait, nos données qui abordent ce point de manière indirecte confirment cette faible fréquentation pour le territoire étudié. Moins de 15% des jeunes fréquentent un centre de loisir (cf. figure 7), avec une fréquence légèrement moindre pour les filles (Maruéjols & Raibaud, 2012). Par ailleurs, en réponse à une question sur la nature de leurs occupations pendant les vacances, moins de 20% cochent la réponse du départ en séjours collectifs organisés pour les jeunes.

FIGURE 7 : FRÉQUENTATION D'UN CENTRE DE LOISIRS



Pour ce qui est des lieux spécialement dédiés aux jeunes hors centres de loisirs, 24% des jeunes interrogé-e-s disent qu'il n'y en a pas, et 7% ne savent pas s'il y en a (celles et ceux qui ne savent pas sont plus nombreux et nombreuses chez les moins de 15 ans: près de 10%) (cf. figure 8).

FIGURE 8 : FRÉQUENTATION DE « LIEUX PRÈS DE CHEZ TOI OÙ TU POURRAIS TE RETROUVER AVEC TES COPAINS ET COPINES »



108

Lorsque le lieu existe, les garçons sont plus nombreux à déclarer le fréquenter que les filles. En revanche, la projection de fréquentation d'un lieu potentiel est plus grande chez les filles. Dans son étude sur « Les filles du coin », Yaëlle Amsellem-Mainguy (2019) montre combien la sphère domestique est importante pour les jeunes filles vivant en milieu rural. Les sociabilités féminines se jouent souvent au domicile des autres, mais se retrouver « dehors », dans l'espace public, sans toutefois être à la portée du regard des adultes, est une dimension centrale souvent mentionnée dans les études sur les jeunes des territoires ruraux.

QUELLES BASES POUR L'ACTION AUPRÈS DES JEUNES « SANS CITÉ » ?

Ainsi, les jeunes interrogé·e·s pour qui il est plutôt pénible de vivre là où elles et ils habitent mentionnent que les problèmes rencontrés sont qu'ils se retrouvent facilement seul·e·s et qu'ils et elles manquent d'activités. Dès lors, comment penser l'action auprès de ces jeunes « sans cité » ? Effectuer un travail afin de rendre encore plus repérables les infrastructures dédiées à la jeunesse peu nombreuses sur les territoires

ruraux pourrait constituer une première piste d'action possible. En effet, le manque d'infrastructures dédiées à la jeunesse est évoqué par les professionnel-le-s. Et, en l'absence de lieux repérables et repérés, il devient facile de penser « qu'il n'y a rien pour les jeunes ». Par ailleurs, il pourrait être utile d'insister davantage sur l'importance du covoiturage et de la mise en réseau de parents ou de voisins. En effet, ce sont des solutions qui non seulement permettent de pallier les problèmes d'enclavement, mais qui ont du sens dans un contexte où la mutualisation de biens et de services est socialement valorisée, et produit elle-même du lien social. Il y a aussi ici une piste à explorer, dont les pouvoirs publics ou acteurs et actrices du développement territorial pourraient se saisir pour en faciliter le développement.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Concernées par l'individualisation croissante qui a transformé la société française, les formes actuelles d'engagement renseignent sur les modalités et les caractéristiques de cette évolution. Bien que les années 1980-1990 semblent être marquées par un désintérêt grandissant des individus pour la chose publique, le processus d'individuation de notre société ne conduit pas mécaniquement à une baisse de l'engagement public. Les rapports entre le privé et le collectif demeurent complexes, difficiles à apprécier, et les données à disposition ne permettent pas de les appréhender avec lucidité. Les recherches conduites en sciences sociales montrent un renouvellement des formes d'engagement où émergent progressivement d'autres rapports entre personne singulière, espace public et sphère politique et qui permet de relativiser l'idée de désengagement de la chose publique. De nouvelles formes d'engagement caractérisées par un affranchissement des appartenances et des affiliations fédératives, partisanes ou sociales, mais aussi par une émancipation des modalités de fonctionnement propres à la démocratie participative, traduisent une recomposition des rapports entre espace public et sphère politique. L'engagement sur le long terme a laissé place à un engagement ponctuel marqué par le *zapping* et caractérisé par une tendance à prendre la parole en son nom propre, le sujet individuel primant à présent sur le sujet collectif (Ion, 2003). Au début des années 2000, les travaux de Jacques Ion dressent en effet un portrait

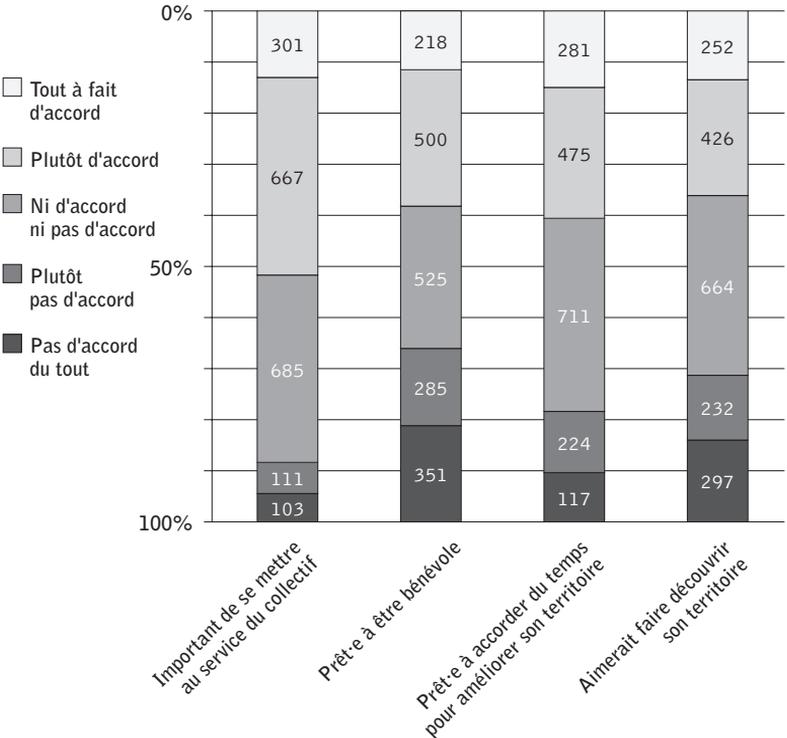
des nouveaux régimes d'engagement, plus ponctuels et limités dans le temps, plus mobiles quant à leurs objets, moins affiliés idéologiquement, plus visibles de manière concrète dans leurs résultats, et avec une visée d'utilité sociale plus que d'intérêt général (Ion, 2001). Les enquêtes récemment menées vont dans ce sens. Elles montrent que les jeunes ne sont pas moins engagé-e-s, mais autrement. Leur intérêt pour la chose collective est réel, malgré leur défiance envers le système et le personnel politiques. Dans les faits, l'engagement durable et dans ses formes traditionnelles n'est plus prisé par les jeunes. Un engagement plus sporadique, spontané, autonome, ciblé et souvent de courte durée est privilégié. Parfois, ce dernier peut être hautement mobilisant et impliquant, pouvant même amener les jeunes à prendre des risques. Leurs participations parfois très actives à des manifestations ou encore leurs implications dans des mouvements antimondialisation en sont des exemples concrets (Muxel, 2010). Qu'en est-il pour les jeunes lotoises et lotois de notre échantillon ?

110 LE RAPPORT À L'ENGAGEMENT

Le rapport des jeunes à l'engagement est testé dans notre questionnaire par plusieurs items. Nos répondant-e-s sont une courte majorité à penser qu'il est important de se mettre au service du collectif. La propension à devenir bénévole, à accorder du temps à l'amélioration du territoire ou encore le désir de faire découvrir son territoire ne concerne qu'un peu moins de 40% d'entre elles et eux (cf. figure 9). La projection dans des actions bénévoles ou dans un rôle d'ambassadeur ou d'ambassadrice du territoire peut sembler difficile à envisager lorsqu'on répond à un questionnaire somme toute abstrait. Effectivement, si les engagements ne faiblissent pas chez les jeunes d'un point de vue quantitatif, ils se transforment et doivent être de plus en plus concrets, pragmatiques, et ce dans un temps court (Ion, 2001). Du fait du changement du contexte social et politique, les engagements se construisent en effet à partir de critères et d'enjeux nouveaux ; les jeunes ne sont pas apathiques d'un point de vue civique (Muxel, 2018). Ces réflexions seront, plus tard dans cet article, mises en lien avec le sentiment de fierté de vivre sur son territoire (cf. 3.4).

Il revient alors aux structures d'animation de permettre aux jeunes de s'engager dans des formes renouvelées et co-construites. Le milieu rural pourrait tout à fait devenir un terrain d'expérimentations et d'innovations pour la participation des jeunes. L'interconnaissance, les sociabilités de proximité et les besoins qui émanent de l'identification des manques ou des handicaps des territoires peuvent catalyser l'engagement et dynamiser le territoire.

FIGURE 9: RAPPORT À L'ENGAGEMENT

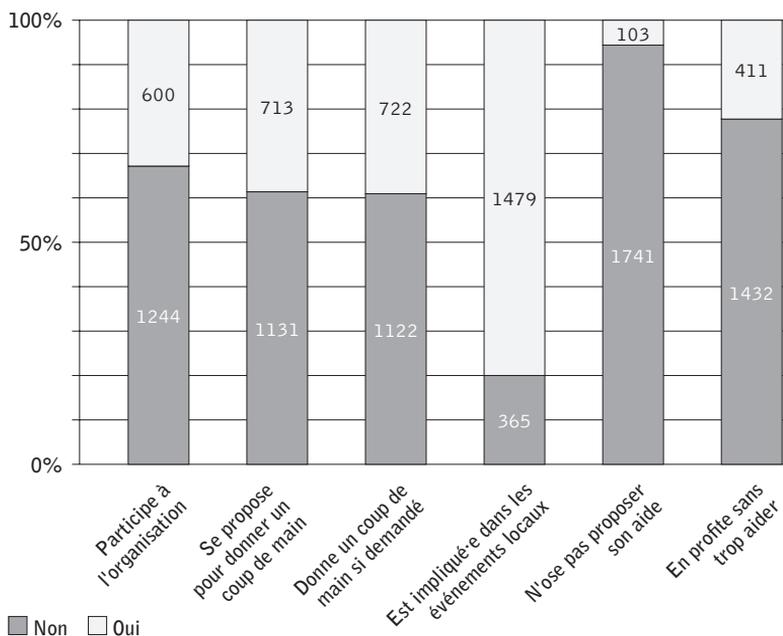


LA PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Les résultats de notre enquête montrent également que les jeunes ne sont pas opposé-e-s à l'idée de s'impliquer dans des événements qui se passent dans leur environnement proche. Comme le montre la figure 10,

plus d'un tiers d'entre elles et eux rapportent participer à l'organisation de tels événements, près de 40% se proposent pour donner un coup de main ou acceptent d'aider si on leur demande. Seulement 22% donnent des réponses montrant qu'ils ou elles n'apportent pas d'aide. Les jeunes qui habitent dans des communes rurales déclarent d'ailleurs plus fréquemment participer d'une façon ou d'une autre (83% contre 74% dans les communes urbaines). En milieu rural, les occasions de se mettre au service du collectif sont certainement moins fréquentes qu'en milieu urbain. Si l'engagement traditionnel renvoie à celui des aîné·e·s (comité des fêtes, chasse, fête votive, etc.), il semble probable que les jeunes des territoires ruraux souhaitent rompre avec les modèles éprouvés, qui plus est à l'adolescence. Ce point nous renvoie une fois de plus à la nécessité, pour les structures d'animation, de proposer des espaces d'engagement qui puissent renouveler les modalités de participation des jeunes en s'appuyant sur les identités territoriales, d'autant plus que ces résultats montrent l'existence d'une réelle volonté de s'impliquer.

112 FIGURE 10 : PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS LOCAUX



IMPLICATIONS SOCIALES ET SOLLICITATIONS : LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNEL·LE·S

D'après les dires des professionnel·le·s, les jeunes n'hésitent pas à solliciter les structures pour des demandes d'activités très variées – soirées, ateliers, séjours, stages, activités ponctuelles, concerts – et formulent directement leur demande auprès des professionnel·le·s. Ils et elles présentent une forte motivation à lever des fonds pour monter des projets plutôt axés sur la consommation ou la satisfaction de besoins centrés sur un groupe de pair·e·s. Pourtant, d'après les professionnel·le·s interrogé·e·s, les jeunes du territoire ne s'engagent pas facilement. Il faut les aider, les accompagner, les encadrer. Et lorsque ces jeunes s'engagent, leur engagement est parfois de courte durée (peut-être en lien avec une difficulté à se projeter dans le temps, avec l'environnement dans lequel ils et elles vivent : habitudes de *zapping* liées à la société de consommation, aux technologies de l'information). La notion d'engagement ponctuel peut être soulevée. Par ailleurs, leur force de proposition subit des variations dans le temps ; il faut savoir parfois les laisser tranquille.

113

Partant de là, il semble intéressant de questionner la manière dont l'animation jeunesse peut agir pour répondre au mieux aux besoins et demandes spécifiques du public visé : quelles bases peut-on donner à l'action auprès des jeunes « sans cité » ?

Les professionnel·le·s ont pu mentionner des conditions favorables, voire nécessaires à l'engagement. Selon elles et eux, pour s'engager, il faut disposer de temps. Il est important que les jeunes puissent s'approprier les projets ou les actions (notion de cheminement du projet) et tisser une relation de confiance avec les professionnel·le·s. Toujours selon elles et eux, il faut également des repères. C'est l'attachement à une personne qui va mobiliser ; la cible d'attachement dans la structure est donc très importante. Enfin, pour s'engager, il faut que les projets, les actions présentent un intérêt auprès des jeunes. Il faut penser des engagements à leur portée ; on ne peut attendre qu'ils et elles s'engagent comme les adultes.

Par ailleurs, les professionnel·le·s, attendent des retombées utilitaristes des projets montés pour les jeunes. Il faut que les bénéficiaires en retirent des compétences transférables au monde professionnel, que

l'on peut faire valoir sur un curriculum vitae. Les attentes des jeunes sont-elles les mêmes ? Rien n'est moins sûr.

Enfin, les entretiens que nous avons menés ont montré que l'engagement des jeunes est soumis à des formes de « contrôle » des adultes et que la posture de l'encadrant·e s'oriente souvent vers l'obligation de résultat (mener un projet à son terme). Même si l'échec est perçu comme formateur pour les jeunes, dans les faits, c'est plutôt le résultat qui est valorisé par les professionnel·le·s interrogé·e·s, qui postulent qu'aller au bout d'un projet est important pour les jeunes. Ces professionnel·le·s de l'animation semblent avoir des difficultés à « laisser faire » les jeunes et à adopter une posture d'observation bienveillante et distanciée : « tout ne peut pas reposer sur la force de proposition des jeunes », nous dira un animateur. De ce fait, un travail est-il à effectuer afin d'ôter les difficultés à « laisser faire » les jeunes ?

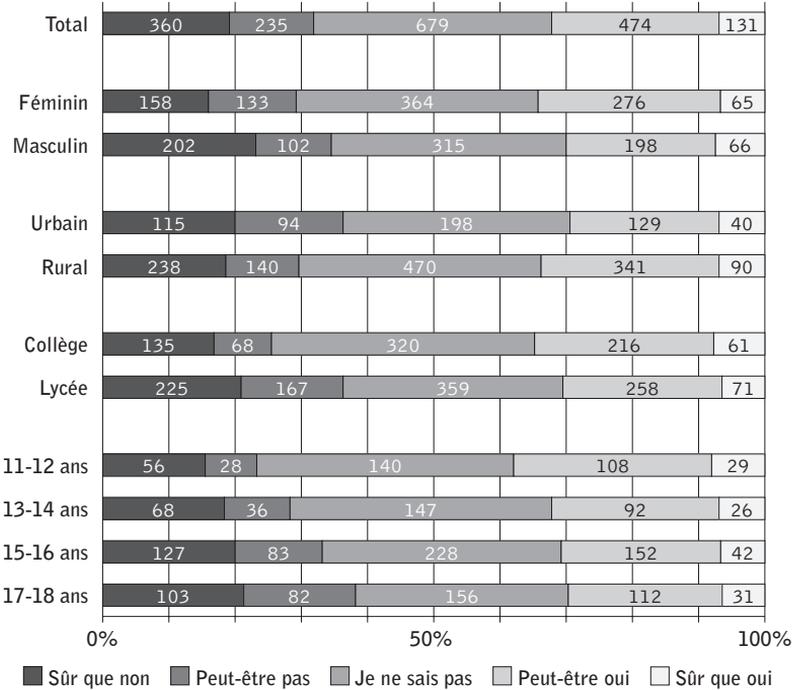
L'ACCEPTATION DU RÔLE DE REPRÉSENTANT

114 Dans le questionnaire auto-administré, nous avons testé la projection dans le rôle de représentant·e par l'item suivant : « Si dans l'avenir on te désignait pour représenter les jeunes de ton territoire, accepterais-tu ? » Cet item (réponse de 1 « sûr que non » à 5 « sûr que oui ») ne fait pas allusion à un quelconque mode de désignation (cooptation, élection ou tirage au sort).

Nous pouvons constater (cf. figure 11) que chez les filles comme chez les garçons, et quel que soit l'âge, un peu plus d'un·e jeune sur trois est indécis·e, et que les autres se répartissent de manière équitable entre l'acceptation et le refus. Bien que de légères différences apparaissent sur la figure entre filles et garçons, entre collégien·ne·s et lycéen·ne·s, et entre jeunes habitant la ville ou la campagne, aucune de ces trois variables ne donne lieu à des écarts significatifs. La filière de scolarisation a un effet sur la projection dans les fonctions de représentation. Les lycéen·ne·s de la filière technologique sont moins enclin·e·s à se projeter dans cette fonction de représentation (seulement 32,6% répondent positivement) que les lycéen·ne·s de la filière générale ou professionnelle (respectivement 40,7% et 44,4%). Ce sont les lycéen·ne·s de la filière agricole qui se projettent le mieux dans la fonction de représentation (45,1% de réponses positives), avec tout de

même 34,1% de jeunes qui donnent une réponse négative. L'âge aussi intervient de manière significative, avec une forte augmentation avec l'âge de la proportion de jeunes qui refuseraient, et une diminution de celles et ceux qui accepteraient, la part des indécis-es montrant une diminution globale faible. Et lorsque qu'un-e jeune a déjà été élu-e, que ce soit dans un conseil de jeunes, un établissement scolaire ou une association, cela facilite sa projection dans des fonctions de représentation. En effet, ceux et celles qui ont déjà été élu-e-s accepteraient plus facilement de représenter leurs pair-e-s, et ceci de manière très significative. Notons que l'accès à ces fonctions de représentation est plus fréquent chez les jeunes ayant un père cadre ou fonctionnaire que chez les enfants d'employés/salariés, d'indépendants ou de chômeurs. Le statut socio-économique de la mère n'a pas d'effet sur ce point.

FIGURE 11 : RÉPONSES À LA QUESTION « SI DANS L'AVENIR ON TE DÉSIGNAIT POUR REPRÉSENTER LES JEUNES DE TON TERRITOIRE, EST-CE QUE TU ACCEPTERAI? »

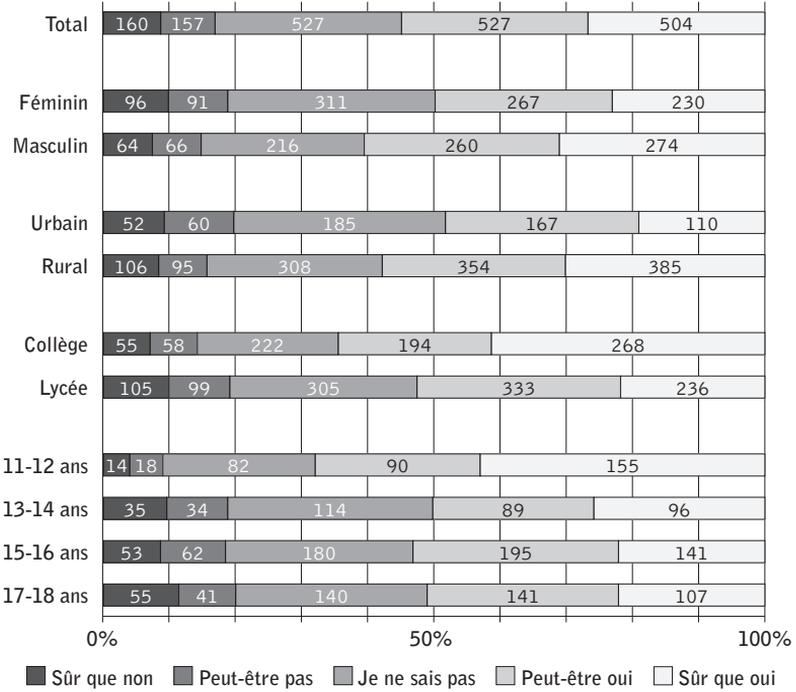


Toutefois, il convient de mentionner que les territoires ruraux sont le plus souvent dénués de politiques dédiées à la jeunesse et que les conseils de jeunes y sont rares. La jeunesse est inscrite comme une priorité politique dans neuf communes urbaines sur dix, contre seulement une commune rurale sur quatre (Even & Coly, 2017). Que peut, dans ce contexte, l'animation socioculturelle? Outre la proposition d'expériences de mobilité (camps, séjours, échanges européens et internationaux), elle peut aussi constituer un levier permettant de créer les conditions propices à cette participation citoyenne. En innovant dans les façons d'amener les jeunes à réfléchir sur leur place dans la cité, l'animation socioculturelle est à même de créer des espaces de parole, de représentation et d'initiative pour les jeunes. À la condition de veiller à la mixité sociale et générationnelle, elle peut contribuer à la reconnaissance de ces citoyen·ne·s et leur permettre de sortir de l'invisibilité. En considérant les jeunes comme une ressource, et en les impliquant dans la définition de projets qui les concernent au niveau local, elle peut permettre que le milieu rural devienne un laboratoire d'innovations pour ces jeunes qui participeraient à la rénovation d'une cité dont ils et elles auraient contribué à dessiner les contours.

116

À ce propos, les jeunes lotoises et lotois sont souvent fier·e·s de leur cadre de vie, comme l'illustre la figure 12, et ceci est particulièrement vrai pour les garçons, les plus jeunes, et les habitant·e·s des communes rurales.

FIGURE 12: RÉPONSE À L’AFFIRMATION « JE SUIS FIER·E D’ÊTRE DE LÀ
OÙ JE VIS »



Sur la base de cette fierté, et dans la mesure où nous pouvons voir que ces jeunes sont assez disposé·e·s à devenir ambassadeur ou ambassadrice de leur territoire ou à contribuer à l’amélioration du cadre de vie, nous pourrions penser que tout est réuni pour que ces jeunes soient facilement mobilisables dans des activités qui valoriseraient leur espace de vie. Nous pouvons questionner les cibles de ces actions de valorisation du territoire. Nous pourrions imaginer des projets axés sur la mixité sociale entre jeunes, jeunes adultes, ou les aspects inter-générationnels. L’espace des possibles semble tout à fait ouvert, mais restent à régler les questions de financement de ces actions en l’absence d’une politique réellement dédiée aux jeunes sur les territoires ruraux.

LES MOTIFS DE L'ENGAGEMENT

Si l'enquête présentée montre certaines (pré)dispositions des jeunes à la perception de la qualité de vie, à l'engagement, à la fierté d'être du Lot, elle ne permet pas d'explorer les motifs de non-engagement. Toutefois, la littérature permet de comprendre certains facilitateurs de l'engagement, comme, par exemple, la catégorie sociale d'origine, et les différents capitaux qui permettent d'être plus à l'aise dans ces fonctions (confirmés dans notre enquête par la surreprésentation des enfants de cadres et de fonctionnaires parmi celles et ceux qui ont déjà exercé des fonctions de représentation), ou les freins comme l'obsolescence des formes de représentation : l'enquête les révèle en effet comme étant peu adaptées aux aspirations des jeunes.

118

Nous pouvons pointer le rôle fondamental du milieu scolaire dans le développement de l'aptitude et/ou de la propension à représenter les autres. Puisque l'expérience joue un rôle important dans le fait de se projeter dans des fonctions ultérieures (plus on a été élu·e, plus on se projette dans des fonctions de représentation), il faudrait que la scolarité soit l'occasion pour tou·te·s d'avoir accès aux fonctions de représentation. Or, nous constatons dans cette étude que c'est loin d'être le cas : la forme classique de désignation des délégué·e·s de classe (reposant souvent sur une déclaration de candidature et sur une élection) induit des inégalités susceptibles d'être en défaveur de celles et ceux dont l'estime de soi est fragile. Les différences dans le capital lié à l'éducation (qui se voient à travers l'influence du statut socioprofessionnel des pères, et avec l'augmentation de cette influence entre le collège et le lycée) contribuent sans doute de manière importante à susciter des vocations et/ou à les entretenir.

La désaffection pour les fonctions de représentation va croissant du collège au lycée, et avec l'âge, tout comme croît l'utilisation de l'argument du manque de temps (pour les pratiques d'activités), qui se relie d'ailleurs à une moindre propension à représenter les autres jeunes. Même chez les jeunes, l'implication dans des fonctions de représentation est liée, entre autres, à la disponibilité. Et nous pouvons raisonnablement faire l'hypothèse que la pression temporelle vécue par les jeunes dans le système scolaire est de nature à rendre moins disponibles celles et ceux qui ont le moins de capital. Tout comme la qualité

de l'insertion dans le milieu scolaire, dont nous savons qu'elle dépend largement de l'environnement familial, peut aussi contribuer à façonner l'expérience des fonctions de représentation.

Nous pouvons alors faire l'hypothèse que ce système participe d'une sorte de cristallisation progressive des implications et des non-implications, une spécialisation dans des rôles (déléguant·e ou délégué·e) résultant d'un cercle vertueux ou vicieux, selon que l'on considère l'intérêt de former des élites ou la nécessité de contribuer à la lutte contre les inégalités.

De manière plutôt inattendue, la situation familiale joue également un autre rôle, puisque les jeunes qui vivent avec leur père seul ou avec leur mère seule sont plus nombreux et nombreuses à avoir été élu·e·s plusieurs fois. Il est à noter également que les jeunes qui ne sont pas « comblé·e·s » par leurs pratiques (ou par leur non-pratique) sont plus enclin·e·s à représenter les autres. Il faut certes lire ce résultat avec précaution, puisque la non-implication peut également être déterminée par la non-connaissance des activités et des modalités d'engagement possibles, ou par des formes d'autocensure sur les désirs. Mais il semble qu'il y ait un effet de l'insatisfaction (familiale et sociale) sur la propension à s'engager dans une activité de représentation.

Quid de ces jeunes qui ne souhaitent pas porter la voix des autres, ne pratiquent rien et ne désirent rien ? Les analyses sur les modes de sociabilité ne montrent pas de différence entre elles ou eux et les autres, et ils et elles trouvent leur territoire plutôt agréable, donc ce n'est pas un désinvestissement de celui-ci qui entraîne leur absence d'implication. Trouverait-on chez ces jeunes une implication supplémentaire dans leurs études, sachant que parmi elles et eux il y a une surreprésentation des filières professionnelle et agricole ? A-t-on affaire à des jeunes qui sont comblé·e·s par une scolarité qui rejoindrait leurs intérêts, et qui leur suffirait sur le plan des loisirs et de la sociabilité ? Cette interprétation, cohérente avec l'hypothèse avancée plus haut selon laquelle c'est l'insatisfaction qui génère l'envie de représenter les autres, n'écarte bien sûr toujours pas l'hypothèse d'une autocensure des désirs et des perspectives qui serait liée aux origines sociales de ces jeunes.

CONCLUSION

Les enquêtes sur les jeunes de moins de 18 ans sont rares, plus encore celles qui portent sur les jeunes qui vivent dans des espaces faiblement peuplés. Nos résultats de recherche, reposant sur des données déclaratives – et qui de ce fait appellent à une certaine prudence –, montrent qu'il existe des contradictions entre le contexte territorial, qui pourrait freiner le champ des possibles en matière d'animation socioculturelle dédiée aux jeunes de moins de 19 ans, et les aspirations de ces mêmes jeunes susceptibles de générer des projets qui s'appuient sur de réels désirs d'engagement.

Les professionnel·le·s, dans leurs discours, décrivent une jeunesse engagée, mais qu'il faut néanmoins accompagner et motiver dans la réalisation de projets. L'autonomie et la détermination des moins de 18 ans feraient parfois défaut et les professionnel·le·s insistent sur la nécessité d'un accompagnement pour conserver leur investissement dans un projet. On note pourtant, chez les professionnel·le·s interrogé·e·s, une connaissance parcellaire des dispositifs et des politiques jeunesse déployées sur le territoire. Quelques dispositifs sont néanmoins mobilisés, en particulier par les professionnel·le·s en position de coordination, comme « Sac'ados » (Caisse d'allocation familiale), « Défi jeunes » (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des personnes), ou encore les associations de jeunes, les programmes européens, les bourses du Conseil départemental, etc. Lorsqu'on demande aux professionnel·le·s ce qui est mis en place sur le territoire en direction des jeunes, leurs réponses s'orientent vers une description de l'ensemble de l'offre ou sur la disponibilité de locaux et d'équipements.

On peut se demander comment ces résultats obtenus auprès des jeunes peuvent servir à ces professionnel·le·s. Et pour cela, comme le préconisait le père de la dynamique de groupe Kurt Lewin, rien ne vaut un modèle théorique.

Le modèle MMCTP (Dansac & Vachée, 2019; Dansac, Vachée & Ruel, 2019), décrivant les fonctions professionnelles de l'intervention sociale, socioculturelle et socio-éducative, peut permettre de réfléchir sur les fonctions qui sont importantes pour les animateurs et animatrices jeunesse en milieu rural. Il peut aussi leur fournir un

outil d'analyse de leurs pratiques. Basé sur les pratiques déclarées des professionnel·le·s, il est à même d'indiquer les axes à privilégier en fonction des problématiques des publics et des territoires. Inspiré du modèle des fonctions de l'animation de Jean-Claude Gillet (1995) et complétant celui-ci, ce modèle reprend les trois fonctions de Gillet : élucidation liée au pôle de la militance, facilitation liée au pôle de la médiation, et production liée au pôle de la technique. À celles-ci il ajoute la fonction transmission liée à un pôle de la pédagogie, et la fonction d'accompagnement liée au pôle clinique. Les cinq pôles, militance, médiation, clinique, technique, pédagogie (dont la succession compose l'acronyme) travaillent dans des objectifs différents, respectivement convaincre, relier, réparer, opérationnaliser et former, avec pour chacun trois modes de rapport au public, le « faire pour », le « faire avec » et le « faire faire ». Les cinq fonctions constituent dans cette modélisation les composantes essentielles de l'intervention, qui se combinent dans l'action, les différents pôles pouvant être mobilisés de manière combinée dans la pratique, à la façon dont les couleurs primaires permettent la création d'une infinité de couleurs (Dansac, Vachée & Ruel, 2019). Cette modélisation constitue un outil de réflexion sur la formation des animateurs et animatrices (Dansac & Vachée, 2018) ainsi qu'un outil de réflexion sur leurs pratiques (Dansac, Vachée & Ruel, 2019 ; Lacombe, Vachée & Dansac, 2017). Nous l'utilisons ci-après pour éclairer les axes à privilégier en fonctions des problématiques des publics et des territoires.

Nous trouvons peu de références, dans le discours des professionnel·le·s interrogé·e·s dans le Lot, à la résolution de problèmes individuels chez les jeunes, résultats qui diffèrent des résultats obtenus en milieu urbain (Virgos *et al.*, 2016). Ainsi, le pôle clinique du modèle est peu investi dans le cas de notre corpus de professionnel·le·s, qui semblent davantage mobilisés autour des pôles pédagogique, médiation et militant. Le pôle technique peut lui aussi réellement permettre la mise en place d'outils d'innovation dans les pratiques d'engagement, de représentation des jeunes et de valorisation du territoire. Des rencontres participatives ou autres techniques d'animation novatrices pourraient être envisagées, qui mobiliseraient à la fois le savoir-faire technique des professionnel·le·s, et leur capacité à faire se rencontrer les différents acteurs et actrices du territoire (pôle médiation). Cette

mobilisation des compétences de médiation nous paraît d'ailleurs essentielle pour lutter contre les problématiques d'isolement des jeunes des territoires ruraux, dans une visée de dynamisation collective des territoires. Le pôle pédagogique, quant à lui, peut ouvrir sur des possibles, notamment en favorisant la mobilité. Mobilité d'autant plus nécessaire que, selon les professionnel-le-s, le territoire de vie de ces jeunes se restreint à la commune, au village, et n'inclut pas forcément le lieu de scolarisation. Mais l'attachement à ce territoire restreint et aux traditions locales, le rapport affectif à leur lieu de vie incitent ces jeunes à avoir envie de le faire découvrir aux autres. Cela pourrait donner lieu à la mise en place d'activités comme celles proposées par les Greeters², dans lesquelles l'animateur ou l'animatrice serait dans le « faire faire » aussi bien au niveau du pôle de la médiation que du pôle pédagogique, tout en leur permettant de valoriser leur identité rurale (fonction d'élucidation lié au pôle de la militance).

122

Il est à noter que beaucoup de jeunes apprécient d'avoir des activités nouvelles, et peut-être que la sensibilité croissante des jeunes aux questions climatiques peut permettre aussi de les impliquer dans des activités en lien avec l'environnement. Cela peut encore rejoindre la fonction d'élucidation du pôle de la militance (Gillet, 1995). En ce qui concerne le pôle militant, faire travailler sur la place dans la cité, avec non seulement une action envers les jeunes, mais aussi envers les responsables politiques, peut être une piste féconde pour lutter contre l'invisibilité sociale des jeunes des territoires ruraux ; invisibilité qui ne leur permet pas de s'inscrire dans une citoyenneté active et de participer à la gouvernance des affaires publiques. Enfin, le pôle technique peut permettre la mobilisation de dispositifs qui sont à même d'améliorer la mobilité des jeunes, mais aussi l'invention d'activités d'animation qui soient de réels outils permettant au monde rural de ne plus être pensé comme un lieu figé par rapport à la ville qui se présenterait comme un espace du changement.

Reste que nos résultats montrent aussi que, pour une grande proportion, les jeunes n'ont pas d'appétence à participer à ce type d'actions collectives. Sans doute parce qu'à l'adolescence, comme le pointe Zaffran (2011), les jeunes développent une relative aversion pour les activités encadrées, qui est liée à leur besoin de se dessiner un

2 <https://internationalgreeter.org/fr>

« temps-à-soi ». Les animateurs et les animatrices, particulièrement en milieu rural, doivent donc travailler sans cloisonnement d'âge, afin de commencer à être repéré·e·s par les enfants pour mieux les capter dans le futur. Malheureusement, cela demande de s'inscrire dans la durée, ce qui n'est pas facile dans le paysage des emplois de l'animation.

L'ANIMATION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES : UNE DIVERSITÉ DE TERRI- TOIRES À INVESTIR

ULRIKE ARMBRUSTER ELATIFI ET ALEXANDRE LAMBELET

RÉSUMÉ

125

Issue de l'éducation populaire ou d'un militantisme social, l'animation socioculturelle s'est historiquement constituée et pensée en lien avec des actions en faveur de la jeunesse. Ce n'est que dans les années 1980 que des propositions émergent en faveur des personnes plus âgées, propositions qui viennent interroger le territoire professionnel de l'animation socioculturelle. Ce chapitre, revenant sur cette lente prise en compte des personnes âgées par les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle interroge alors les territoires d'intervention en faveur de ce public. Et partant du constat avéré d'une population toujours plus importante, mais aux désirs également très divers, il montre combien les valeurs de l'animation socioculturelle, que ce soit dans les institutions ou dans le cadre d'un travail à domicile et hors murs, ne perdent rien de leur force, si l'on veut redonner de l'agentivité aux personnes âgées et leur permettre d'être acteurs et actrices de leurs territoires, c'est-à-dire de se réappropriier des espaces de vie rarement conçus en premier lieu pour elles.

INTRODUCTION

Les histoires de la profession (Augustin & Gillet, 2000; della Croce, Libois & Mawad, 2011; Lebon, 2009; Moser *et al.*, 2004) rappellent à juste titre les liens ou la filiation de l'animation socioculturelle avec l'éducation populaire et le militantisme, et inscrivent l'animation d'abord dans le travail à destination de la jeunesse et des classes populaires, à travers les outils privilégiés que sont les maisons de jeunes ou les maisons de quartier.

Les personnes âgées comme public possible semblent, elles, le plus souvent ignorées du discours de l'animation socioculturelle, comme si elles étaient hors de son territoire professionnel. D'ailleurs, et pour n'en prendre qu'un exemple, l'ouvrage *Regards sociologiques sur l'animation* publié par Jérôme Camus et Francis Lebon (2015) n'y consacre aucun chapitre. L'accompagnement des personnes âgées apparaît alors comme un champ à part, porté tant par des travailleuses et travailleurs sociaux ou des sociologues (Armbruster Elatifi, 2008; Hartweg & Zehnder, 2010; Hervy & Vercauteren, 2011) que par d'autres types de professionnel·le·s, comme des psychologues (Van der Linden & Juillerat-Van der Linden, 2014, pp. 171-214).

126

Cela ne signifie bien sûr pas que l'animation socioculturelle auprès des personnes âgées n'existe pas. De même, cela ne signifie pas que des organisations n'ont pas comme objectif principal de proposer de l'animation socioculturelle aux personnes âgées ou de favoriser leur participation sociale. Comme nous le montrons ailleurs (Lambelet, 2014), dans le cas de la Suisse et dès les années 1920, la Fondation Pro Senectute¹ (« Pour la vieillesse ») a mis en place différents programmes d'activités (des cours de cuisine aux vacances en passant par des lieux de rencontre) à destination des personnes âgées. Dès les années 1950, une association de retraité·e·s comme l'Association de défense et de détente des retraités, AVIVO², bien implantée en Suisse romande, a proposé également de nombreuses activités aux retraité·e·s. Et aujourd'hui – mais cette liste n'est bien sûr pas exhaustive –, un projet d'action communautaire à destination des seniors, qui s'appelle « Quartiers solidaires » (Tironi, 2021), est largement

1 <https://www.prosenectute.ch>

2 <https://avivo.ch>

subventionné par les pouvoirs publics dans le canton de Vaud. Les établissements médico-sociaux ne sont pas en reste : si l'arrivée de professionnel·le·s de l'animation socioculturelle y est récente (elle date des années 1980), ces structures proposent de l'animation socioculturelle à destination des plus âgé·e·s et sont des lieux de riches questionnements sur les outils ou les formes d'accompagnement les plus adéquats. Reste que ce travail semble se faire un peu à l'écart des débats sur l'animation socioculturelle pensée comme pratique transversale aux publics. De façon générale, l'animation socioculturelle, dans son imaginaire, semble bien souvent oublier les plus âgé·e·s.

Pourtant – et c'est ce que cet article voudrait montrer –, voilà un public pour lequel l'animation socioculturelle et ses valeurs ont un rôle à jouer, un public en constante croissance, mais aussi un public qui nécessite de repenser, pour une large part peut-être, les outils de l'animation socioculturelle tels que nous les connaissons ou les relations de l'animation socioculturelle avec d'autres professions. Avec des questions comme : comment penser le rôle de l'animation socioculturelle lorsqu'elle veut répondre aux besoins des personnes les plus âgées ? Quels sont les territoires pertinents pour l'intervention ? Les outils classiques de l'animation socioculturelle gardent-ils toute leur pertinence ? Si les institutions pour personnes âgées semblent aujourd'hui le lieu privilégié de l'intervention des animateurs et animatrices, l'espace urbain et le domicile ne sont-ils pas tout aussi importants ?

127

Pour ce faire, et après une présentation des enjeux que le vieillissement démographique pose à nos sociétés, cet article propose deux perspectives pour questionner les frontières du territoire professionnel de l'animation socioculturelle auprès des personnes âgées, liées à deux territoires géographiques distincts : l'institution d'une part, et l'espace urbain, compris comme espace relationnel, d'autre part³.

3 Le territoire, comme le rappelle l'introduction à l'ouvrage, qu'il soit géographique ou professionnel, est défini par ses dimensions physiques, sociales, culturelles et politiques ; il est approprié et matérialisé par des limites et des frontières ; il est une construction sociale, vécue comme telle par ses acteurs et actrices. L'espace urbain renvoie, lui, à des territoires particuliers que sont « la rue, le square, un hall de gare : autrement dit, le lieu où les rencontres se font, le lieu où le public peut se constituer » (Tillous, 2016, p. 39). Il se caractérise par un espace de circulation, le droit d'accès et un espace de communication, le droit de regard. La notion d'espace urbain ne s'oppose pas à la notion de territoire. Mais elle vient caractériser un type de relation particulier, un type de lieu où des relations particulières peuvent prendre place.

VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE ET ENJEUX POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

128

L'augmentation de la population âgée en proportion de l'ensemble de la population, dans un pays comme la Suisse, est aujourd'hui un enjeu de politique publique important. C'est que l'espérance de vie y a crû de manière soutenue, et qu'elle est corrélée à une baisse du taux de natalité. Ainsi, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, en seulement 20 ans, entre 1997 et 2017, l'espérance de vie pour les hommes à la naissance est passée de 76,3 ans à 81,4 ans (soit un gain de plus de 5 ans), quand, pour les femmes, elle est passée de 82,1 ans à 85,4 ans, soit, là, un gain de plus de 3 ans. Et pour celles et ceux qui atteignent les 80 ans, là encore, l'espérance de vie a augmenté de manière conséquente. Aux 7,2 ans que pouvaient encore espérer vivre les octogénaires hommes en 1997, s'est ajouté 1,6 an et, pour les femmes, 1,3 an. Dès lors, l'espérance de vie s'allonge, et avec un âge de la retraite officiel à 65 ans, cela représente encore, pour celles et ceux qui parviennent à la retraite, une espérance de vie d'une vingtaine d'années. Cette augmentation, accompagnée de la baisse du taux de natalité, conduit à un « renversement de la pyramide des âges » (Office fédéral de la statistique, 2017). Si on compare la structure par âge de la population en 1900 et en 2015, on voit que non seulement les personnes de plus de 80 ans étaient très rares en 1900, quand les jeunes étaient très nombreux-ses, mais également qu'aujourd'hui, c'est l'inverse. Si les naissances ne semblent pas diminuer en chiffre absolu, ce ne sont plus les plus jeunes âges qui comptent la plus grande part de la population. Ce sont désormais les cinquantenaires qui sont les plus nombreux-ses et la pyramide s'allonge vers le haut, avec de plus en plus de nonagénaires. Ce développement ne semble pas devoir s'arrêter : d'après les scénarios de l'Office fédéral de la statistique, « la population âgée de 65 ans ou plus passe de 1,6 million en 2020 à 2,1 millions en 2030 et à 2,7 millions en 2050, son pourcentage dans la population totale passant de 18,9% à 25,6% entre 2020 et 2050 » (2000, p. 2). Ce vieillissement peut se faire en santé, mais pour certaines personnes, il peut s'accompagner de différentes pathologies, physiques ou cognitives (Diebold & Widmer, 2019). Une augmentation du nombre de personnes atteinte de troubles cognitifs – maladie d'Alzheimer ou apparentées – semble

ainsi probable. Selon les scénarios de l'association Alzheimer Suisse (2018), si 148 000 personnes sont atteintes de démence aujourd'hui en Suisse, elles devraient être près de 300 000 en 2040. S'il convient d'éviter tout alarmisme, il y a lieu de prendre en compte ce changement profond de notre société.

Bien sûr, la population âgée est très hétérogène et connaît des désirs d'accompagnement très diversifiés. Si, parmi les personnes de 65 à 69 ans, 0,7% seulement vivent en institution, ce chiffre monte à plus de 40% pour les plus de 95 ans. Et, pour beaucoup, les soins à domicile permettent un maintien à domicile (Office fédéral de la statistique, 2015, p. 2). De même, les états de santé sont très variés; le Canton de Vaud, dans son rapport « Politique cantonale Vieillesse et santé » (2012), différencie ainsi, parmi les aînés, les « robustes », les « fragiles » et les « dépendants », en fonction du nombre de maladies chroniques des personnes et des besoins en termes de santé auxquels il faut répondre. C'est également une population qui connaît des réalités financières très hétérogènes: « Le groupe des retraités n'est pas un groupe homogène, mais constitué à la fois de personnes indigentes et de personnes très aisées entre lesquelles sévit un fossé économique important » (Rossini & Legrand-Germanier, 2003). Surtout, c'est une population très hétérogène en termes de liens sociaux et d'isolement. À suivre l'OFS (2006), le risque d'isolement toucherait ainsi particulièrement les personnes disposant de peu de ressources financières; les personnes les plus âgées (c'est-à-dire au-delà de 75 ans); les personnes vivant seules; les personnes dont la santé est moyenne ou mauvaise; les personnes de nationalité étrangère; les personnes à faible niveau de revenu; et également les personnes les plus excentrées territorialement (en fonction du lieu de domicile ou de l'accessibilité du logement).

Ces changements sociétaux ne peuvent être ignorés des travailleurs et travailleuses sociales, et plus spécifiquement des professionnel·le·s de l'animation socioculturelle.

Face à un discours trop souvent misérabiliste (voyant les personnes âgées le plus souvent au prisme de leurs difficultés physiques, de leurs fragilités ou de leurs manques) et teinté d'âgisme (Maggiori, 2020, pp. 36-38), l'animation socioculturelle offre une autre perspective, propose une autre hypothèse: faire « la promotion de la personne âgée ». Comme on l'écrit ailleurs (Armbruster Elatifi, 2008, p. 28):

« Cette promotion de la personne âgée [doit] permet[tre] de lui donner une place dans la société, de modifier le regard et les représentations qu'elle a de la vieillesse et du vieillissement. L'animation joue un rôle dans cette dimension sociopolitique et œuvre à ce changement social ayant pour but d'améliorer la vie d'une catégorie de personnes, soit de la population âgée. Des actions collectives et communautaires doivent permettre de reconsidérer la personne âgée sous un jour plus respectueux de son humanité et allant au-delà des soins de vie quotidienne et médicaux. »

À un niveau plus individuel, il convient de rappeler également que si des manques ou des difficultés peuvent advenir avec le grand âge, la vieillesse ne s'y limite pas, bien au contraire. Elle est, comme toutes les autres périodes de la vie, une période où créer ou maintenir des liens sociaux, maintenir ou investir des rôles sociaux, mener à bien différents projets et poursuivre ses désirs n'est pas moins important; l'animation socioculturelle n'a pas à être « palliative », mais « émancipatrice ».

130

Les valeurs de l'animation socioculturelle, telles qu'elles ont été posées dans la « Déclaration pour l'animation socioculturelle » de la Plateforme romande de l'animation socioculturelle (2011), gardent alors toute leur pertinence :

1. La libre adhésion : les individus et les groupes s'investissent librement dans l'action, sont des acteurs et actrices et des citoyen·ne·s à part entière et non des « cibles », des « client·e·s » ou des « usagères et usagers » de l'action sociale ;
2. La participation : toute activité ou action est construite avec les individus et les groupes qui le souhaitent, la finalité principale est l'accroissement de leur autonomie individuelle et collective ;
3. Le changement social : les interactions participatives entre individus et groupes visent l'intégration des minorités défavorisées ou précarisées, et donnent la priorité aux dynamiques d'innovation et de changement par rapport aux pressions de normalisation et de résignation face aux différentes formes de souffrance ou de marginalisation sociale ;

4. La solidarité au sein d'une communauté diversifiée : l'animation socioculturelle est « tous publics », elle privilégie les interactions entre groupes de toutes cultures, de tous âges et de tous statuts sociaux. L'essence même du travail est d'éviter la rupture, de favoriser le rapprochement, la compréhension, la complémentarité, la découverte et le partage ;
5. La valorisation de la culture, comme mode d'appartenance, pouvoir d'expression et d'action.

Comment résoudre ce hiatus entre ces valeurs revendiquées et le fait que le public des personnes âgées soit d'abord pensé, par les politiques publiques et bien souvent également par les professionnel-le-s de la santé et du social, comme un public ayant prioritairement besoin de soins et de protection ? Comme indiqué en introduction, nous allons ouvrir quelques pistes ou hypothèses selon les territoires de l'intervention : d'une part l'institution, d'autre part l'espace public.

EN INSTITUTION : VALORISER LES RESSOURCES DES PERSONNES ÂGÉES ET QUESTIONNER L'INSTITUTION

131

Dans les établissements médico-sociaux (EMS), aujourd'hui, l'accompagnement socioculturel prend différentes formes. Il s'agit de proposer des activités collectives ou de groupe (des spectacles, des jeux, des concerts, des ateliers créatifs, des sorties), mais aussi et surtout de développer un accompagnement singularisé, au plus proche des envies de chaque résident-e, pris-e comme individu singulier (avec ses propres désirs, sa propre histoire de vie). Il importe donc de mettre en place des projets d'accompagnement individualisés, centrés sur la personne (Amyot, 2016 ; Hervy & Vercauteren, 2011).

Prenant acte de l'hétérogénéité des publics, de la diversité des parcours de vie, mais aussi de la diversité des envies, les discours sont nombreux à évoquer l'autonomie des résident-e-s (qui peut être déclinée sous d'autres termes, comme ceux d'« indépendance », de « libre arbitre », de « liberté de choix », de « autodétermination », de « respect des envies, des désirs et attentes »), ainsi que la prise en compte de leurs « ressources ». Ces éléments font directement écho aux valeurs de l'animation socioculturelle évoquées plus haut (« libre adhésion »,

« participation », etc). Il s'agit d'adopter un regard sur la personne âgée qui réside en institution qui ne soit pas orienté sur ses manques, sur ce qui ne va pas, ou sur ce que la personne ne peut plus faire, mais au contraire d'adopter un regard positif, sur ce qui va bien, et également de s'ouvrir à se laisser surprendre par ce qui peut advenir.

Une telle posture nécessite de collecter et de connaître, dans le respect de l'intimité des personnes, leurs parcours de vie, ce qu'elles aiment faire ou ont aimé faire, ce qu'elles n'aiment plus faire et ce qu'elles voudraient expérimenter. C'est être soucieux de leurs identités singulières, de ce qui compte à leurs yeux, mais aussi des relations sociales qui sont significatives pour elles et qu'elles désirent maintenir (Lambelet & Antoniadis, 2017). C'est vouloir co-construire avec elles des projets qui font sens pour elles plutôt que de leur proposer des offres clés en main. C'est aussi inventer des outils pour permettre – également à celles et ceux avec lesquels la communication est rendue difficile du fait de différentes atteintes à leur santé (comme les maladies neurodégénératives de type Alzheimer) – de maintenir leur capacité à dire et à faire des choix. On voit alors émerger des institutions où les différent·e·s professionnel·le·s adoptent une posture « empathique » (Feil, 1992; Rogers, 2001) et « d'enquêteurs et enquêtrices bienveillant·e·s », c'est-à-dire sensibles, dans chaque activité, à ce qui émerge comme ressources, comme souvenir, comme envie, autant de matériaux sur lesquels il sera ensuite possible de travailler, de manière interprofessionnelle, avec la personne concernée, dans et hors de l'institution (Lambelet *et al.*, 2022).

L'animation en institution, c'est ainsi non seulement proposer des activités, mais c'est peut-être plus largement aussi questionner – ou compenser – le « risque asilaire » (Goffman, 1968) des institutions, et c'est sans doute œuvrer, à ce titre-là, à un changement social. C'est questionner le fonctionnement organisationnel, ses rythmes, ses hiérarchies, sa clôture. Comment réduire la dimension très « sectorisée » de la prise en charge des résident·e·s ? Comment lutter contre la perte d'identité que peuvent vivre les personnes âgées ? Leur désocialisation ? Comment rappeler, dans des institutions qui sont pensées dans le cadre de politiques hospitalières, que les résident·e·s ne sont pas des « malades », mais des « habitant·e·s » ou des « citoyen·ne·s » ? Que le

« projet de vie » ne doit pas moins être considéré que le « projet de soin » ?

Il s'agit ainsi de décroisonner, dans ces institutions, les « territoires de l'animation » (Lambelet *et al.*, 2017). C'est que si les principes et normes d'accompagnement – à savoir l'autonomie, la dignité, et la sécurité – sont partagées par l'ensemble des professionnel-le-s, pour autant, ces principes et normes d'accompagnement, loin d'être congruents, sont dans les faits souvent contradictoires. Par exemple, à vouloir trop se concentrer sur la sécurité des résident-e-s, on risque sans cesse de contrevenir à leur autonomie. Et s'il ne nous revient pas de hiérarchiser ces valeurs, il s'agit sans doute de questionner et de comprendre les enjeux professionnels des un-e-s et des autres (soins, hôtelier, accompagnement, administratif ou technique), de respecter l'importance égale des un-e-s et autres, mais aussi et surtout de rappeler la centralité des résident-e-s. Quand il y a désaccord, comme quand il y a accord, pourquoi ne pas laisser choisir le ou la résident-e, pour lui redonner le choix de sa participation et de sa libre adhésion ? De même, la promotion de l'autonomie et de la dignité des personnes âgées, et l'atténuation de la relation asymétrique entre professionnel-le-s et bénéficiaires, nécessite la possibilité pour les résident-e-s de s'associer et de participer (lorsqu'ils et elles le désirent) à l'ensemble des activités, comme aux décisions concernant l'institution. C'est cette participation qui, seule, peut permettre le maintien de rôles sociaux. Mais ce changement nécessite des outils et des arguments face à d'autres professionnel-le-s dont l'ethos professionnel peut être tout autre. Aujourd'hui, différentes institutions se demandent ainsi, par exemple, s'il ne conviendrait pas d'intégrer les résident-e-s au processus de recrutement des nouveaux collaborateurs ou collaboratrices ; leur présence à ce moment leur permettrait de marquer symboliquement que l'institution est aussi leur lieu de vie.

On le voit, les valeurs de l'animation socioculturelle ont toutes leur place dans ces établissements. Elle peut défendre un changement social qui valoriserait la « participation » des résident-e-s face aux pressions de normalisation qui guettent bien souvent toute institution. Il en va de même pour la valeur de la « solidarité » : dans ces établissements aussi, l'essence de l'accompagnement est d'éviter la rupture, de favoriser le rapprochement, la compréhension, la complémentarité, la découverte

et le partage. S'il s'agit alors de penser l'approche professionnelle en ayant toujours le souci de co-construire des activités qui respectent l'identité de chaque résident·e, sa capacité de faire des choix, qui font sens pour elle ou lui, et qui maintiennent des liens sociaux (dans et hors de l'institution), cela nécessite d'une part de négocier des territoires d'action avec les autres professionnel·le·s, mais aussi de réfléchir sur son propre rôle, d'accompagnant·e plutôt que d'animateur ou animatrice. Et s'il convient d'offrir les outils les plus adéquats aux futur·e·s professionnel·le·s dans l'accompagnement des personnes âgées et plus encore pour celles atteintes de différents troubles cognitifs, il apparaît que l'enjeu principal, dans ce type d'institution, est peut-être d'abord la capacité à argumenter et à défendre les valeurs de l'animation socioculturelle. Comme le disait une animatrice à l'occasion d'une enquête, il s'agit de « faire tomber le masque des maladies pour revoir la personne ».

DANS LES ESPACES URBAINS : L'IMPACT DU CONTEXTE LOCAL SUR LE VIEILLISSEMENT

134

L'institution concerne une partie de la population âgée, mais la majorité vit à domicile. C'est en ville, chez soi, que se déroule l'essentiel de la vieillesse. Et l'animation socioculturelle, nous en avons la conviction profonde, n'y est pas moins nécessaire.

La Suisse, comme l'ensemble des sociétés occidentales, a connu ces dernières décennies une importante urbanisation, et cette transformation d'une société rurale en une société urbaine s'est faite en peu de temps (Wirth, 2004). Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. En Suisse en 2016, elles accueillent 84,67% de la population, dont la moitié habite dans les cinq plus grands centres urbains: Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne (Office fédéral de la statistique, 2018b). Même si les villes suisses attirent le jeune public – les 20 à 39 ans forment 34% de sa population contre 27% pour la moyenne suisse (Office fédéral de la statistique, 2018a) – la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmente constamment. À Genève, elle est passée, durant la période de 1880 à 2018, de 5,1% à 16,5% (Office cantonal de la statistique, 2018). Ceci, corrélé avec des politiques publiques favorisant le maintien à domicile,

fait que les aîné·e·s sont donc de plus en plus présent·e·s à domicile et donc dans les espaces urbains.

Dans ce contexte du vieillissement en milieu urbain, la question sur la place du travailleur ou de la travailleuse sociale, et plus particulièrement de l'animateur ou animatrice socioculturelle, se pose avec pertinence. Actuellement, l'animation socioculturelle n'a que peu investi ce champ. Elle est surtout présente au sein des différents types d'institutions sociogérontologiques. Cependant, le domicile et l'espace urbain jouent un rôle important pour les personnes vieillissantes non institutionnalisées. Il est donc important de se questionner sur les modes de vie des personnes âgées dans l'espace urbain. Quelles appropriations font les personnes âgées des espaces urbains ? Quels sont les schémas d'action et stratégies mis en œuvre par les personnes âgées ? Quels conflits d'usage en découlent ? Concernant l'intervention à domicile, comment atteindre les personnes âgées vivant à domicile et en risque d'isolement tout en respectant la libre adhésion ? Plus largement, si le maintien à domicile a pour finalité première l'accroissement de l'autonomie individuelle et collective défendue par la participation, quels rôles peuvent jouer les travailleurs et travailleuses sociales ?

135

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET LE DOMICILE

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les pouvoirs publics en Suisse investissent massivement dans une politique de maintien à domicile. Même si cette politique est surtout motivée par des raisons économiques, il faut cependant reconnaître que le désir de pouvoir demeurer chez soi dans le grand âge est présent chez la majorité des personnes âgées (Piguet *et al.*, 2017). Sur une échelle de 0 à 10, les personnes âgées habitant à domicile situent à 8,2 leur niveau moyen de satisfaction avec la vie en général (contre 6,5 en institution). Selon l'étude comparative de Zimmermann-Sloutskis, Moreau-Gruet et Zimmermann sur la qualité de vie des personnes âgées à domicile et en institution, « les principaux facteurs de la qualité de vie dans l'appréciation des personnes âgées elles-mêmes sont la participation active à la vie sociale et la disponibilité d'un fort soutien social d'une part et la santé, maladie et autonomie fonctionnelle d'autre part (Zimmermann-Sloutskis, Moreau-Gruet & Zimmermann, 2012, pp. 6-7).

Comme l'étude de Zimmermann-Sloutskis, Moreau-Gruet et Zimmermann (2012) a pu le relever, trois facteurs influencent la qualité de vie des personnes âgées : la participation, un réseau social présent et la santé. Si ces facteurs ne sont pas réunis, l'isolement et l'institutionnalisation guettent la personne. Selon un rapport de la Plateforme des associations d'aînés de Genève (2017, p. 8), « dans les faits, peu de personnes sont réellement isolées. [...] En revanche, beaucoup de personnes sont en risque d'isolement : entre 10 et 13% selon les analyses. » C'est avec la fragilisation ou la disparition des réseaux relationnels et donc avec l'avancée en âge qu'augmente le risque d'isolement. Pour lutter contre ce risque, il faut que les réseaux existants (professionnel, familial, amical, de loisirs et de proximité) collaborent. Le constat sur le terrain est sans appel : la coordination entre les différents acteurs et actrices de ces réseaux pose problème. Ici, le ou la professionnel·le de l'animation socioculturelle pourrait jouer un rôle important dans la construction de réseau. Il ou elle a des outils et des moyens à disposition pour permettre la participation et la « structuration du lien social ». Gillet (1996, p. 124) parle de « d'animation abstraite ». Les acteurs et actrices sont invités à co-construire l'action. Comme l'écrit Gillet (*ibid.*, p.128) :

136

« La participation des hommes, la recherche de relations directes entre les acteurs, une stratégie de reconquête des solidarités et de développement du progrès social, une meilleure connaissance des enjeux, supposent à la fois des principes, de la conviction et des habiletés techniques polyvalentes. Mais le fait de développer des stratégies relève d'une capacité plus sociale que technique, car elle exige de réunir tous les réseaux indispensables pour faire face aux nouvelles demandes des populations, de posséder les informations nécessaires et de susciter les alliances adéquates pour une issue positive. »

Comment identifier les acteurs et actrices informel·le·s qui gravitent autour d'une personne ? Comment entrer en contact ? Comment créer un lien et partager les informations sur une situation donnée ? Voici quelques-unes des questions auxquelles les professionnel·le·s intervenant dans ce domaine vont être confronté·e·s.

En dehors de la gageure d'apprendre à travailler en réseau entre acteurs et actrices de milieux aussi hétérogènes, un autre défi concerne les personnes âgées. Comment entrer en contact avec une personne à risque d'isolement? Comment la détecter? Comment l'amener à participer à des activités externes? C'est à cette question que s'est confrontée une commune péri-urbaine du canton de Genève. Cette dernière, Vernier, a ainsi mis en place un dispositif, RSV («Réseau Seniors Vernier»), qui tente de répondre «de manière personnalisée aux besoins de personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation voire d'isolement, tout en valorisant leurs ressources»⁴. Pour atteindre le public cible, les habitant·e·s de 80 ans et plus vivant seul·e·s, le dispositif comprenait différentes étapes : premièrement, un courrier de l'administration communale a été adressé aux habitant·e·s de cette tranche d'âge, les personnes ont été contactées par téléphone et, selon la situation, des visites à domicile ont été effectuées. Deuxièmement, un réseau de partenaires formels et informels a été constitué pour recenser les ressources en présence. La commune a également appuyé la démarche par une campagne de promotion de la solidarité avec les plus âgé·e·s. L'ensemble des démarches individuelles et de réseau ainsi que de promotion ont permis d'atteindre un nombre important d'ainé·e·s en situation de fragilisation. C'est ce contact personnalisé avec un·e professionnel·le, le temps pris avec la personne, l'adaptation et la personnalisation des réponses qui forment certainement la clé de réussite de cette démarche.

137

On voit là la complexité de la prise de contact avec les personnes âgées en risque d'isolement vivant à domicile. Le suivi personnalisé des personnes âgées prend une place importante dans cette démarche. Il mobilise du temps, car il importe de gagner et de mettre en confiance les personnes, de connaître la situation et d'apporter avec la personne concernée les réponses spécifiques. Sur ces bases de confiance, de connaissance, de co-construction, l'approche ouvre par la suite vers des actions collectives.

4 http://www.vernier.ch/fr/prestations/toutesprestations/welcome.php?dienst_id=33111

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET L'ESPACE RELATIONNEL

Un second axe d'animation socioculturelle en contexte urbain passe par l'intervention dans l'espace public. La question de l'espace urbain a commencé à susciter de l'intérêt dans les sciences sociales, humaines et culturelles dans les années 1980 et a fait son entrée dans le travail social dès la moitié des années 1990. Dans ce paysage, l'animation socioculturelle a plus particulièrement investi l'espace social en accompagnant le développement des villes, des quartiers et des communes. Ses interventions font surtout référence à la notion d'espace relationnel.

138

Considéré comme dynamique, relatif (la vision de l'espace se modifie en fonction du point de vue de celui ou celle qui observe et/ou du lieu d'observation) et relationnel (les choses et les individus sont en interaction), l'espace « n'existe pas en soi, il se constitue et se représente dans la conscience collective pour devenir un espace social. Pourtant, l'espace ne se comprend pas comme le simple contenant d'un ordre social, dans la mesure où il y a interaction entre l'organisation sociale et l'organisation spatiale » (Emmenegger, 2017, p. 182). L'espace relationnel part du postulat que l'être humain ne crée pas seulement des espaces, il en fait partie intégrante. La sociologue Martina Löw (Löw, 2001) ajoute que l'être humain doit être considéré comme un individu agissant. C'est ici que nous pouvons faire le lien avec le travail social. En intervenant dans un espace-quartier, la travailleuse ou le travailleur social doit tenir compte des différents publics vivant dans cet espace, de leur compréhension de l'espace, de leur interaction avec l'espace, ainsi que de leur pratique de l'espace. Ainsi, il va pouvoir déceler les inégalités sociales, les processus d'appropriation, les conflits politico-économiques, etc. qui marquent son quartier pour éventuellement intervenir.

La compréhension des espaces relationnels demande une attention particulière dans la pratique quotidienne. Il s'agit alors de comprendre comment les acteurs et actrices et les activités impactent l'espace, et comment les habitant·e·s interprètent et s'approprient l'espace. Nous sommes loin de l'idée que les individus sont des victimes ou des êtres subissant passivement les conditions de leur environnement de vie ; au contraire, l'approche sociospatiale du travail social et de l'animation

socioculturelle en particulier défend une approche où les individus sont considérés comme agissants. De ce fait, l'animatrice ou animateur socioculturel ne se concentre pas uniquement sur l'action, mais aussi et surtout sur « les individus qui agissent dans ces espaces, sur leur vision de la spatialité et leurs modèles d'action, ainsi que sur leurs pratiques sociales » (Emmenegger, 2017, p. 190). Pour ce faire, elle ou il doit s'atteler à une observation fine des schémas de comportement des individus. En réalisant cette analyse de l'espace, elle ou il pourra déjà intégrer des méthodes de participation active. L'analyse a déjà fonction d'intervention sociale. Enfin, elle ou il portera une attention particulière sur les rapports de pouvoir et de domination établis.

En animation socioculturelle, les professionnel·le·s interviennent dans les espaces urbains. Cependant, leur regard est plutôt tourné vers le public jeune. Pensons aux TSHM (travailleuses ou travailleurs sociaux hors murs), qui sont engagé·e·s le plus souvent avec le mandat de « promouvoir, maintenir et [de] renforcer le lien social *du jeune* afin de favoriser sa place citoyenne »⁵. Avec le changement démographique et une politique visant à maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à domicile, ne serait-il pas temps d'élargir l'intervention au public âgé ? Pour cela, il faut améliorer la connaissance fine des schémas de comportement des personnes âgées dans l'espace urbain. Il s'agit aussi d'ouvrir la notion de participation dans l'espace urbain pour y inclure, en particulier pour les personnes âgées, le travail nécessaire à cette participation.

C'est que les personnes âgées développent des astuces, des stratégies pour continuer à vivre à domicile et occuper l'espace urbain. Une recherche menée entre 2016 et 2019 auprès de vingt personnes âgées du canton de Genève (Armbruster Elatifi, 2022) illustre bien cela : l'usage de l'espace urbain peut être divisé en différents moments ou activités : *se préparer – sortir – cheminer – rencontrer*.

Se préparer : il s'agit de la première étape nécessitant une mobilisation d'énergie, de temps et de volonté dans le processus d'appréhension de l'espace urbain. Elle comporte deux aspects : l'un physique, comme se coiffer, se maquiller, choisir les habits adaptés, etc., et l'autre porte davantage sur l'organisation matérielle. Il faut rassembler ses clés, le

5 <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-quartiers/secretariat-general-ejq/delegation-jeunesse/travailleurs-sociaux-hors-murs.html>

téléphone portable, le porte-monnaie, etc. Cependant, il faut avant tout une raison pour sortir. Comme témoigne une interviewée: « Je n'aime pas marcher pour marcher. Si j'ai un but, ça va. Si je marche juste parce que je dois marcher, je ne le ferai pas. »

Sortir: une fois que la personne se sent prête, que « tout est là », arrive le moment de sortir. C'est ici que la question de l'équipement ou du moyen auxiliaire lors d'une sortie se pose. On remarque que, le plus souvent, la personne emprunte le même chemin, parque sa voiture au même endroit, se rend dans le même commerce, va au même restaurant prendre son café et s'assoit à « sa » table pour boire son café. Les trajets parcourus sont de courtes distances, d'autres parcours sont bannis des itinéraires. Comme en témoigne un interviewé: « Avec la voiture, je vais encore où je connais. Alors, en ville, c'est exclu. [...] Après, forcément, les tours en voiture, je ne fais pratiquement plus. Éventuellement, trouver un copain ou aller chez ma femme. Puis les commissions et les enfants, l'aquagym le jeudi soir. Ça, je le fais en voiture. » On retrouve là les résultats de l'étude de Lord et son équipe (Lord *et al.*, 2009): les déplacements ne sont pas moins fréquents, mais suivent un « plan de stratégies et d'ajustements personnels ». Les distances se réduisent et s'organisent autour du domicile de la personne.

Cheminer: les personnes âgées possèdent une connaissance pointue de leur environnement urbain. Ce dernier est aménagé pour les usagers et usagers, cependant, l'aménagement ne prend pas en compte leurs besoins et demandes. Pour prendre un passage piéton, il faut souvent faire un détour assez considérable pour celui ou celle qui veut l'emprunter. Certain·e·s prennent donc la tangente, traversent la route sans emprunter le passage clouté.

Rencontrer: pour se préparer, sortir et cheminer dans l'espace urbain, il faut une raison, un objectif, une motivation: participer à des activités de loisirs, faire des courses, se rendre chez le médecin, aller au culte ou marcher dans un parc à proximité de son domicile. Dans l'espace urbain, les rencontres se font au fil du hasard – voisin·e, passant·e, commerçant·e – ou de manière voulue et organisée avec un·e membre de la famille, un·e ami·e, etc. Ces activités permettent de constituer un cercle de connaissance et de s'intégrer dans la vie communale. De ce fait, les activités de loisirs deviennent des lieux de socialisation qui offrent la possibilité de côtoyer et de rencontrer des

personnes. Et comme le dit une interviewée, « une fois investie, on ne cesse plus de se croiser dans tous ces trucs ».

Ces quatre étapes montrent comment les personnes âgées développent leurs propres stratégies et habitudes de l'espace urbain. L'animatrice ou animateur socioculturel possède les outils méthodologiques pour acquérir cette connaissance fine des schémas de comportement des personnes âgées dans le milieu urbain. Les enjeux de l'animation socioculturelle auprès du public âgé dans l'espace urbain, comprenant aussi bien l'intervention à domicile (approche individuelle qui ouvre sur le collectif) que l'intervention dans l'espace urbain (approche collective), se situent certainement dans l'importance d'occuper ce terrain émergent. Aujourd'hui, le travail à domicile des personnes âgées prend pour l'essentiel la forme des soins. La révision de la loi sur le maintien à domicile dans le canton de Genève montre cette réalité. Le politique vient de statuer que la mention de la dimension sociale n'avait pas sa place dans la nouvelle loi. L'apport de l'animation socioculturelle réside dans la promotion de l'individu comme expert de sa propre situation. Les réponses doivent être pensées, construites et élaborées avec la personne. Pour ce faire, il faut prendre connaissance des singularités des personnes âgées pour ensuite construire ensemble un environnement adapté à leurs besoins. Il s'agit là d'un premier pas vers une société davantage inclusive des personnes âgées.

141

CONCLUSION

On le voit, la notion de territoire permet de penser sous un nouveau jour l'animation socioculturelle et le travail social de manière plus générale à destination des populations âgées. L'accompagnement des populations âgées questionne en effet tant les territoires professionnels que les territoires d'action. Et que ce soit dans les EMS ou dans les espaces urbains, il s'agit bien de redonner de l'agentivité⁶ aux personnes âgées, de leur permettre d'être acteurs et actrices, les travailleuses et travailleurs sociaux venant en soutien aux projets des personnes ; pas pour

6 L'agentivité (*agency*) désigne la faculté ou qualité d'être agent-e, ce dernier terme signifiant étymologiquement ce, celle ou celui qui agit ou exerce une action, par opposition à ce, celle ou celui qui subit l'action ou l'agir (patient-e). Sur ce point, voir Bickel et Hugentobler, 2018.

prescrire, mais pour accompagner. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit bien de permettre aux gens de se réapproprier leurs espaces de vie, ces espaces ayant rarement été pensés pour et avec les personnes âgées (les EMS ayant d'abord été pensés pour les professionnel-le-s, comme outils de travail; et les villes ayant d'abord été pensées pour les travailleuses et travailleurs).

Dans ces nouveaux territoires, avec ces nouveaux publics, les valeurs de l'animation socioculturelle gardent toutes leur pertinence. Et les outils également (le travail communautaire, mais également l'accompagnement personnalisé, qui devient central aujourd'hui dans l'accompagnement de tous les publics). Et si, comme l'écrivait Antoine Prost en 1963, les personnes âgées sont souvent l'objet d'un désintérêt parce qu'elles font partie de ces « catégories secondaires qui n'occupent pas le devant de la scène et, pour tout dire, ne font pas l'Histoire » (Prost, 1964, p. 285), ne reste plus qu'à tourner le regard vers ces aîné·e·s qu'on oublie trop souvent.

QUELS DÉFIS POUR LE TRAVAIL SOCIAL PROFESSIONNEL EN PALESTINE ?

SAMAH SALEH

RÉSUMÉ

143

Le présent article propose une discussion des défis auxquels le développement du travail social en tant que profession en Palestine doit faire face. Il contient tout d'abord une présentation de la toile de fond historique, destinée à expliciter le mode de développement du travail social en Palestine. Afin de comprendre les dilemmes confrontant le travail social professionnel en Palestine, il est important d'examiner et de discuter les programmes de formation académique, qui reflètent les enjeux d'identité du travail social en Palestine dans le contexte universitaire – enjeux et dilemmes qui se traduisent ensuite dans les modalités organisationnelles de l'activité professionnelle. Il faut également examiner les défis professionnels et personnels auxquels font face les travailleuses et travailleurs sociaux dans leurs interventions, ces dernières s'inscrivant dans un contexte politique très précaire dû à l'occupation israélienne. Ces trois éléments contribuent à définir la place particulière du travail social vis-à-vis d'autres disciplines telles que la sociologie, la psychologie et le conseil, place qui a pour conséquence des ambiguïtés identitaires pour les travailleuses et travailleurs sociaux et qui influence

leurs interventions ainsi que les modalités de développement du travail social en Palestine.

INTRODUCTION

Le présent chapitre propose une discussion des défis auxquels est confronté le développement du travail social¹ en tant que profession en Palestine. Il présente la toile de fond historique du développement de la profession dans le territoire palestinien, dans le contexte des conditions très précaires dues à l'occupation israélienne. Je vais examiner la place ambiguë de la travailleuse ou du travailleur social en Palestine et son impact sur les interventions professionnelles dans les situations d'urgence, en particulier dans les cas où d'autres intervenant·e·s assument des rôles en principe dévolus aux travailleuses et travailleurs sociaux. Les défis qui se présentent seront traités dans deux sections distinctes. La première est focalisée sur les programmes de formation académique, qui ne considèrent le travail social que comme une partie du cursus suivi dans d'autres domaines des sciences sociales. La seconde porte sur l'ambiguïté concernant la définition de qui est en fait le travailleur ou la travailleuse sociale. En conclusion, je démontrerai comment un nouveau profil professionnel a vu le jour dans le cadre des interactions avec les organisations internationales, interactions qui se sont ajoutées aux expériences acquises par les travailleuses et travailleurs sociaux palestinien·e·s dans leurs tâches de réponse aux besoins d'une population déstabilisée, qui souffre au quotidien des pratiques de l'occupation israélienne.

144

MÉTHODOLOGIE

Le travail social est considéré comme une profession nouvelle en Palestine, ce qui présente de nombreux défis aux professionnel·le·s

1 Le travail social en Palestine s'est développé à partir d'actions de terrain proches de l'animation socioculturelle. Ces actions se sont déployées à travers des approches communautaires visant à répondre aux besoins des populations précarisées par l'occupation israélienne. Le travail social en Palestine réunit aujourd'hui les métiers de l'animation socioculturelle, du service social et de l'éducation sociale. Il reste fortement marqué par l'histoire de ses origines et pour son développement en lien avec le travail social communautaire.

qui travaillent sur le terrain. L'histoire du travail social de terrain en Palestine est longue et riche, mais hélas fort peu documentée (Lindsay, 2007). À cause de ce manque de documents de référence et dans le but d'approfondir ma compréhension des défis auxquels la profession est confrontée dans son développement, j'ai basé le présent chapitre sur une réflexion au sujet de ma propre expérience en tant que travailleuse sociale, ainsi que de mon activité d'enseignement et de recherche à l'Université An-Najah. J'ai également conduit cinq entretiens avec des travailleuses et travailleurs sociaux actifs dans des organisations internationales ou locales afin de comprendre les expériences, les dilemmes et les défis auxquels la profession doit faire face. De plus, j'ai initié des discussions avec des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi qu'avec le Syndicat palestinien des travailleurs sociaux et psychologues à Naplouse afin d'approfondir ma compréhension de la place ambiguë du travail social en Palestine.

TOILE DE FOND HISTORIQUE

145

Le travail social en Palestine a commencé au début du XX^e siècle (Al-Kilani, 2011). Il a débuté au moment du mandat britannique et a évolué à cause de l'immense population de réfugié·e·s due à Al-Nakba (l'exode palestinien) en 1948², découlant de la création de l'État d'Israël. L'intervention de crise était indispensable, ceci à tous les niveaux; la communauté palestinienne s'est mobilisée autour de personnes qui estimaient qu'il était de leur responsabilité d'aider celles et ceux qui se retrouvaient dans le besoin. Les interventions ont pris différentes formes, y compris l'accueil et l'hébergement de réfugié·e·s chez les particuliers ainsi que la mise à disposition de nourriture et de soins médicaux. Hind Al-Huseni, en particulier, est devenue célèbre pour son rôle très important durant cette période; elle s'est engagée pour offrir du soutien aux orphelin·e·s de guerre. Initialement active comme enseignante,

2 Entre 1947 et 1949, au moins 750 000 Palestiniens sur une population de 1,9 millions de personnes ont été transformé·e·s en réfugié·e·s et déplacé·e·s hors des frontières de leur pays. Les forces sionistes ont occupé plus de 78% du territoire de la Palestine historique, conduit un nettoyage ethnique, détruit 530 villes et villages et tué approximativement 15 000 Palestiniens lors d'une série de crimes de masse, y compris plus de 70 massacres.

elle a quitté son poste pour se consacrer au travail communautaire. Hind Al-Huseni a créé l'Association de solidarité sociale des femmes en 1945 et mis en place un réseau de femmes dans 22 localités réparties dans toute la Palestine avant 1948. Elle a organisé un groupe de bénévoles pour soutenir les personnes ayant souffert de la guerre ; elle a également lancé plusieurs programmes dans le cadre de son association, tels que des centres d'alphabétisation pour les femmes et les enfants, des programmes de formation professionnelle pour les femmes, et nombre d'autres projets visant le renforcement du pouvoir d'agir des femmes. Après 1948, elle a ouvert un refuge pour les orphelin·e·s ainsi que des écoles, qui fonctionnent encore aujourd'hui. L'ensemble de ses interventions visaient à fournir de l'aide d'urgence aux réfugié·e·s et aux populations ayant souffert de la guerre (Selwadi, 1994). Au début des années 1970, elle a mis en place à Jérusalem Est la première formation diplômante en travail social, délivrant une qualification professionnelle après un cursus de deux ans (Faraj, 2017). Cet exemple ainsi que bien d'autres parcours similaires nous aident à comprendre les fondements du travail social communautaire en Palestine.

146

Les services sociaux se sont organisés sur la base de groupes communautaires de terrain et de comités dans différents quartiers et localités ; il s'agissait pour les Palestinien·ne·s de trouver des moyens de se soutenir mutuellement. Ils ont utilisé la notion d' « *O'neh* » pour caractériser l'organisation communautaire visant à faire face à la situation politique et économique découlant de l'absence d'un État (Al-Araj, 2018). Ce concept d'aide dite « *O'neh* » est devenu une partie intégrante de la tradition palestinienne, particulièrement au vu du fait que l'existence reste très difficile en tout temps pour la population. Le caractère particulièrement précaire de la vie politique dû aux luttes contre l'occupation israélienne est la cause principale des problèmes socio-économiques vécus par les Palestinien·ne·s. Au travers de la persistance de ces luttes, le travail social a émergé, en tant que profession, comme une réponse aux besoins fondamentaux des Palestinien·ne·s. Al-Kilani (2017, p. 5) la caractérise comme « l'émergence d'un processus qui inclut l'accumulation des efforts et des expériences de nombreux acteurs et actrices tentant de répondre aux besoins des Palestinien·ne·s ». Les Palestinien·ne·s ont une longue expérience de problèmes sociaux tels que des taux de pauvreté et

de chômage élevés (Safadi & Easton, 2014). Ces problèmes sociaux nécessitent la mise en place de services capables de répondre aux besoins de base dans la communauté. En parallèle, un courant d'action a émergé, basé sur l'espoir de la construction d'un État palestinien ; dans le contexte de la lutte contre l'occupation israélienne, il se focalise sur « la construction d'une nation et l'intervention active des agences internationales » (*ibid.*, p. 5).

Ramon (2006) estime ainsi que « les services palestiniens dans les domaines du social, de l'éducation et de la santé se sont élargis et développés en raison des impacts du conflit ». Suite aux événements du conflit arabo-israélien de 1948, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été créé par la Résolution 302 de l'Assemblée générale de l'ONU afin de fournir de l'aide directe et des programmes de travaux pour les réfugié·e·s palestinien·ne·s. La crise humanitaire et politique nécessitait des interventions en urgence. Les travailleuses et travailleurs communautaires qui fournissaient des services sociaux n'étaient pas alors des professionnel·le·s du travail social formé·e·s ; mais leurs actions étaient aussi fondées sur leur désir de faire tout ce qu'ils et elles pouvaient pour servir leur communauté. UNRWA a fourni des prestations de base dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'aide directe aux réfugié·e·s reconnu·e·s. Les personnes employées par UNRWA fournissaient des services structurés et organisés ; cependant, elles et ils n'étaient pas des professionnel·le·s du travail social, comme Ramon (2006) le confirme : les services n'étaient pas des services sociaux formels et les employé·e·s n'étaient pas formé·e·s dans le domaine. Cependant, depuis l'établissement de l'Autorité palestinienne en 1994, des services officiels se sont développés, soutenus financièrement par des donateurs internationaux (Ramon, 2006).

Les services sociaux ont pour but de renforcer la résilience des personnes et de les soutenir dans leurs projets d'aide mutuelle, afin qu'une réponse à leurs besoins les plus fondamentaux puisse être trouvée et qu'elles soient en mesure de surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Parker (2018) déclare que « le potentiel du travail social en termes de développement et de renforcement de la résilience et de l'espoir peut être mesuré à l'aune des sacrifices consentis par les travailleuses et travailleurs sociaux agissant main dans la main avec

des personnes marginalisées et désavantagées». Les services offerts étaient basés sur les connaissances dont les bénévoles disposaient au sujet des communautés dans lesquelles elles et ils vivaient et intervenaient; les prestations représentaient une réponse spontanée aux besoins urgents rencontrés. Le travail social en tant que profession a ses racines dans le travail communautaire né dans les villes et villages palestiniens. Ce travail communautaire a pris différentes formes et a été porté soit par des individus, soit par des membres d'organisations communautaires (Al-Kilani, 2017).

LES PROGRAMMES DE FORMATION ACADÉMIQUES ET L'AMBIGUÏTÉ DU TRAVAIL SOCIAL EN TANT QUE PROFESSION

Au début des années 1970, cinq universités palestiniennes offraient des programmes de sciences sociales combinés, comme, par exemple, des licences en sociologie et travail social; les détentrices et détenteurs de ce type de qualifications étaient parfois engagés comme travailleuses et travailleurs sociaux. En effet, durant la même période, plusieurs organisations – gouvernementales ou non gouvernementales – ont vu le jour et recruté les personnes ayant suivi ces cursus de formation (Harrop & Ioakimidis, 2018). Le manque de connaissances professionnelles spécifiques proposées dans les programmes universitaires a eu un impact sur l'identité professionnelle des travailleuses et travailleurs sociaux et a contribué à l'ambivalence de la perception, par les membres de la communauté, de la profession de travailleuse ou travailleur social. Au fil du temps, l'accumulation d'expériences de terrain vécues à la fois par des travailleuses et travailleurs communautaires et par des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que les interactions avec les organisations internationales ont permis le développement du travail social en tant que discipline différenciée des autres sciences sociales, et donné lieu à la création de départements indépendants pour la formation en travail social. Cependant, une certaine résistance subsiste envers l'indépendance de la profession ainsi qu'envers la spécialisation en travail social. Dans la section suivante, je me propose d'examiner ma propre expérience en tant que membre du personnel académique du Département de travail social de l'Université nationale An-Najah.

En 2009, après l'obtention de ma maîtrise en Travail social à l'Université McGill au Canada, j'ai été engagée par le Département de sociologie et de travail social d'An-Najah. À mon sens, le fait que le travail social soit vu comme une branche de la sociologie causait une certaine confusion; ceux et celles qui enseignaient le travail social étaient des sociologues. Pour moi, comme pour d'autres, le travail social n'avait pas d'identité propre et nos étudiant·e·s étaient insuffisamment formés à l'intervention sociale. Initialement, en réponse aux demandes du marché du travail qui recherchait des diplômé·e·s en travail social qualifié·e·s, le travail social avait été ajouté au cursus en sociologie (branche principale) comme seconde spécialisation; ainsi, certain·e·s étudiant·e·s avaient commencé à prendre des cours en travail social. Après une révision du cursus conduite par les sociologues du Département, ce dernier est devenu le Département de sociologie et de travail social; ces deux sujets étaient toujours traités comme deux aspects d'une même branche, et les étudiant·e·s prenaient des cours dans les deux spécialisations. Cette combinaison de la sociologie et du travail social est courante dans certaines universités, en Palestine comme dans d'autres pays arabes. Les jeunes enseignant·e·s et chercheur·e·s spécialisé·e·s en travail social, dont je fais partie, étaient peu nombreux et il était difficile pour nous d'avoir une influence au sein du Département. Nous avons tenté de travailler ensemble pour distinguer le travail social de la sociologie, pour mettre en place une identité professionnelle claire pour nos étudiant·e·s et nos diplômé·e·s, pour répondre aux exigences du développement de la profession sur le terrain, ainsi que pour construire de nouveaux critères de définition du travail social professionnel. Il s'est agi d'un défi important pour nous; nous avons été confrontés aux réactions de nos collègues sociologues, dont certain·e·s craignaient de perdre leur emploi et leur pouvoir au sein de l'institution. Ces collègues avaient plus d'ancienneté et de pouvoir que nous et ils étaient majoritaires au sein du Département, ce qui nous empêchait de mettre en œuvre les changements auxquels nous aspirions. Ces blocages étaient importants alors qu'il était crucial d'avoir des discussions professionnelles de fond, et ils étaient très frustrants pour nous.

Après 2011, nos diplômé·e·s ont commencé à rencontrer des difficultés à être engagé·e·s pour des postes qui exigeaient un profil de

travailleuse ou travailleur social. Nous avons tenté d'en comprendre les raisons afin de pouvoir les aider. Nous avons découvert qu'ils et elles n'avaient pas accès à ces postes parce qu'on ne les voyait pas comme des travailleuses et travailleurs sociaux formés et que la majorité des cours qu'ils et elles avaient suivi étaient en sociologie. Ce constat a permis d'obtenir que le Département augmente le nombre de cours de travail social; cependant, il n'a pas été possible de mettre en place un nouveau programme séparé, les autres membres du Département l'ayant refusé. Nous avons continué le combat; les membres de la communauté académique et les praticiens de terrain ont tenté de convaincre l'administration du bien-fondé de la différenciation des cursus. Nous avons dû faire face à une longue série d'objections de la part de nos collègues dans des postes à responsabilité, qui acceptaient l'intégration du travail social à la sociologie tout en considérant ces deux sujets comme une seule spécialisation. Nous avons dû nous contenter d'augmenter les heures de formation pratique sur le terrain; cependant, nos collègues sociologues sans expérience de travail social de terrain ont continué à enseigner dans le programme, ce qui a eu des effets sur les compétences de nos diplômé·e·s.

150

En 2017, j'ai été nommée responsable du Département de sociologie et travail social. En conséquence, avec l'appui d'autres collègues provenant du domaine du travail social, j'ai eu l'opportunité de proposer une nouvelle filière indépendante, menant à une qualification professionnelle en travail social pour nos diplômé·e·s. Ainsi, en 2018, un Département de travail social a vu le jour, basé sur notre vision de la spécificité de la profession et de ses valeurs fondamentales, permettant à nos diplômé·e·s de disposer d'une formation plus approfondie en travail social. De plus, l'évolution de la profession de travailleuse ou travailleur social en Palestine requiert également que nous adaptions la formation afin qu'elle remplisse les critères permettant à nos étudiant·e·s d'obtenir la certification nécessaire à la pratique de la profession. Ces nouvelles exigences incluent l'élaboration d'un code éthique et d'un cadre législatif pour la profession, afin d'en définir les contours et de préciser le type de formation requis. Le parcours du Département de travail social de l'Université nationale An-Najah est un exemple de l'impact des expériences cumulées des travailleuses et travailleurs sociaux sur le développement de la profession et illustre le fait que le

travail social a aujourd'hui une identité plus affirmée, bien qu'elle soit encore en évolution. La création du Département a pris huit ans et de nombreux défis subsistent, comme la pénurie de personnel enseignant au bénéfice de formations postgrades en travail social; de plus, des voix continuent à s'élever pour réclamer le retour de la sociologie comme branche principale, en émettant des doutes sur la légitimité du travail social comme discipline. Ces positions divergentes ont un impact sur les étudiant·e·s, qui ont conscience que leur identité en tant que diplômé·e·s en travail social n'est pas entièrement claire. Les difficultés s'accroissent pour les étudiant·e·s lorsqu'ils et elles éprouvent des difficultés à être engagé·e·s comme travailleuses et travailleurs sociaux après l'obtention de leur diplôme. Les étudiant·e·s ont ainsi joué un rôle important, en argumentant et en pressurant l'université afin que le Département évolue et qu'une transition vers une formation professionnelle en travail social aille de l'avant.

LA PLACE AMBIGUË DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX

151

Le rôle professionnel des travailleuses et travailleurs sociaux était ambigu par essence, puisque les diplômé·e·s en sociologie, en psychologie ainsi que toute personne au bénéfice d'une qualification en sciences humaines pouvaient se présenter pour – et obtenir – un poste de travailleuse ou travailleur social. Pendant la Deuxième Intifada, en 2000³, travailleuses et travailleurs sociaux et psychologues accomplissaient les mêmes tâches urgentes en réponse à l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Les travailleuses et travailleurs sociaux fournissaient du soutien et de l'intervention psychologique. Lorsqu'une organisation recherchait des travailleuses et travailleurs sociaux, les annonces de postes vacants mentionnaient « travailleur social », « conseiller » ou « psychologue » ; les trois spécialités étaient vues comme un seul domaine. Sur le terrain, ces différent·e·s professionnel·le·s accomplit-

3 La Première Intifada (« soulèvement » en arabe) dans les Territoires palestiniens occupés (1987-1993) avait pris la forme de manifestations non violentes contre l'occupation. La Deuxième Intifada, aussi appelée l'*Intifada Al-Aqsa* ou le Deuxième Soulèvement, a débuté à la fin des années 2000 en réaction aux politiques d'occupation israéliennes qui continuaient non seulement à violer la législation internationale, mais aussi à priver les Palestiniens de leurs droits humains fondamentaux.

saient le même type d'interventions, ce qui ajoutait encore au chaos et à la confusion. Pour Ishtia, président du Syndicat palestinien des travailleurs sociaux à Naplouse et le doyen de la Faculté de travail social à l'Open University Al-Quds, la superposition du rôle des travailleuses et travailleurs sociaux et de celui des psychologues, s'ajoutant à une vision non différenciée des sciences sociales et du travail social, a créé de la confusion et eu un impact sur le type de postes proposés par les différentes organisations. De plus, cette confusion a influencé les pratiques des travailleuses et travailleurs sociaux sur le terrain.

Ranen est une conseillère qui a obtenu son diplôme en counseling en 2011. Je l'ai rencontrée alors qu'elle supervisait des étudiant·e·s en travail social au Syndicat palestinien des travailleurs sociaux et psychologues à Naplouse. Elle a exprimé sa colère de ne plus être en mesure de trouver de poste de travailleuse sociale : « Les organisations sont si spécifiques en ce qui concerne les exigences ; avant, ils nous engageaient pour les mêmes jobs... mais plus maintenant. » Ranen a longuement recherché un poste en travail social après ses études et a accumulé une certaine expérience en tant que travailleuse sociale. Le caractère ambigu de la profession de travailleuse ou travailleur social en Palestine a eu un impact sur la confusion des rôles et des interventions pour lesquelles les travailleuses et travailleurs sociaux sont formé·e·s. Cet impact s'est aussi fait sentir au sein des ONG, qui avaient des difficultés à différencier les travailleuses et travailleurs sociaux d'autres types d'intervenant·e·s, les postes à pourvoir et les tâches confiées aux travailleuses et travailleurs sociaux étant ouverts à tou·te·s les diplômé·e·s en sciences humaines et sociales.

Le Syndicat palestinien des travailleurs sociaux et psychologues a créé 14 sections en Cisjordanie et à Jérusalem, mais pas dans la bande de Gaza. Les diplômés en psychologie, travail social et sociologie étaient admis comme membres du syndicat. L'existence d'une seule organisation pour les professionnel·le·s des sciences humaines et sociales a renforcé l'ambiguïté des rôles et mené à des développements parallèles plutôt qu'à une intégration. Ce processus reflète l'évolution des programmes académiques dans certaines universités. Cependant, au fur et à mesure du développement du travail social comme profession, le syndicat a commencé à différencier les spécialisations et à organiser des programmes différents pour chacune d'entre elles. Il conduit

actuellement les travaux du comité national chargé d'élaborer un code éthique pour les travailleuses et travailleurs sociaux.

L'accumulation d'expériences des travailleuses et travailleurs sociaux ainsi que les tentatives mises en œuvre pour faire face à la précarité de la vie quotidienne des Palestinien-ne-s due à l'occupation ont renforcé le développement de programmes d'intervention en travail social. La Deuxième Intifada en 2000 a eu un impact direct sur tou-te-s les habitant-e-s de la Palestine; la plupart des Palestinien-ne-s ont subi des pertes de divers types: ils et elles ont perdu leurs habitations, leur sécurité, leurs terres et de nombreux proches. Les voies de circulation ont été coupées; de très nombreuses personnes ont perdu leur travail, ce qui a eu un impact sur la structure communautaire dans les territoires. En réponse à ces conditions, de nombreuses organisations internationales ont commencé à offrir des services en collaboration avec des travailleuses et travailleurs sociaux palestinien-ne-s et des organisations locales. Cette évolution a représenté une opportunité qui a permis aux travailleuses et travailleurs sociaux palestinien-ne-s de développer de nouvelles compétences et d'élargir leur palette de techniques d'intervention. Ramon (2006) souligne que ces formations, organisées et financées par l'aide internationale, ont conduit à l'amélioration des pratiques des travailleuses et travailleurs sociaux qui étaient en première ligne auprès des personnes directement affectées par l'Intifada. Les interactions avec les organisations internationales ont permis de mettre en place divers programmes d'interventions sociales d'urgence qui ont contribué à professionnaliser le travail social sur le terrain.

153

LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SOCIAUX FACE AUX DÉFIS DU QUOTIDIEN

Les travailleuses et travailleurs sociaux palestinien-ne-s, comme ailleurs dans le monde, sont confrontés à de nombreux dilemmes éthiques au cours de leurs interventions; s'y ajoutent, en Palestine, les conditions très précaires dues à l'occupation israélienne dans lesquelles ils et elles travaillent. Cette situation complexifie les niveaux de lutte en matière politique, sociale et économique. Les travailleuses et travailleurs sociaux palestinien-ne-s agissent dans un contexte dans lequel leur propre sécu-

154

rité, lorsqu'elles et ils interviennent auprès de leurs publics, n'est pas garantie. La Palestine est truffée de multiples points de contrôle militaires, de barrières et de murailles qui divisent la région gérée par l'Autorité palestinienne en micro-espaces distincts les uns des autres. Les déplacements les plus courants deviennent ardues et dégradants. Nous passons des heures à tenter d'éviter les points de contrôle pour arriver à destination. Notre capacité de réflexion se bloque, les possibilités que nous envisageons se rétrécissent, et nos corps eux-mêmes fonctionnent dans un état de vigilance constante caractérisée par une hypersensibilité aux menaces et aux dangers. Par peur et par insécurité, nous nous imposons des barrières psychiques qui restreignent nos mouvements avant même que nous ne soyons confrontés aux portails d'acier et aux fils barbelés des points de contrôle. Nous sommes perpétuellement suspicieux·ses de tout. Nous nous disciplinons et réglons notre comportement sans même nous en rendre compte. Il s'agit là de la version moderne d'un effet du colonialisme nommé la « double conscience » : le « sentiment de toujours se voir à travers le regard des autres, de mesurer sa propre âme à l'aune d'un monde qui vous observe avec un mélange de mépris amusé et de pitié ». Pour les travailleuses et travailleurs sociaux palestinien·ne·s, offrir des services aux populations est devenu un mode de résistance ; ils et elles sont devenus à la fois des aidant·e·s et des survivant·e·s par leurs pratiques elles-mêmes, ces dernières prenant place dans un contexte de stress et de révolte qui pose des défis importants à la pratique professionnelle.

L'Autorité palestinienne a été confrontée à une grave crise financière résultant de l'occupation israélienne et du contrôle sur l'économie palestinienne qui en découle – économie qui est dépendante d'Israël. De plus, l'occupation israélienne punit collectivement la population en retenant une partie des impôts collectés. Cette situation a causé une crise économique qui a eu un impact sur les salaires des fonctionnaires et sur les prestations que l'Autorité palestinienne offre à la population. La crise a un impact direct sur les travailleuses et travailleurs sociaux, qui sont personnellement affecté·e·s. Malgré les graves difficultés personnelles qu'ils et elles rencontrent, les travailleuses et travailleurs sociaux continuent à intervenir auprès des populations et tentent de fournir à la communauté toutes les prestations que les ressources à disposition permettent de mettre en œuvre. Comme le disait le directeur du

Ministère du développement social à Naplouse: « Il est de notre responsabilité de sauvegarder la cohésion de notre communauté. Nous faisons de notre mieux dans des conditions difficiles... mais c'est un réel défi. » Les travailleuses et travailleurs sociaux palestinien-ne-s considèrent que fournir des services aux personnes qui en ont absolument besoin est un devoir national qui préserve l'espoir d'un avenir meilleur.

CONCLUSION

En conclusion, le travail social professionnel s'est développé en Palestine par le biais d'une somme d'expériences pratiques et de programmes d'intervention rendus nécessaires par les situations d'urgence découlant des modes d'action de l'occupation israélienne, ainsi que de la vie quotidienne très précaire pour les populations palestiniennes que cette occupation implique. Cependant, cette expérience directe doit être appuyée par des actions de formation spécialisées et par le renforcement des compétences des intervenant-e-s, ainsi que par un soutien aux programmes de formation universitaires par le biais de l'engagement de personnes disposant de qualifications postgrades en travail social; il s'agit également de mettre en lien les programmes académiques avec la communauté internationale afin de promouvoir le développement de la profession. Je termine avec trois questions qui pourraient faire l'objet de recherches: quel rôle le travail social peut-il jouer dans le processus de libération et de construction de l'État palestinien? Comment pouvons-nous agir afin que la profession de travailleuse ou travailleur social soit respectée et reconnue sur la base du message qu'elle transmet et du rôle crucial qu'elle joue au sein de la communauté palestinienne? Enfin, comment pouvons aider le travail social à regagner sa réelle place en tant que profession en Palestine ?

CONCLUSION

L'ANIMATION SOCIO- CULTURELLE, UN TERRITOIRE CITOYEN

**ULRIKE ARMBRUSTER ELATIFI, KARINE DARBELLAY, NICOLE FUMEAUX-
EVÉQUOZ, SYLVIA GARCIA DELAHAYE, ALEXANDRE LAMBELET, YURI
TIRONI**

Les différentes contributions à ce livre, partant d'un questionnement sur la notion de territoire (qu'il soit géographique, méthodologique, professionnel, institutionnel ou appréhendé via les différents publics de l'animation socioculturelle), proposent toutes, chemin faisant, une réflexion sur les formes de citoyenneté aujourd'hui proposées aux habitant·e·s de ces lieux, et sur la place particulière qu'occupent les professionnel·le·s de l'animation socioculturelle dans cette réflexion sur les formes de citoyenneté qui y sont permises, favorisées ou interdites. Qu'il s'agisse de réflexions théoriques, philosophiques, ou de récits d'expérimentations menées dans différents territoires, ces contributions ont toutes en commun de ne pas réduire la citoyenneté à un droit formel (donnée aux un·e·s et non aux autres), mais de la penser comme la possibilité donnée à chacun·e de participer pleinement à la vie des territoires qu'il ou elle habite. La citoyenneté n'est ici pas le seul exercice de droits politiques, bien au contraire. Faire des individus des citoyen·e·s, c'est-à-dire des habitant·e·s ou des actrices et acteurs de plein droit, c'est leur donner la possibilité – quelle que soit leur origine, leur histoire – de pouvoir agir sur le devenir de ces territoires, de les choisir, d'en questionner les frontières, d'en devenir pleinement partie prenante. Loin d'une perspective

légitimiste où le devenir des territoires et leurs définitions reviendraient aux seul·e·s élu·e·s ou aux seules autorités publiques, il s'agit bien au contraire d'inclure et de faire participer l'ensemble des habitant·e·s et de leur permettre d'être acteurs ou actrices de changement ; des formes de citoyenneté basées sur des projets collectivement construits, parfois proposés par les habitant·e·s eux-mêmes, parfois soutenus par des politiques publiques ; mais toujours avec de mêmes principes privilégiés : horizontalité, justice sociale, démocratie, autonomie et solidarité.

Les liens entre les habitant·e·s et les territoires ne sont pas naturels, ne vont pas de soi. Ils doivent être pensés, construits, et les professionnel·le·s de l'animation jouent un rôle privilégié dans ces processus, comme le montre Jean-Claude Gillet (chapitre 1) ou Manish K. Jha (chapitre 4). Qu'il s'agisse de personnes âgées qui résident en établissements médico-sociaux ou à domicile (Armbruster Elatifi et Lambelet, chapitre 6), de Rohingyas désormais apatrides (chapitre 4) ou de populations dans des quartiers (chapitres 2 et 3) ou en régions rurales (chapitre 5), la question des territoires rejoint invariablement les formes de participations possibles, permises ou empêchées pour celles et ceux qui s'y trouvent, et la manière dont l'action des professionnel·le·s du travail social œuvre à permettre aux populations concernées, ou plus exactement (et idéalement) à chaque individu qui les constitue, d'avoir prise sur les conditions de leur quotidien, c'est-à-dire de vivre une vie aussi autonome que possible, malgré les difficultés et entraves auxquelles elles peuvent être par ailleurs confrontées.

Refusant les hiérarchisations ou les polarisations qui régissent trop souvent les territoires humains (entre nationaux et non-nationaux, entre professionnel·le·s et bénéficiaires, entre gouvernants et gouvernés, etc.), refusant la fatalité d'une distinction entre des citoyen·e·s de « première zone » et d'autres de « seconde zone » (Schnapper, 2000), les formes de citoyenneté ici défendues œuvrent toutes à l'inclusion pleine et entière de l'ensemble des personnes concernées dans les décisions qui les concernent, sur la base de formes de solidarité renouvelées. Cette solidarité occupe d'ailleurs une place prépondérante dans ces différentes contributions : c'est qu'elle aussi, pour exister, doit être vécue concrètement par les citoyen·ne·s, et son utilité avérée et éprouvée par un engagement (Rossini & Fischer, 2012). Le rôle des professionnel·le·s de l'animation socioculturelle semble alors s'articuler

étroitement à la volonté d'encourager l'imagination d'autres manières de vivre ensemble, l'expérimentation d'autres formes de solidarité. Le recours à la notion d'« extra-territorialité » proposée dans cet ouvrage par Jean-Claude Gillet (chapitre 1), à celle de « déterritorialisation » reprise à Gilles Deleuze et Félix Guattari par Claudia della Croce pour penser le développement de projets dans un quartier à Lausanne (chapitre 2) ou encore à celle de « participation culturelle » exemplifiée par Lorenzo Malaguerra (chapitre 3) révèle autant de manières de réaliser ce pas de côté nécessaire pour repenser aujourd'hui les formes de citoyenneté possibles dans nos sociétés. La lutte pour l'autonomisation du travail social comme profession, face à d'autres sciences sociales, en Palestine (chapitre 7) en est également un exemple.

En filigrane de ces différentes contributions, c'est alors bien la démocratie, dans ce qu'elle a de plus formel, qui est questionnée : dans sa capacité à intéresser et à intégrer l'ensemble des populations, mais aussi dans la pertinence de ses formes attendues (c'est-à-dire légitimes) de participation, en décalage par rapport aux formes de participation privilégiées aujourd'hui par les publics. Sophie Ruel, Christophe Dansac et Cécile Vachée (chapitre 5), parlant de jeunes en milieu rural et faisant écho aux travaux de Jacques Ion (2012), montrent combien leurs formes d'engagement et de participation évoluent, l'engagement sur le long terme laissant place à des engagements ponctuels, s'organisant autour de projets plutôt que s'inscrivant dans un discours idéologiquement affirmé. Aux marges des institutions qui incarnent le projet démocratique tel qu'il a été conçu depuis les Révolutions du XIX^e siècle, avec la mise en place du suffrage censitaire puis universel, de systèmes politiques partisans, de l'école et de toutes les institutions de redistribution mises en place par les États pour améliorer la cohésion sociale, mais dont l'efficacité semble aujourd'hui largement questionnée (par exemple, Crouch, 2004 ; Habermas, 2000), l'animation socio-culturelle apparaît comme une profession privilégiée pour penser et proposer des formes renouvelées d'engagement, intégrant également les publics à la marge, c'est-à-dire les personnes qui échappent aux cadres institutionnels ou qui ne s'y reconnaissent pas, ou plus. Ainsi, au moment où le modèle démocratique est parfois questionné, où celui-ci perd de son sens et de sa légitimité aux yeux de portions toujours plus importantes de la population, les réflexions et projets d'animation

socioculturelle présentés dans cet ouvrage proposent autant de pistes pour des expériences démocratiques renouvelées.

L'animation socioculturelle, avec les valeurs qu'elle véhicule, les outils et les méthodologies qui sont les siennes, comme son intérêt particulier pour les publics qui se situent à la marge de la société, semble alors à même, non seulement d'interroger le fonctionnement ordinaire de nos démocraties (et les processus d'inclusion et d'exclusion que les démocraties opèrent), mais également de proposer des réponses à ses dysfonctionnements, d'autres perspectives pour les dépasser. Dans une perspective « non exclusive et donc non excluante » (Balibar, 2013, p. 16), elle engage à penser et à créer un mouvement de déterritorialisation, à proposer d'autres modes d'appréhension de la citoyenneté, autant de déplacements qui doivent permettre à chacun·e d'avoir prise sur son environnement et sur son quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

Abbott, A. (1988). *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*. University of Chicago Press. <https://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/S/bo5965590.html>

Al-Araj, B. (2018). *I Have Found My Answers (Arabic)*. Dar Raebal.

Al-Kilani, S. (2011). *Adopting rights-based approach to community practice: The experience of the Community Service Center, Nablus, Palestine – A case study* (Rapport de recherche). An-Najah National University.

Alzheimer Suisse (2018). *Personnes atteintes de démence en Suisse: Chiffres et prévisions*. Alzheimer Suisse. https://www.reiso.org/images/documents/213_F_Alzheimer_2018.pdf

Amsellem-Mainguy, Y. (2019). *Les filles du coin. Enquête sur les femmes en milieu rural. Sociabilités dans l'espace local rural populaire* (Rapport de recherche). INJEP. https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/09/RE_Filles_duCoin_DEF_BD.pdf

Amyot, J.-J. (2016). *Travailler auprès des personnes âgées* (4^e édition). Dunod.

Ansart, P. (1990). L'imaginaire social. In *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/imaginaire-social/>

Arendt, H. (2004). *The origins of totalitarianism*. Schocken Books.

Armbruster Elatifi, U. (2008). *L'animation auprès de la personne âgée dans le canton de Genève: Où? Quand? Qui? Quoi? Combien? Comment?* (Rapport de recherche). HETS-Ge. <http://doc.rero.ch/record/9554>

Arnaud, L., Guillon, V., & Martin, C. (2015). *Élargir la participation à la vie culturelle: Expériences françaises et étrangères* (Rapport d'étude). Observatoire des politiques culturelles, France Stratégie. http://www.observatoire-culture.net/fichiers/files/etude_complete_telecharger_2.pdf

Augustin, J.-P., & Gillet, J.-C. (2000). *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*. L'Harmattan.

Authier, M., & Hess, R. (1994). *L'analyse institutionnelle* (1^{re}. éd). Presses universitaires de France.

Balibar, E. (2013). Un racisme sans races: Entrevue avec Étienne Balibar. *Relations*, 763, 13-17.

Banque mondiale (2019). *Rapport sur le développement dans le monde 2019: le travail en mutation*. World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30435?locale-attribute=fr>

Behar, D. (2018, décembre 11). La France des ronds points enterre la France des territoires. *Libération*. https://www.liberation.fr/debats/2018/12/11/la-france-des-ronds-points-enterre-la-france-des-territoires_1697280/

Bellet, H. (2008, novembre 27). L'art d'après guerre reconsidéré. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2008/11/27/l-art-d-apres-guerre-reconsidere_1123929_3246.html

Belton, K. A. (2011). The Neglected Non-Citizen: Statelessness and Liberal Political Theory. *Journal of Global Ethics*, 7(1), 57-69.

Bessoles, P. (2011). *Le viol du féminin. Trauma sexuel et figures de l'emprise*. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.besso.2011.01>

Beuys, J. (Réalisateur) (2020). Forces directrices d'une nouvelle société [épisode de série TV Arte]. In *Seul-e au musée*.

Bickel, J.-F., & Hugentobler, V. (2018). Les multiples faces du pouvoir d'agir à l'épreuve du vieillissement. *Gérontologie et société*, 40(3), 11-23.

Bouaniche, A. (2007). *Gilles Deleuze, une introduction*. Pocket.

Brown, A. S., & Novak-Leonard, J. L. (2011). Getting in on the act. How arts groups are creating opportunities for active participation. *Focus. The James Irvine Foundation*. <https://www.culturehive.co.uk/wp-content/uploads/2013/04/Getting-In-On-the-Act.pdf>

Brutel, C., & Levy, D. (2012). Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 – Trois

- quarts des bassins de vie sont ruraux. *INSEE Première*, 1425. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281020>
- Camus, J., & Lebon, F. (2015). *Regards sociologiques sur l'animation* (Rapport FONJEP). La Documentation Française.
- Canton de Vaud (2012). *Politique cantonale Vieillesse et Santé*. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante_social/services_soins/rapport_version_finale-11janv2012.pdf
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil.
- Castoriadis, C. (1999). *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe* (tome 6). Seuil.
- Collectif Triangulación Kultural. (2012). « *Le tambour ne se joue pas sans raison* » *Une triangulation culturelle*. Capacitation citoyenne. <https://www.yumpu.com/fr/document/view/17616456/-le-tambour-ne-se-joue-pas-sans-raison-une-triangulation-culturelle>
- Coquard, B. (2015). *Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature* (Rapport d'étude). INJEP.
- Crouch, C. (2004). *Post-democracy*. Polity.
- Dansac, C., & Vachée, C. (2018, janvier 29). *Une fonction récréative dans l'animation socioculturelle ? Réflexions à partir d'un modèle théorique et de données empiriques portant sur l'animation jeunesse* [Communication orale]. Jeu et enjeux pour l'animation socioculturelle, Bordeaux.
- Dansac, C., & Vachée, C. (2019). Qu'est-ce qui fait vibrer les professionnels de l'intervention sociale ? In F. Hille & V. Bordes (Éds), *Professionnalisation des acteurs de l'intervention sociale. Recherches, innovation, institution* (pp. 49-55). Cepaduès. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02299194>
- Dansac, C., Vachée, C., & Ruel, S. (2019, novembre). *Le modèle MMCTP en animation : Du questionnement théorique à l'analyse des pratiques, applications et perspectives* [Communication orale]. 9^e colloque du Réseau international de l'animation, Lausanne.
- Dardel, E. (1952). *L'Homme et la terre. Nature de la réalité géographique*. PUF.
- David, O. (2010). *Le temps libre des enfants et des jeunes à l'épreuve des contextes territoriaux : Les pratiques sociales, l'offre de services, les politiques locales* [Habilitation à diriger des recherches en géographie]. Université Rennes 2 ; Université européenne de Bretagne. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00574271>
- David, O. (2014). Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs. *Territoire en mouvement*, 22, 82-97. <https://doi.org/10.4000/tem.2423>

de Jonckheere, C. (2001). *Agir envers autrui : modèles d'action dans les professions de l'aide psychosociale*. Delachaux et Niestlé.

de Jonckheere, C. (2010). *83 mots pour penser l'intervention en travail social*. Éditions IES. <http://books.openedition.org/ies/1964>

Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Capitalisme et schizophrénie 2 : mille plateaux*. Éditions de Minuit.

Della Croce, C. (2014). *L'expérience comme unification des connaissances dans l'agir* (Travail de master d'ergologie). Université d'Aix-Marseille.

Della Croce, C., Libois, J., & Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle : pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan.

Despret, V. (2012). *Que diraient les animaux, si on leur posait les bonnes questions ?* La Découverte.

Despret, V. (2019). *Habiter en oiseau*. Actes Sud.

Dewey, J. (1927). *The public and its problems*. Swallow Press ; Ohio University Press Books.

Diebold, M., & Widmer, M. (2019). *Indicateurs de la santé des personnes âgées en Suisse* (Rapport de recherche). Observatoire suisse de la santé (Obsan).

Dos Santos, A. (2017). *La matière dans l'art contemporain. Projet De CLOU à CLOU – Matières / Temps / Hasard* (Support de cours). <https://vdocument.in/la-matiere-dans-lart-contemporain-la-matiere-dans-lart-contemporain-projet-de.html?page=1>

Dupuy, L. (2013). *Jules Verne : la géographie et l'imaginaire*. La Clef d'argent.

Emmenegger, B. (2017). La conception de l'espace et l'approche socio-spatiale dans le travail social. In B. Wandeler & U. Armbruster Elatifi, *Conceptualiser l'animation socioculturelle : un agir professionnel en vue de la participation démocratique et de la cohésion sociale* (pp. 177-198). Éditions IES.

Escaffre, F., Gambino, M., & Rougé, L. (2007). Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité ». Sociétés et jeunesse en difficulté. *Revue pluridisciplinaire de recherche*, 4. <https://journals.openedition.org/sejed/1383>

Even, D., & Coly, B. (2017). *Place des jeunes dans les territoires ruraux*. Le Conseil économique social et environnemental. <http://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>

Faraj, M. Z. (2017). *The emergence & development of the social work profession in Palestine* (Rapport de recherche).

Farzana, K. F. (2016). Life along the Naf Border : Identity Politics of the Rohingya Refugees in Bangladesh. In S.-A. Oh, *Myanmar's Mountain and Maritime Borders-*

- capex Local Practices, Boundary-Making and Figured Worlds* (pp.283-305). ISEAS Publishing; Yusof Ishak Institute. <https://doi.org/10.1355/9789814695770-018>
- Feil, N. (1992). *Validation. Un guide pour aider les personnes âgées désorientées*. Pradel.
- Furlan, M., & de Ribaupierre, C. (2019). *11 chansons philosophiques*. Art&fiction; Théâtre Vidy-Lausanne.
- Gambino, M. (2008). *Vivre dans les espaces ruraux de faible densité de population : Pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord vert (France) et le rural Galway (Irlande)* (Thèse de doctorat en géographie). Université Toulouse II.
- Gillet, J.-C. (1975). *Utopie et écriture chez Jules Verne (tome 2)* (Thèse pour le doctorat de littérature française). Université Paul Valéry Montpellier.
- Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan.
- Gillet, J.-C. (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle. *Recherche & formation*, 23, 119-134.
- Gluck, C. (2019, avril 16). *Rohingya refugee and Bangladeshi women weave a brighter future*. United Nations High Commissioner for Refugees. <https://www.unhcr.org/news/stories/2019/4/5cb4e75c4/rohingya-refugee-bangladeshi-women-weave-brighter-future.html>
- Goffman, E. (1968). *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Éditions de Minuit.
- Grelet, Y., & Vivent, C. (2011). *La course d'orientation des jeunes ruraux*. Céreq bref, 292, 4.
- Guilloux, M. (1994, août 11). *Joseph Beuys, l'art c'est la vie*. L'Humanité. <https://www.humanite.fr/joseph-beuys-lart-cest-la-vie-85053>
- Guilluy, C. (2014). *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*. Flammarion.
- Gutknecht, T. (2021). Préface. In Y. Tironi (dir.), *L'action communautaire. Une praxis citoyenne et démocratique* (pp. 15-23). Éditions HETSL.
- Gutton, P. (2006). Séduction et haine en adolescence. *Le Carnet PSY*, 111(7), 51-53. <https://doi.org/10.3917/lcp.111.0051>
- Habermas, J. (2000). *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique*. Fayard.
- Harrop, D., & Ioakimidis, V. (2018). Practising social work in a 'stateless state'; an exploration of the views, experiences and practice of children and family social workers in the West Bank and East Jerusalem. *European Journal of Social Work*, 21(5), 724-736. <https://doi.org/10.1080/13691457.2017.1318830>

Hartweg, C., & Zehnder, G. (2010). *Animateurs et animation en établissements pour personnes âgées*. Èrès.

Hervy, B., & Vercauteren, R. (2011). *L'animateur et l'animation sociale avec les personnes âgées. Démarche et méthode*. Èrès.

Hoggett, P., Mayo, M., & Miller, C. (2009). *The dilemmas of development work: Ethical challenges in regeneration*. Policy Press.

Honneth, A. (2004). Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance ». *Revue du MAUSS*, 23(1), 137-151. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0137>

Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique: Essais choisis* (J.-M. Chapoulie, Trad.). École des hautes études en science sociales.

Human Rights Watch. (2013). 'All You Can Do is Pray': Crimes Against Humanity and Ethnic Cleansing of Rohingya Muslims in Burma's Arakan State. https://www.hrw.org/reports/bruma0413_fullforweb.pdf

Ife, J. W. (2013). *Community development in an uncertain world: Vision, analysis and practice*. Cambridge University Press.

Ion, J. (Éd.) (2001). *L'engagement au pluriel*. Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Ion, J. (2003). Le temps de l'engagement pluriel. *Sciences Humaines*, 39, 58-63.

Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Armand Colin.

Jacques, V. (2014). *Deleuze pas à pas*. Ellipses.

Jha, M. K. (2019). Migration: Contemporary Issues and Concerns. *The Indian Journal of Social Work*, 80(1), 5-8. <https://journals.tiss.edu/ijsw/index.php/ijsw/article/view/239>

Julier, C. (1988). Point de vue systémique. In C. Besson, *Les théories du changement à l'œuvre dans le travail social* (pp. 49-72). Éditions IES.

Kourtessi-Philippakis, G. (2011). La notion de territoire: concepts, définitions, approches. In G. Kourtessi-Philippakis & R. Treuil, *Archéologie du territoire, de l'Égée au Sahara* (pp. 7-14). Publications de la Sorbonne.

Lacombe, N., Vachée, C., & Dansac, C. (2017). Enjeux du bénévolat pour l'animation professionnelle: quelques pistes de réflexion tirées d'un projet en EHPAD. In F. Zerillo, *Le vieillissement de la population, quels enjeux pour l'animation socioculturelle?* (pp. 187-210). Carrières Sociales Éditions.

Lambelet, A. (2014). *La Philanthropie*. Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/la-philanthropie--9782724615456.htm>

Lambelet, A., & Antoniadis, A. (2017). Vivre avec la maladie d'Alzheimer en institution: Quels effets des contextes sur les pratiques? *Ethnographiques.org*, 35, Ten

ligne]. https://www.ethnographiques.org/2017/Lambelet_Antoniadis

Lambelet, A., Malbois, F., & Jetzer, A. (À paraître 2022). Innover dans les établissements médico-sociaux. L'accompagnement des personnes âgées atteintes de démence mis en forme par la 'Méthode Montessori adaptée'. In M. Chimienti, V. Cretton, P. Maeder, C. Maggiori, I. Probst, & S. Rullac, *Innovation et intervention sociales: impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale*. Seismo.

Lambelet, A., Pichonnaz, D., & Hugentobler, V. (2017). Les territoires de l'animation en établissements pour personnes âgées: Concilier contraintes organisationnelles et souci de la qualité de vie des résident-e-s. *Lien social et politiques*, 65, 93-112.

Le Berre, M. (1995). Territoires. In A. Bailly, R. Ferras, & D. Pumain, *Encyclopédie de géographie* (2^e édition, pp. 617-638). Economica.

Lebon, F. (2009). *Les animateurs socioculturels*. La Découverte.

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Anthropos.

Lézy, E. (2002). Territoires de l'imaginaire, imaginaires des territoires. Annuaire de l'EHESS. *Comptes rendus des cours et conférences*, 778-779. <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15490>

Lindsay, J. (2007). The Impact of the 2nd Intifada: An Exploration of the Experiences of Palestinian Psychosocial Counselors and Social Workers. *Illness, Crisis & Loss*, 15(2), 137-153. <https://doi.org/10.1177/105413730701500206>

Loncle, P. (2013). Jeunes et politiques publiques: des décalages croissants. *Agora débats/jeunesses*, 64(2), 7. <https://doi.org/10.3917/agora.064.0007>

Lord, S., Joerin, F., & Thériault, M. (2009). Évolution des pratiques de mobilité dans la vieillesse: Un suivi longitudinal auprès d'un groupe de banlieusards âgés. *Cybergeo*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.22090>

Löw, M. (2001). *Raumsoziologie* (1. Aufl.). Suhrkamp.

Maggiori, C. (2020). Âgisme. In J.-M. Bonvin, V. Hugentobler, C. Knöpfel, U. Tecklenburg, & P. Maeder, *Dictionnaire de politique sociale suisse* (pp. 36-38). Seismo. <https://directory.doabooks.org/handle/20.500.12854/71215>

Mahmood, S. S., Wroe, E., Fuller, A., & Leaning, J. (2017). *The Rohingya people of Myanmar: Health, human rights, and identity*. *Lancet*, 389, 1841-1850. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(16\)00646-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(16)00646-2)

Martin, J.-C. (2012). *Deleuze*. Éditions de l'Éclat.

Maruéjols, E., & Raibaud, Y. (2012). Filles/garçons: l'offre de loisirs. *Ville école intégration*, 86-91.

Matarrita-Cascante, D., & Brennan, M. A. (2012). Conceptualizing community development in the twenty-first century. *Community Development*, 43(3), 293-305. <https://doi.org/10.1080/15575330.2011.593267>

McNay, A. (2016, février 9). *Art into Society – Society into Art: Seven German Artists*. Studio International. <https://www.studiointernational.com/index.php/art-into-society-seven-german-artists-review-institute-of-contemporary-arts-ica-london>

Montesquieu (1995). *De l'esprit des lois*. Gallimard.

Moroni, I., & Bianco, G. (2016). Les espaces de la participation culturelle. *Cahiers de l'Observatoire de la culture – Valais*, 3, 7-8.

Moser, H., Müller, E., Wettstein, H., & Willener, A. (Éds.). (2004). *L'animation socioculturelle: fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES.

Munir, F. (2017). The Role of Local Government and Illegal Foreign Refugees. *Advances in Social Science, Education and Humanities Research.*, 163, 365-367. <https://doi.org/10.2991/icodag-17.2017.71>

Muxel, A. (2010). *Avoir 20 ans en politique: les enfants du désenchantement*. Éditions du Seuil.

Muxel, A. (2018). *Politiquement jeune*. Éditions de l'Aube ; Fondation Jean-Jaurès.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) (2018). 500 000 habitants dans le canton de Genève. *Informations statistiques*, 13. https://statistique.ge.ch/tel/publications/2018/informations_statistiques/autres_themes/is_population_13_2018.pdf

Office fédéral de la culture (2020). *Participation culturelle*. Confédération suisse. <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/sprachen-und-gesellschaft/kulturelle-teilhabe.html>

Office fédéral de la statistique (2000). *Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons, de 2020 à 2050*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiques-presse.assetdetail.12847550.html>

Office fédéral de la statistique (2006). *Intégration et réseaux sociaux. Déterminants de l'isolement social en Suisse* (Données sociales Suisse). OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.4722490.html>

Office fédéral de la statistique (2015). *Indicateurs des établissements médico-sociaux 2013*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/systeme-sante/etablissements-medico-sociaux.html>

Office fédéral de la statistique (2017). *Panorama*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.2241465.html>

- Office fédéral de la statistique (2018a). *Mémento statistique de la Suisse*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications/ouvrages-synthese/memento-statistique-suisse.html>
- Office fédéral de la statistique (2018b). *Statistiques des villes suisses*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications/ouvrages-synthese/statistiques-villes-suisses.html>
- Oxfam (2019). *Services publics ou fortunes privées ? Rapport d'Oxfam sur la richesse dans le monde*. <https://www.youscribe.com/BookReader/Index/3033533/?documentId=3417266>
- Pagès, A., Vachée, C., Dansac, C., & Lorédo, J.-P. (2013). *L'intervention sociale en milieu rural : le point de vue des personnels*. C3S, Université de Franche-Comté ; LRPmip, IUT de Figeac ; Caisse nationale des allocations familiales.
- Paquot, T. (2011). Qu'est-ce qu'un « territoire » ? *Vie sociale*, 2(2), 23-32. <https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0023>
- Parker, J. (2018). Social Work, Precarity and Sacrifice as Radical Action for Hope. *International Journal of Social Work and Human Services Practice*, 6(2), 46-55.
- Perrin, J. (1913). *Les atomes*. Félix Alcan.
- Piguet, C., Droz-Mendelzweig, M., & Bedin, M. G. (2017). Vivre et vieillir à domicile, entre risques vitaux et menaces existentielles. *Gérontologie et société*, 39(152), 93-106.
- Plateforme des associations d'aînés de Genève (2017). *Tisser la toile. L'enjeu essentiel de la coordination des acteurs face à la problématique de l'isolement social chez les personnes âgées*. [https://afics.unog.ch/paa_Tisser%20la%20toile%20\(2017-09\).pdf](https://afics.unog.ch/paa_Tisser%20la%20toile%20(2017-09).pdf)
- Plateforme romande de l'animation socioculturelle (2011). *Déclaration pour l'animation socioculturelle*. <http://www.anim.ch/?obj=1649&page=623>
- Prost, A. (1964). Jalons pour une histoire des retraites et des retraités (1914-1939). *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 9, 263-289. https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1964_num_11_4_3316
- Pullella, P. (2012, octobre 31). Vatican may eventually limit Sistine Chapel visits. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/us-vatican-sistine-idUSBRE89U0XF0121031>
- Quiviger, P.-Y., & Soubbotnik, M. A. (2014). *Art et politique*. Picard.
- Rahman, U. (2010). The Rohingya Refugee: A Security Dilemma for Bangladesh. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 8(2), 233-239. <https://doi.org/10.1080/15562941003792135>

Ramon, S., Campbell, J., Lindsay, J., McCrystal, P., & Baidun, N. (2006). The Impact of Political Conflict on Social Work : Experiences from Northern Ireland, Israel and Palestine. *British Journal of Social Work*, 36(3), 435-450. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcl009>

Reliefweb (2019). *Joint Response Plan for Rohingya Humanitarian Crisis (January-December)*. <https://reliefweb.int/report/bagladesh/2019-joint-response-plan-rohingya-humanitarian-crisis-january-december-enbn>.

Renahy, N. (2010). *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.

Rey, A. (1992). Territoire. In *Dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.

Rogers, C. R. (2001). Une approche de la thérapie centrée sur le client et/ou sur la personne [1977]. In C. R. Rogers, *L'approche centrée sur la personne. Anthologie de textes présentés par Howard Kirschenbaum et Valérie Land Henderson* (pp. 139-156). Randin.

Rossini, S., & Fischer, A. (2012). *Mémoire sociale et pérennité des politiques de solidarité. Les jeunes et la solidarité : quelle compréhension ?* (Rapport de recherche pour le Réseau de compétences REA S2 (HES-SO)). Haute école de travail social et de la santé - EESP.

170 Rossini, S., & Legrand-Germanier, V. (2003). *Situation économique des rentiers : analyse introductive et générale dans la perspective d'une 13^e rente AVS*. Union syndicale suisse ; Consoc Recherche.

Safadi, N. S., & Easton, S. D. (2014). The evolution of the social welfare system in Palestine : Perspectives of policymakers in the West Bank : The evolution of the social welfare system in Palestine. *International Journal of Social Welfare*, 23(1), 52-60. <https://doi.org/10.1111/ijsw.12017>

Saltmarsh, M. (2011, février 22). In Geneva, Counterculture Pushes Back. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2011/02/23/arts/23iht-swissart23.html>

Samaddar, R. (2016). Foreword. In P. Banerjee, A. Basu Ray Chaudhury, & A. Ghosh, *The state of being stateless : An account of South Asia*. Orient BlackSwan.

Sassen, S. (2017, janvier 4). Is Rohingya Persecution Caused by Business Interests Rather Than Religion? *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2017/jan/04/is-rohingya-persecution-caused-by-business-interests-rather-than-religion>

Schnapper, D. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Gallimard.

Selwadi, H. (1994). In *Farwell Mrs Hid Al-Husini* (Rapport). The Islamic Research Centre.

Stengers, I. (2009). *Au temps des catastrophes : résister à la barbarie qui vient*. La Découverte.

- Stengers, I. (2018, février 6). *Penser en mode "SF (fabulation spéculative)" avec Haraway, narration spéculative* [Séminaire]. Journée d'étude et d'échanges « Connaissance, engagement, action, narration », Lausanne.
- Stoffel, N. (2005). L'anthropologie philosophique de Castoriadis, une explication de sa singularité. *Sciences de l'Homme et Sociétés*, 80.
- Tallon, H., Lignerès, I., Bureau, M.-C., & Le Dantec, É. (2015). *Invisibilité sociale : publics et mécanismes. Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux*. Ariac ; coopérative d'entrepreneurs ; ONPES. https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Jeunes_ruraux_et_neo-ruraux_Rapport_final.pdf
- Tesson, F. (2011). Quand le numéro de département devient une marque vestimentaire : Un allié inattendu et involontaire dans la résilience de l'institution départementale. *Annales de géographie*, 682(6), 673-682.
- Tillous, M. (2016). Le métro comme territoire : À l'articulation entre l'espace public et l'espace familial. *Flux*, 1-2(103-104), 32-43.
- Tinker, H. (1957). *The Union of Burma: A Study of the First Years of Independence*. Oxford University Press.
- Tironi, Y. (dir.) (2021). *L'action communautaire. Une praxis citoyenne et démocratique*. Éditions HETSU.
- Turner, S. (2016). What Is a Refugee Camp? Explorations of the Limits and Effects of the Camp. *Journal of Refugee Studies*, 29(2), 139-148. <https://doi.org/10.1093/jrs/fev024>
- Ullah, A. A. (2011). Rohingya Refugees to Bangladesh: Historical Exclusions and Contemporary Marginalization. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 9(2), 139-161. <https://doi.org/10.1080/15562948.2011.567149>
- United Nations High Commissioner for Refugees (2016). *Global Trends: Forced Displacement in 2015* (Rapport). <https://www.unhcr.org/576408cd7.pdf>
- Vachée, C., Dansac, C., Ruel, S., & Loredon, J.-P. (2016). *Jeunesses, Attachements aux Territoires Ruraux, Implications et Mobilités – Une étude sur les jeunes lotois de 11 à 19 ans*. Équipe Organisations Non Orientées vers le Profit et Gouvernance (ONOP-G) ; Groupe Local de Recherche du Nord Midi-Pyrénées (LRPMip) ; IUT Toulouse 2 Figeac. <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.35535.38563>
- Valéry, P. (1926). *Propos sur l'intelligence*. À l'enseigne de la porte étroite. <https://www.bmlisieux.com/curiosa/valery01.htm>
- Van der Linden, M., & Juillerat-Van der Linden, A.-C. (2014). Un changement de culture dans les structures d'hébergement à long terme des personnes âgées. In M. Van der Linden & A.-C. Juillerat-Van der Linden, *Penser autrement le vieillissement*. Mardaga. <https://doi.org/10.3917/mard.juil.2014.01>

Ville de Lausanne (2010). *Réinventons le Vallon!* (Document de restitution de la démarche participative du Vallon). Service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne.

Virgos, J., Dansac, C., & Vachée, C. (2016, mai). *Animateurs jeunesse: identités professionnelles en conflit, entre valeurs de l'éducation populaire et impératifs économiques*. 15^e Journées internationales de sociologie du travail, Athènes, Grèce. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01520270>

Walzer, N. (2010). CDS at 40: The past leading to the future. *Community Development*, 41(4), 401-404. <https://doi.org/10.1080/15575330.2010.532680>

Wirth, L. (2004). Le Ghetto. *Diasporas. Histoire et sociétés*, 4(1), 180-191.

Zaffran, J. (2011). Le "problème" de l'adolescence: le loisir contre le temps libre. *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/3446>

Zask, J. (2011). *Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation*. Le Bord de l'eau.

Zimmermann-Sloutskis, D., Gruet, F., & Zimmermann, E. (2012). *Comparaison de la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile ou en institution* (Obsan Rapport 54). Observatoire suisse de la santé (Obsan). <https://www.obsan.admin.ch/fr/publications/2012-comparaison-de-la-qualite-de-vie-des-personnes-agees-vivant-domicile-ou-en>

Éditions HETSL, chemin des Abeilles 14
CH-1010 Lausanne
Tél. 021 651 62 00
editions@hetsl.ch
www.hetsl.ch/editions

Tous ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire

Ils sont diffusés en Suisse par :
Albert le Grand
Route de Beaumont 20, 1700 Fribourg
Tél. 026 425 85 95 – Fax 026 425 85 90

Ils sont diffusés hors de Suisse par :
CID, rue Robert-Schuman 18, 84227 Charenton-le-Pont

Imprimé à Chavannes-de-Bogis en octobre 2022

ENJEUX DES TERRITOIRES POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

ACTES DU IX^E COLLOQUE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DE L'ANIMATION

Cet ouvrage est issu du IX^e colloque du Réseau international de l'animation et articule des contributions portant tant sur la Suisse, la France, la Palestine ou le Bangladesh. Il propose de riches réflexions sur les multiples défis et enjeux auxquels est confrontée l'animation socioculturelle aujourd'hui, sur ses terrains d'action, mais aussi sur la manière dont elle est pensée par celles et ceux qui la font, en bénéficient ou la financent.

Partant de la polysémie, ou des problématiques qu'ouvre la notion de territoire, quatre axes sont plus particulièrement abordés : les contextes d'action, l'évolution de la profession, les publics et les méthodes d'intervention. Au centre des analyses, les formes de citoyenneté permises, favorisées ou interdites questionnent directement la démocratie.

Ce nouveau livre de référence sur l'animation socioculturelle intéressera et inspirera le personnel du travail social, les étudiant-e-s, et plus largement toutes les personnes concernées par les enjeux que soulève l'action de l'animation socioculturelle.

Éditions HETSL
Chemin des Abeilles 14
1010 Lausanne

ISBN 978-2-88284-080-6



9 782882 840806